

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ASSURER LA SÉCURITÉ DES TOURISTES EN MILIEUX NATURELS :  
LA GESTION DU RISQUE EN TOURISME D'AVEVENTURE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR  
ÉLISABETH SIROIS

JANVIER 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de mémoire, le professeur Alain A. Grenier, du Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, pour tout le dévouement et le temps accordé à ma réussite.

Je souhaite également remercier mes parents pour leurs encouragements, particulièrement dans mes moments de doute. Leur grande fierté a su me donner confiance tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Un immense merci à mon amoureux pour son incroyable écoute. Son soutien m'a incité à persévérer et m'a apporté beaucoup de réconfort.

Un merci tout spécial à tous les voyageurs, les gestionnaires de parcs, les guides et les divers autres acteurs de l'industrie touristique ayant répondu positivement à l'appel. Sans leur participation, cette étude n'aurait pas pu atteindre le développement désiré.

Un dernier merci à mes ami.e.s qui sont toujours présent.e.s pour moi, de proche comme de loin.



|  |   |     |
|--|---|-----|
| 3.4  | Les enjeux marketing reliés à la présentation du risque .....           | 56  |
| 3.5  | Étude de cas.....   | 58  |
| 3.5.1  | La présentation du risque et de la sécurité – Analyse de discours ..... | 58  |
| 3.5.2  | Le difficultés rencontrées et l'accidentalité.....                      | 63  |
| 3.5.3  | La communication des risques .....                                      | 69  |
| 3.6  | Synthèse du chapitre .....  | 70  |
| <br>   |   |     |
| CHAPITRE IV LES MOTIVATIONS ET LES BÉNÉFICES À LA PRATIQUE<br>D'ACTIVITÉS D'AVENTURE .....     |   | 72  |
| 4.1  | Motivation et bénéfice - concepts .....                                 | 73  |
| 4.1.1  | L'effet de groupe .....   | 75  |
| 4.1.2  | La recherche d'émotions et de sensations .....                          | 76  |
| 4.1.3  | Le sexe, l'âge et le degré d'expérience.....                            | 80  |
| 4.1.4  | Les déterminants culturels.....   | 85  |
| 4.1.5  | Les bénéfices du tourisme d'aventure .....                              | 87  |
| 4.2  | Étude de cas.....   | 90  |
| 4.2.1  | Les motivations au tourisme d'aventure.....                             | 91  |
| 4.2.2  | Les bénéfices du tourisme d'aventure .....                              | 98  |
| 4.3  | Synthèse du chapitre .....  | 104 |
| <br>   |   |     |
| CHAPITRE V LA GESTION DU RISQUE – LES STRATÉGIES DE<br>PRÉVENTION EN TOURISME D'AVENTURE ..... |   | 107 |
| 5.1  | La prévention - concept.....  | 108 |
| 5.2  | Les enjeux de gestion de la clientèle et du personnel .....             | 110 |
| 5.3  | Les enjeux de gestion légaux et juridiques .....                        | 113 |
| 5.3.1  | Le cas du Québec.....   | 116 |

|                  |  |     |
|------------------|--|-----|
| 5.4              | Étude de cas – Stratégies de prévention générales selon les acteurs rencontrés .....                   | 121 |
| 5.4.1            | Formation du personnel .....   | 121 |
| 5.4.2            | Sensibilisation et éducation de la clientèle .....   | 123 |
| 5.4.3            | Utilisation des technologies .....   | 125 |
| 5.4.4            | Aménagement du terrain et location d'équipements et d'embarcations sécuritaires .....                  | 127 |
| 5.4.5            | La préparation .....   | 130 |
| 5.4.6            | Les caractéristiques pouvant influencer les stratégies de prévention considérées par les acteurs ..... | 132 |
| 5.5              | Synthèse du chapitre .....   | 145 |
| CONCLUSION ..... |  | 147 |
| ANNEXE A         | GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX VOYAGISTES ET AUX GESTIONNAIRES DE PARCS NATURELS .....                  | 158 |
| ANNEXE B         | GUIDE D'ENTRETIEN DESTINÉ AUX GUIDES .....   | 160 |
| ANNEXE C         | GRILLE D'OBSERVATIONS UTILISÉE LORS DES OBSERVATIONS PARTICIPANTES .....                               | 162 |
| ANNEXE D         | QUESTIONNAIRE RÉDUIT DESTINÉ AUX TOURISTES .....   | 163 |
| ANNEXE E         | CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE DU CERPÉ .....  | 164 |
| RÉFÉRENCES ..... |  | 165 |

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

| Illustrations   | Pages |
|---|-------|
| 1.1 Les 4 phases de l'aventure .....  | 20    |
| 3.1 Taux de décès par traumatismes d'origine récréative et sportive au Québec<br>(1990-2005) .....          | 52    |
| 3.2 Taux d'hospitalisations par traumatismes d'origine récréative et sportive au<br>Québec (2007-2015)..... | 53    |

## LISTE DES TABLEAUX

| Tableaux  | Pages |
|---|-------|
| 2.1 Objectifs, acteurs, méthodes de collecte et d'analyse de données en lien avec les 3 sous-questions à l'étude .....                        | 26    |
| 2.2 Classification et profils respectifs des touristes à l'étude.....   | 34    |
| 3.1 Récapitulatif de l'analyse de discours – La présentation du risque et de la sécurité (N=7).....   | 62    |
| 4.1 Les différences de motivations au tourisme d'aventure selon le sexe .....   | 96    |
| 4.2 Les différences de motivations au tourisme d'aventure selon l'âge .....   | 97    |
| 4.3 Appréciation des activités de ski-raquette et du voyage de randonnée .....  | 99    |
| 4.4 Les bénéfices encourus à la suite des activités de ski-raquette et du voyage de randonnée .....   | 100   |
| 4.5angoisses et craintes pré-activité ou pré-voyage .....   | 102   |
| 4.6angoisses et craintes post-activité ou post-voyage .....   | 103   |
| 5.1 Caractéristiques influençant les stratégies de prévention considérées par les acteurs et les obstacles à leur prise en considération..... | 133   |

## RÉSUMÉ

Comment produire et encadrer le risque sans dénaturer l'expérience d'aventure ou compromettre la sécurité des touristes ? Cette étude qualitative tente de répondre à la question. Pour y arriver, elle explore ce qu'implique le concept de risque et comment ce dernier est présenté par les promoteurs.trices d'expériences d'aventure. L'étude recense également les motivations et les bénéfices à la pratique du tourisme d'aventure. Elle présente aussi quelques stratégies de prévention répondant aux enjeux de gestion des risques.

Les résultats découlent de la consultation de la littérature, d'entretiens semi-dirigés et d'observations participantes avec des acteurs impliqués dans le domaine au Québec. On y constate que les accidents mineurs sont plus fréquents que les accidents majeurs. Les prises de risques insouciantes et inconscientes sont également plus récurrentes que celles qui sont volontaires et désirées. L'expérience du risque comme telle [choisir en toute conscience une activité qui peut engendrer des conséquences négatives] serait donc très peu recherchée par les amateurs.trices de plein air. Il existe cependant, pour certain.e.s, un degré de plaisir à ressentir l'impression du risque. Ainsi l'expérience du risque est vécue, mais elle ne représente pas un motif central à la pratique de l'aventure (en tourisme comme en loisir). Le sexe, l'âge, le degré d'expérience ainsi que certains déterminants culturels sont des facteurs qui influencent les motivations à pratiquer le tourisme d'aventure et peuvent provoquer le dépassement irréfléchi, voire impulsif, de limites personnelles. Les bénéfices psychologiques, émotionnels et sensoriels ainsi que sociaux incitent à réitérer l'expérience d'aventure. Dans l'optique où la prise de risques n'est pas centrale à l'expérience recherchée, l'encadrement se traduit par la mise en place de stratégies de prévention qui ne souhaitent pas dénaturer les activités ou les milieux de pratique. Elles misent sur la formation du personnel, la sensibilisation et l'éducation de la clientèle, l'utilisation des technologies, l'aménagement du terrain et la location d'équipements et d'embarcations sécuritaires et la préparation. La chercheuse propose des avenues intéressantes pouvant aider à la bonification d'expériences d'aventure sécuritaires et non dénaturantes.

MOTS CLÉS : risque, sécurité, motivation, bénéfice, prévention

## INTRODUCTION

Le tourisme d'aventure propose diverses activités, menées à des fins commerciales, dont le but est de produire des expériences mêlant aventure et plaisir dans un environnement naturel (Callander *et al.*, 2003 : 14). Les activités d'aventure se différencient de toutes autres activités de loisir se pratiquant en milieu naturel – comme l'observation de la faune et de la flore ou la marche en forêt – par leur côté risqué (Ewert, 1989 : 13, cité dans Walle, 1997 : 266). Parmi ces activités se retrouvent entre autres l'escalade, l'alpinisme, le ski hors piste, la planche à neige, le rafting, le kayak de rivière, le vélo de montagne et la randonnée pédestre en arrière pays. Ces activités peuvent être pratiquées dans un cadre touristique, c'est-à-dire que le voyage, hors d'un environnement domestique connu, est consacré presque intégralement à leur pratique. Il arrive également que ces activités soient pratiquées en guise de loisirs les fins de semaine ou les jours de congé. Ainsi, selon le contexte, la pratique de ces activités exige des habiletés physiques et psychologiques plus ou moins importantes. À ces différents degrés de difficultés s'ajoute souvent une méconnaissance du terrain visité, surtout lorsque le milieu de pratique n'est pas celui de son quotidien. Les adeptes d'activités d'aventure s'exposent à certains risques pouvant mener à des blessures mineures ou majeures, voire même au décès (Ewert, 1989 : 13, cité dans Walle, 1997 : 266).

Bien que ces activités représentent un certain danger, la population persiste à s'adonner au tourisme d'aventure. En effet, de 2009 à 2012, le pourcentage de touristes d'aventure aux États-Unis et en Europe est passé de 26,3% à 41,9% (GUW et ATTA, 2013 : 5). En plus de proposer des activités plus ou moins risquées, cette branche touristique est un secteur en pleine expansion. Cet engouement croissant pour le tourisme d'aventure augmente logiquement « la fréquence des confrontations

des touristes avec des situations de précarité et d'engagement physique et psychologique parfois très avancé [...] [et] [l]e risque encouru de se retrouver un jour confronté à une situation critique en milieu naturel s'accroît proportionnellement », soulignent Tranquard *et al.* (2014 : 99). Ainsi, un nombre grandissant de touristes d'aventure sous-entend une exposition plus accrue aux risques d'accidents. Les accidents surviennent sans que l'on puisse les prévoir ou s'y attendre ; ils peuvent découler d'une cause connue ou de l'impact inhabituel d'une cause connue (Oxford English Dictionary, 1989). Un accident est donc le résultat ou la conséquence inattendue d'un certain comportement.

Une étude réalisée par *The Mountain Safety Council* (MSC, 1993) en Nouvelle-Zélande démontre une croissance des accidents en montagne. On y apprend que ce pays a enregistré 71 décès en 1991 et 80 autres en 1992, dont 2 en présence d'un.e guide (MSC, 1993). Deux ans plus tard toujours en Nouvelle-Zélande, les autorités comptabilisaient 370 accidents, soit 90 de plus que l'année précédente (CM Research, 1995, cité dans Bentley *et al.*, 2001: 717). Ces accidents étaient principalement attribués à la pratique de kayak de rivière et de rafting (CM Research, 1995 cité dans Bentley *et al.*, 2001: 717). D'autres études plus actuelles montrent la constance de la situation. En France, par exemple, le Système national d'observation de la sécurité en montagne (SNOSM, 2012, cité dans Soulé *et al.*, 2017: 205) a recensé en un an 172 décès, 33 disparitions et 3385 blessés en montagne (ce qui ne tient pas compte des stations de ski). Cette organisation a aussi dénombré la même année 5389 interventions en montagne, impliquant un total de 6362 victimes (SNOSM, 2012, cité dans Soulé *et al.*, 2017: 207). Qu'est-ce qui explique la constance des accidents en tourisme d'aventure à travers les années ?

Le caractère risqué de certaines activités n'expliquerait pas à lui seul cette invariabilité. La prise de risques elle-même pourrait être un autre facteur d'influence

à la popularité croissante du tourisme d'aventure. Prendre part à une activité d'aventure est une prise de risques en soi. Une prise de risques peut mener à une perte potentielle ou à un dommage (Kermisch, 2012 : 4), mais elle peut également aboutir à un gain ou à un bénéfice.

Buckley (2012 : 962) établit en 2012 la liste des motivations internes et externes qui poussent les individus à pratiquer des activités les prédisposant au risque. Les motivations internes renvoient à la performance de l'individu, tandis que les motivations externes réfèrent à l'environnement naturel ou à la position sociale de celui-ci vis-à-vis ses amis ou son image personnelle (Buckley, 2012 : 962). Par exemple, la recherche de sensations ainsi que le contrôle mental et physique du corps et de l'esprit sont listés comme étant des motivations internes à la pratique d'une activité d'aventure (Buckley, 2012 : 962). Pour les motivations externes, la liste recense l'appréciation de la nature, le partage d'activités entre amis, mais aussi la valorisation de l'image personnelle ainsi que le besoin d'évasion de la routine quotidienne (Buckley, 2012 : 962). Ainsi, les motivations à pratiquer des activités d'aventure seraient diverses et dépendraient de plusieurs facteurs dont l'âge, le sexe, la difficulté de l'activité ou le degré de compétence des individus (Buckley, 2012 : 962). Soulé *et al.* (2017) font état de l'accidentologie dans les montagnes françaises et se penchent sur ces facteurs personnels (sexe ou âge) pour établir des profils plus enclins à la prise de risques. Ils dénotent « une surexposition masculine » parmi les victimes secourues (Soulé *et al.*, 2017 : 209). «[S]ur le massif du Mont-Blanc, les hommes sont non seulement surreprésentés (74 %), mais aussi surexposés au risque de décès (81 % des décédés) », observent Soulé *et al.* (2017 : 209) Le sexe jouerait donc un rôle clé dans le désir de prise de risques lors de la pratique de loisirs.

Malgré les accidents, voire les décès, les touristes d'aventure continueraient de pratiquer le tourisme d'aventure dans l'atteinte d'éventuels gains. La présence d'un

danger potentiel ne semblerait donc pas être suffisante pour freiner cet appétit et ce besoin surplomberait même les éventuelles menaces.

Pourtant, la pratique de loisirs est censée comporter un caractère libérateur et plaisant (Dumazedier *et al.*, 1966 : 355). Il existerait donc une contradiction à choisir le risque lors de la pratique de loisirs, étant donné que ces derniers seraient aussi pratiqués pour le dépassement personnel, l'agitation et la mise sous tension du corps et de l'esprit. Pour retirer les gains qui suivent l'expérience d'aventure, les adeptes seraient donc prêts à s'exposer à des dangers inhérents plus ou moins importants. Cette forme de gratification agirait en tant que facteur motivationnel à réitérer l'expérience d'aventure.

Il se pourrait aussi qu'il existe un degré de plaisir à ressentir le danger qui découle d'un risque. Le risque pourrait être un élément de vente intéressant pour les promoteurs.trices de certains types d'expériences en tourisme, tout comme les gestionnaires de milieux naturels. Ces derniers ont cependant la responsabilité d'offrir ces services en toute sécurité. L'accessibilité à des activités comportant des risques entraîne donc des enjeux de gestion pour les voyagistes d'expériences d'aventure ainsi que les gestionnaires de milieux naturels. Les réclamations aux compagnies d'assurances à la suite d'accidents sont souvent onéreuses, en plus de pouvoir rapidement atteindre l'image d'un.e voyageur (Wilks *et al.*, 1996 : 47). Le tourisme d'aventure implique des risques élevés dans certains cas et il existe un éventail de possibilités de poursuites éventuelles menaçant les voyagistes (Bentley *et al.*, 2001 : 721). Callander *et al.* (2003 : 22) ajoutent que les accidents peuvent placer l'entreprise dans une situation de risque financier, en plus de menacer la pérennité de la destination naturelle en tant qu'attraction touristique.

Pour pallier aux risques d'accidents, aux impacts négatifs sur la santé des touristes d'aventure, aux risques de poursuites et à la détérioration de l'image de la destination, les voyagistes d'aventure tout comme les gestionnaires de milieux naturels doivent maintenir les objectifs des adeptes, tout en offrant un encadrement qui minimise les impacts d'accidents éventuels. Ils doivent ainsi proposer une expérience avec impression de risques, où l'encadrement ne vient pas à l'encontre des émotions recherchées par certains touristes d'aventure.

Produire et encadrer le risque sans dénaturer l'expérience d'aventure est donc l'enjeu principal de cette étude qui cherche à comprendre comment assurer aux touristes d'aventure en milieux naturels l'expérience du risque sans pour autant compromettre leur sécurité. Pour ce faire, la chercheuse a mené son étude auprès d'acteurs de l'industrie du tourisme d'aventure. Les résultats sont présentés à travers six chapitres. Le premier chapitre présente le contexte de la problématique et divise l'objectif de recherche en 3 sous-questions. Le deuxième chapitre fait état de la méthodologie utilisée. Le troisième chapitre répond à la première sous-question de l'étude et se concentre sur le concept de risque, sa présentation et les enjeux physiques, égocentriques et marketing reliés. La chercheuse y expose également les résultats de l'étude de cas concernant les difficultés rencontrées sur le terrain, l'accidentalité ainsi que la communication des risques. Le quatrième chapitre approfondit l'étude des motivations et des bénéfices et les résultats de l'étude de cas en répondant à la deuxième sous-question. Le cinquième chapitre répond à la troisième sous-question et se consacre à la gestion du risque et aux stratégies de prévention. La chercheuse y présente les résultats concernant les mesures préventives générales et les plus spécifiques à des caractéristiques uniques, utilisées par les acteurs rencontrés. La chercheuse consacre le sixième chapitre aux éléments concluants du mémoire.

Cette étude souhaite contribuer au développement du secteur du tourisme d'aventure en renouvelant, entre autres, les connaissances quant à l'accidentalité au Québec. Elle cherche aussi à proposer des stratégies de prévention ne venant pas à l'encontre de l'expérience d'aventure recherchée et répondant aux enjeux de gestion des risques.

## CHAPITRE I

### CONTEXTE DE LA PROBLÉMATIQUE

À sa plus simple expression, un touriste est une personne qui pratique le tourisme. Le tourisme peut être défini comme « [...] l'ensemble des phénomènes résultant du voyage (mobilité) et du séjour temporaire (durée) de personnes hors de leur domicile (espace non familial) quand ces déplacements tendent à satisfaire, dans le loisir, un besoin culturel (mobile) de la civilisation industrielle », soutient Boyer (1999, rééd. 2005 : 7). Le tourisme est également décrit par Goeldner *et al.* (2000 : 14) comme « [...] the processes, activities, and outcomes arising from the relationships and interactions among tourists, tourism suppliers, host governments, host communities, and surrounding environments that are involved in the attracting and hosting of visitors ». Un principe assez répandu dans la littérature touristique indique que pratiquer le tourisme inclut au minimum une nuitée à l'extérieur de chez soi (OMT, 1963, citée dans Leiper, 1979 : 393). En ce sens, la pratique d'activités récréatives (comme l'aventure) hors de chez soi pour une durée d'une seule journée (sans nuitée) relève de l'excursion (OMT, 1963, citée dans Leiper, 1979 : 393). L'aventure ne découle donc pas uniquement du tourisme, mais aussi du récréatif, puisque diverses activités d'aventure sont praticables à deux pas de chez soi et n'impliquent pas forcément une nuitée hors de la maison (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 6).

Le touriste d'aventure se distingue du touriste régulier par plusieurs points. Comme le suggèrent Swarbrooke *et al.* (2003 : 56), « [t]hey generally take risks and thrive from mental or physical challenge, they seek out novel and stimulating experiences, and

they sometimes engage in adventure for personal development or reasons of self-esteem ». L'aventure repose cependant sur des perceptions émotionnelles et individuelles bien plus que sur des capacités physiques, elle est donc inévitablement subjective et personnelle (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 14). Ce qui constitue une aventure pour l'un.e peut ne pas l'être pour l'autre. L'aventure survient donc lorsqu'un individu quitte, ou du moins délaisse, le confort et la familiarité pour se positionner volontairement dans une situation inhabituelle et inconnue dans le but de profiter des bénéfices possibles qui peuvent découler de cette expérience (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 14).

Hill (1995, cité dans Swarbrooke *et al.*, 2003 : 33) distingue deux types d'aventures : l'aventure douce et l'aventure dure. Le concept d'aventure douce « [r]efers to activities with a perceived risk but low level of real risk, requiring minimal commitment and beginning skills ; most of these activities are led by experienced guides », souligne Hill (1995, cité dans Swarbrooke *et al.*, 2003 : 33). L'aventure dure « [r]efers to activities with high levels of risk, requiring intense commitment and advanced skills », ajoute Hill (1995, cité dans Swarbrooke *et al.*, 2003 : 33).

Swarbrooke *et al.* (2003 : 64) décrivent les adeptes de l'aventure douce comme étant généralement débutants ou tout juste intermédiaires et pratiquant des activités ne nécessitant peu ou pas d'expériences préalables. Ici, la prise de risques n'est pas au centre de l'expérience, ou du moins, pas autant que la découverte de son soi personnel, le besoin de s'évader du quotidien et le désir de découvrir de nouveaux environnements (Lipscombe, 1995). Ces individus ne sont pas à l'abri des accidents qui peuvent tout de même survenir par insouciance ou inconscience des dangers liés à l'activité ou dus à une mauvaise évaluation des capacités physiques et psychologiques.

Les adeptes de l'aventure dure, de leur côté, « [...] thrive when exposed to activities with high levels of risk, requiring intense commitment and advanced skills », explique Hill (1995, cité dans Swarbrooke *et al.*, 2003 : 63). Ces personnes seraient donc généralement intermédiaires/avancées ou avancées. Le côté risqué des activités pourrait leur paraître plus intéressant, sans toutefois vouloir volontairement mettre leurs vies en danger. Leur degré d'expérience leur permet de plus ou moins contrôler les risques inhérents (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 64) ou de prendre des risques supplémentaires de façon délibérée en guise de défi, entre autres.

Les touristes d'aventure peuvent aussi être caractérisés selon le degré de responsabilité qu'implique la pratique du loisir. Brown (2000, cité dans Beedie, 2008 : 180) distingue ainsi quatre types de touristes : les passagers, les participants, les partenaires et les praticiens. Alors qu'un touriste d'aventure passager s'attend à ce que le/la guide assume presque l'entière responsabilité qu'implique la pratique de l'activité, le touriste d'aventure participant comprend certains des risques liés à la pratique du loisir et accepte qu'il doit agir de manière responsable tout en mettant en pratique ce que lui dit le/la guide (Brown, 2000, cité dans Beedie, 2008 : 180). Le touriste d'aventure partenaire, de son côté, reconnaît qu'il doit assumer une plus grande part des responsabilités, qu'il doit essayer de comprendre les situations problématiques qui surviennent tout en élaborant des solutions et que le/la guide est présent.e pour apporter un soutien (Brown, 2000, cité dans Beedie, 2008 : 180). Enfin, le touriste d'aventure praticien a la possibilité de pratiquer le loisir de manière autonome (Brown, 2000, cité dans Beedie, 2008 : 180) et est davantage proactif dans la recherche d'expériences et de compétences (Beedie, 2003, cité dans Beedie, 2008 : 180).

En guise d'exemple, le kayak de rivière s'adresserait davantage à un touriste praticien, dans la mesure où l'activité se pratique de manière individuelle et où le

contrôle de l'embarcation dépend réellement du kayakiste et non du/de la guide en place, comme c'est le cas pour les descentes de rafting, par exemple (Kane *et al.*, 2004, cités dans Beedie, 2008 : 179). Dans leur étude, Kane *et al.* (2004, cités dans Beedie, 2008 : 179) ajoutent que bien que la présence d'un.e guide de kayak est centrale dans la prise de décisions, le niveau d'expérience et de compétence d'un kayakiste est plus important que celui d'un pagayeur dans une embarcation de rafting (qui serait alors davantage considéré comme un touriste passager).

Selon Swarbrooke *et al.* (2003 : 17), il existe quatre critères permettant d'associer une activité à l'aventure. Ce sont d'abord des loisirs physiques qui demandent certaines capacités psychomotrices (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 17). Les activités d'aventure exigent un degré (plus ou moins important) d'effort musculaire et de défi physiologique (Burr *et al.*, 2013 : 1312). Le contact avec la nature est un autre critère important (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 17). Ici, la visite d'un jardin botanique ne correspondrait pas à une activité d'aventure ; les adeptes sont en contact avec la nature, par le biais de la pratique d'un sport de plein air (McNamee, 2007 : 90 ; Brymer *et al.*, 2009 : 199). La rencontre avec différentes cultures peut constituer un autre critère. Pour certaines personnes, un périple entrepris vers des endroits lointains, voire exotiques, rappelle souvent l'aventure (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 17). Enfin, des expéditions ou des excursions de longue durée demandant un effort humain suggèrent aussi l'aventure (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 17). Selon ces informations, une activité d'aventure serait donc subjective à chacun.e.

Le degré d'aventure peut être mesuré selon le niveau d'implication des adeptes. À cet effet, Stebbins (1992, cité dans Beedie, 2008 : 174) différencie deux types de loisirs : les loisirs sérieux et les loisirs décontractés. Les loisirs sérieux nécessitent l'acquisition disciplinée de compétences et d'aptitudes et sont pratiqués de manière volontaire (Stebbins, 1992, cité dans Beedie, 2008 : 174). Certaines personnes

peuvent même espérer des ambitions professionnelles à la pratique de tels loisirs (Stebbins, 1992, cité dans Beedie, 2008 : 174). Les loisirs décontractés, de leurs côtés, sont aussi pratiqués de manière volontaire, mais ne requièrent pas une organisation très disciplinée (Stebbins, 1992, cité dans Beedie, 2008 : 174). Les adeptes de loisirs décontractés n'aspirent à aucune professionnalisation du loisir et la gratification post-activité est immédiate (Stebbins, 1992, cité dans Beedie, 2008 : 174). Ici, les touristes d'aventure participants concordent davantage avec les loisirs décontractés et les touristes d'aventure praticiens, avec les loisirs sérieux. « Adventure tourists are not 'fixed' in their position on a continuum between serious and casual leisure », ajoute Beedie (2008 : 182).

Les travaux de Mortlock (2000) distinguent également quatre phases de l'aventure qui mettent de l'avant les habiletés, les implications, les risques, les craintes, le contrôle et le résultat en cas de succès selon le degré d'aventure de l'activité pratiquée. L'illustration 1.1 présente une adaptation plus récente effectuée par Grenier (2004 : 174).

Les phases un et deux représentent des degrés faibles, voir inexistant, de risques et ne requièrent aucune ou de faibles habiletés physiques et techniques. L'implication des personnes participantes est minimale et l'accomplissement d'un défi personnel se fait par choix délibéré, car l'activité n'est habituellement pas propice aux défis. Il n'y a donc logiquement aucune crainte associée à la pratique d'activités en phase un ou deux, quoique que l'environnement autour de l'activité peut demeurer risqué. Les adeptes se sentent donc en contrôle de la situation et y retirent un sentiment de satisfaction minimal ou à la hauteur de leurs espérances. Ces deux phases pourraient ainsi s'adresser davantage à des adeptes de l'aventure douce ou à des touristes d'aventure passagers ou participants.

| <b>4 phases de l'aventure</b>                       |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| (Grenier, 2004: 174, d'après Mortlock, 2000: 19-24) |  |  |  |  |
| Degré de l'activité                                 | Phase I<br>Le jeu                            | Phase II<br>aventure   | Phase III<br>"Frontier adventure"  | Phase IV<br>"Misadventure"   |
| Habilités   | Personne joue en deçà des habilités normales | Personne utilise habilités pour surmonter problèmes techniques. Gains habilités. | Capacités vont être testées. Incertitude sur la sortie.                        | Activité nécessite + haut degré d'habilité que la personne ne dispose. |
| Implication   | Minimale                                     | Choisit délibérément un défi.  | Totale. Croit que avec grands efforts, pourra surmonter situation.             | Personne essaie ou est forcée d'essayer défi trop élevé.               |
| Défi / risque                                       | Aucun  | Minimal  | De modéré à élevé.   | Élevé à extrême.   |
| Craintes  | Aucunes                                      | absentes quoique environnement peut être risqué.                                 | Craintes de blessures physiques et de stress psychologique.                    | Blessures sérieuses à la mort.   |
| Contrôle  | Contrôle total de la situation               | Personne se sent en contrôle de la situation.                                    | Personne ne se sent plus en contrôle de la situation.                          | Au-delà des capacités de la personne.                                  |
| Résultat en cas de succès                           | Sentiments minimum                           | Satisfaction et sentiment favorable.   | Satisfaction élevée et euphorie proportionnelle à l'intensité de l'expérience. | Sensation immédiate de non-satisfaction, de rejet.                     |

Illustration 1.1 : Les 4 phases de l'aventure

Source : Grenier (2004 :174, d'après Mortlock, 2000 : 19-24).

Les phases trois et quatre, à l'opposé, représentent des degrés modérés, élevés ou même extrêmes de risques et requièrent des habiletés techniques et physiques plus élevées qui peuvent parfois dépasser le degré d'habileté de la personne. En ce sens, l'implication des personnes participantes est totale et peut même surpasser le degré de défi désiré. Des craintes associées aux blessures physiques et psychologiques, voire même au décès, rappellent que les phases trois et quatre sont plus exigeantes. Les adeptes peuvent ne pas se sentir en contrôle de la situation, mais dans un cas où le dénouement de l'activité est un succès, ils/elles peuvent en retirer un sentiment de satisfaction quasi euphorique ou de regret instantané lorsque la peur surplombe la fierté. Ces deux phases pourraient ainsi s'adresser davantage à des adeptes de

l'aventure dure ou des touristes d'aventure partenaires ou praticiens. Le modèle de Mortlock (2000) soutient donc qu'une aventure n'est pas fixe : elle varie selon ses participant.e.s, ses lieux, ses activités et selon le temps (Beedie, 2008 : 177).

Dans un contexte où les touristes d'aventure recherchent des expériences différentes et ont des habiletés diverses, cette étude cherche à comprendre comment leur assurer l'expérience du risque sans pour autant compromettre leur sécurité.

Pour ce faire l'étude :

- a) explore ce qu'implique le concept de risque et comment celui-ci est présenté par les questionnaires de milieux naturels et les voyageurs d'aventures ;
- b) recense et approfondit l'étude des motivations et des bénéfices que recherchent les touristes d'aventure ;
- c) présente des stratégies de prévention qui répondent à des enjeux de gestion des risques.

Le terrain choisi pour l'étude de cas est le Québec, comptant 43 régions naturelles protégées (SÉPAQ, 2019), ainsi qu'un nombre impressionnant de milieux naturels non protégés. Ces milieux proposent diverses activités d'aventure se pratiquant de manière autonome (sans service de guide) ou non autonome (avec service de guide). La chercheuse s'intéresse également aux différentes entreprises touristiques québécoises qui proposent la pratique d'activités d'aventure avec service de guides et qui oeuvrent dans les milieux protégés ou non protégés de la province, mais aussi à l'étranger.

Ce mémoire en sociologie met de l'avant la compréhension de « [...] l'action sociale en l'interprétant et par là l'expliquer causalement en son déroulement et ses effets » (Weber, 2016 : 95) sur les acteurs sélectionnés pour cette étude, soit les touristes

d'aventure, les gestionnaires de destinations naturelles et les voyageurs d'expériences d'aventure. L'approche sociologique a été sélectionnée dans le but d'élaborer sur l'intentionnalité des comportements des touristes, ainsi que sur la gestion et la mise en valeur du risque par les voyageurs et les gestionnaires de destinations naturelles. La chercheuse s'applique à trouver le sens réel du concept de risque dans le but de présenter des stratégies de prévention qui répondent à des enjeux de gestion des risques. Dans l'optique où « [...] les sociologies naissent dans les zones de rupture, de turbulence, de désorientation de repères, de confusions, de crises des institutions [...] » (Le Breton, 1992 : 9), la chercheuse questionne également la proposition du risque comme facteur de vente pour certain.e.s voyageurs. En ce sens, offrir le risque déstabiliserait un besoin inné, soit celui à la sécurité. Ces questions seront élaborées dans les chapitres suivants, en débutant par la méthodologie.

## CHAPITRE II

### MÉTHODOLOGIE

La recherche n'est pas une improvisation. Elle nécessite une structure pour guider à la fois la chercheuse et le chercheur, et pour assurer la validité de l'enquête. Ce chapitre fait état de la méthodologie de recherche utilisée dans ce mémoire. Il présente les différentes méthodes de collecte de données utilisées, en précisant entre autres leur choix dans le contexte de l'étude. S'en suit l'élaboration des méthodes d'analyse des données, mettant notamment de l'avant l'analyse de contenu et l'analyse de discours. Ce chapitre se conclue avec les considérations éthiques et les limites à la recherche.

#### 2.1 La méthode de recherche

Ce mémoire met de l'avant à la fois la recherche fondamentale et la recherche appliquée. La recherche fondamentale a pour objectif de faire progresser les connaissances scientifiques d'un domaine particulier à travers la construction de théories ou de lois (Zagre, 2013 : 16). À cet effet, l'utilisation d'une littérature diversifiée permet l'avancement des connaissances scientifiques du domaine touristique, particulièrement en tourisme d'aventure. Ainsi, la chercheuse fait appel aux études touristiques, sociologiques et psychologiques pour notamment comprendre la relation qu'entretiennent les touristes avec la prise de risques. L'étude comporte également un volet empirique. L'utilisation de la recherche appliquée vise

la solution de problèmes rencontrés sur le terrain et le développement de stratégies pouvant modifier les pratiques en cours (Zagre, 2013 : 16).

En raison de la nature exploratoire de la problématique étudiée et pour comprendre davantage les liens entre des touristes d'aventure en contexte de loisir ou de vacances ainsi que des voyageurs et des gestionnaires de milieux naturels au concept de risque, cette étude adopte une approche qualitative. La méthodologie qualitative « [...] met l'accent sur la compréhension et [...] repose sur l'interprétation des phénomènes à partir de significations fournies par les participants », soulignent Fortin *et al.* (2016 : 30). La chercheuse a donc le rôle « [...] d'interpréter les phénomènes en se fondant sur les significations que leur apportent ces derniers », précisent Denzin *et al.* (2000, cités dans Fortin *et al.*, 2016 : 30-31). C'est une méthode « [...] qui produit et analyse des données descriptives telles que les paroles écrites ou dites, et le comportement observable des personnes », concluent Taylor *et al.* (1984 : 5, cités dans Deslauriers, 1991 : 6).

De manière plus précise, la chercheuse utilise la phénoménologie comme méthode de recherche qualitative. Ce type de recherche « vise à comprendre un phénomène, à en saisir l'essence du point de vue des personnes qui en font ou en ont fait l'expérience », expliquent Fortin *et al.*, (2016 : 33). Ainsi, « [p]articipants provide the starting point, and through them you try to understand and interpret what is occurring and why », ajoutent Altinay *et al.* (2016 : 88). Le point de vue des personnes répondantes est mis de l'avant dans la compréhension des motivations et des bénéfices retirés de la pratique d'activités d'aventure. La chercheuse s'intéresse également au choix des voyageurs et des gestionnaires de milieux naturels d'offrir le risque comme expérience touristique à leurs clientèles et leur manière de le gérer. Elle souhaite aussi présenter quelques stratégies de prévention des risques utilisées par les acteurs de cette étude. La méthodologie qualitative, notamment l'utilisation de la

phénoménologie, se prête donc bien aux trois objectifs initiaux de ce mémoire qui placent l'expérience des personnes participantes au premier plan.

Cette étude vise à comprendre comment se construit la production et l'encadrement du risque dans un contexte sécuritaire, sans dénaturer l'expérience d'aventure. Pour ce faire, ce mémoire répond à trois sous-questions. Chaque question vise un acteur particulier, ainsi que des objectifs précis. Le tableau 2.1 présente les objectifs de l'étude, les acteurs qui y sont associés ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse de données utilisées pour répondre aux sous-questions.

La chercheuse trouvait pertinent de s'entretenir avec trois acteurs différents : des guides, des voyagistes d'expériences d'aventure et des gestionnaires de parcs naturels. Pour les voyagistes ainsi que les gestionnaires de parcs, la chercheuse désirait comprendre globalement leur manière de gérer le risque, tout en présentant une offre d'activités ou d'excursions d'aventure non dénaturée. Par les échanges avec les guides, elle désirait obtenir des témoignages sur leurs expériences en matière de gestion des groupes, de la sécurité et du risque. Il était difficile pour la chercheuse d'entrer réellement en contact avec des touristes d'aventure en contexte de loisir ou de vacances, en raison de la logistique et des coûts associés. Cependant, les guides qui ont un contact direct avec ces personnes dans le cadre de leur métier pouvaient offrir un point de vue beaucoup plus large sur les touristes.

Le site Internet de l'association Aventure Écotourisme Québec (AEQ) a été utilisé pour rechercher des voyagistes et des parcs naturels québécois susceptibles de vouloir participer à l'étude. La chercheuse a parcouru les sites Internet des acteurs et a contacté, par courriel, ceux proposant une gamme variée d'activités ou d'excursions d'aventure. Quatre voyagistes ainsi que quatre gestionnaires de parcs naturels québécois ont accepté de participer à l'étude.

| Sous-questions  | Sous-objectifs   | Acteurs visés   | Méthodes de collecte  | Méthodes d'analyse  |
|---|--|---|---|---|
| Exploration du concept de risque et comment celui-ci est présenté par les questionnaires de destinations naturelles et les voyageurs d'aventure | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les principales caractéristiques du concept de risque et la manière dont il est présenté aux touristes d'aventures</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les questionnaires de destinations naturelles</li> <li>▪ Les voyageurs d'expériences d'aventure</li> <li>▪ Les guides</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Littérature scientifique</li> <li>▪ Entretiens semi-dirigés</li> <li>▪ Sites Internet de parcs naturels et de voyageurs québécois</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Codage ouvert</li> <li>▪ Codage axial</li> <li>▪ Codage sélectif</li> <li>▪ Analyse de contenu</li> <li>▪ Analyse de discours</li> </ul> |
| Recensement des motivations et des bénéfices que recherchent les touristes d'aventure   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprendre les motivations et les bénéfices recherchés par les touristes d'aventure ainsi que leurs influences sur leurs pratiques</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les touristes d'aventure</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Littérature scientifique</li> <li>▪ Entretiens semi-dirigés</li> <li>▪ Observations participantes</li> </ul>                                 |   |
| Présentation de stratégies de prévention répondant à des enjeux de gestion du risque  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des stratégies de prévention des risques qui favorisent les bénéfices recherchés par les touristes dans un contexte sécuritaire et sans dénaturer l'expérience d'aventure</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les questionnaires de destinations naturelles</li> <li>▪ Les voyageurs d'expériences d'aventure</li> <li>▪ Les guides</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Littérature scientifique</li> <li>▪ Entretiens semi-dirigés</li> </ul>   |   |

Tableau 2.1 : Objectifs, acteurs, méthodes de collecte et d'analyse de données en liens avec les trois sous-questions à l'étude

Source : Synthèse de l'auteure.

Du côté des guides, la chercheuse a utilisé la méthode d'échantillonnage par boule de neige (aussi appelée échantillonnage par réseaux). Cette méthode consiste à « demander à des personnes recrutées initialement selon des critères de sélection précis de suggérer le nom d'autres personnes qui leur paraissent répondre aux mêmes critères », expliquent Fortin *et al.* (2016 : 272). La chercheuse a donc invité les guides qui lui étaient présentés par les voyagistes à parler de l'étude auprès de leurs connaissances pouvant répondre aux critères d'inclusion afin de voir si certain.e.s étaient intéressé.e.s à participer à l'étude à leur tour. Ces personnes fournissaient quelques contacts à la chercheuse, qui de son côté, était en mesure de les rejoindre. Les voyagistes avaient aussi la possibilité de mettre la chercheuse et leurs contacts en lien via un message courriel commun. En quel cas, le recrutement, pour ainsi dire, s'est fait entre personnes participantes. Six guides ont ainsi participé à l'étude.

La chercheuse est enfin entrée en contact via courriel avec des directions d'associations québécoises prônant la sécurité dans le but de valider ou éclaircir certaines informations puisées dans la littérature scientifique. Pierre Gaudreault, directeur d'Aventure Écotourisme Québec, Sonia Vaillancourt, directrice du Conseil québécois du Loisir ainsi que Guilaine Denis, directrice aux événements et services aux membres de la Société de sauvetage du Québec, ont également participé à l'étude.

L'échantillonnage des voyagistes, des gestionnaires de parcs naturels, ainsi que des guides s'est donc effectué de manière non probabiliste. L'échantillonnage non-probabiliste prévoit le « choix de participants et participantes selon des caractéristiques précises », soulignent Fortin *et al.* (2016 : 263). Pour les voyagistes ainsi que les gestionnaires de parcs naturels, le critère d'inclusion principal concernait la proposition d'une offre variée d'activités d'aventure comme l'escalade, le vélo de montagne, le ski hors piste, le ski de haute route, le kayak de rivière, le canot, le

rafting, la Via Ferrata, la tyrolienne ou l'hébertisme, entre autres. « [L]es critères d'inclusion décrivent les caractéristiques que doit posséder un sujet pour faire partie de la population (cible et accessible) », expliquent Fortin *et al.* (2016 : 262). Pour les guides, le critère d'inclusion principal concernait la pratique professionnelle des activités d'aventure, à temps partiel ou à temps plein. La formation académique n'étant pas nécessaire pour être guide au Québec, ce critère n'a pas été pris en compte. Ceci étant dit, les guides interrogés avaient une expérience de guidage allant de 3 à 11 ans.

## 2.2 Les méthodes de collecte de données

Préalablement aux méthodes de collecte de données terrain, la chercheuse a débuté son enquête en explorant la littérature scientifique des domaines du tourisme, de la sociologie et de la psychologie. Elle a également puisé ses sources d'informations de sites Internet d'organisations d'État, telles que la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), Parcs Canada (PC) et d'associations comme Aventure écotourisme Québec (AEQ), le Conseil québécois du loisir (CQL) et la Société de sauvetage du Québec. La littérature consultée par la chercheuse regroupe également des rapports gouvernementaux, de la littérature grise et des articles scientifiques. Le dépouillement de ces diverses sources d'informations a aidé la chercheuse à monter une banque de renseignements pertinents pour la compréhension de la problématique de recherche. En plus de cette documentation, la chercheuse se base également sur des entretiens semi-dirigés ainsi que des observations participantes en tant que méthodes de collecte de données supplémentaires.

La chercheuse a également consulté sept sites Internet de voyagistes d'aventure ainsi

que sept sites Internet de parcs naturels québécois dans le but de réaliser une analyse de discours entourant les règles de sécurité et les risques inhérents aux activités proposées. Le but était d'effectuer un portrait global des mesures de sécurité mises en place, des risques inhérents à la pratique des activités d'aventure ainsi que leur manière d'être communiqués aux clientèles potentielles. Ces sites Internet ont été choisis de manière aléatoire sur le site de l'AEQ. L'analyse de discours prend en compte à la fois les images et les textes explicatifs qui accompagnent la description des activités. À des fins de confidentialité, les voyageurs ainsi que les parcs naturels analysés dans cette partie ne sont pas les mêmes que ceux ayant participé aux entretiens semi-dirigés et aux observations participantes.

### 2.2.1 L'entretien semi-dirigé

« Dans l'entrevue semi-dirigée, le chercheur établit habituellement une liste des sujets à aborder, à partir desquels il formule des questions présentées au participant dans l'ordre qu'il juge à propos. L'entretien semi-dirigé fournit au sujet l'occasion d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur le sujet traité », soutiennent Fortin *et al.* (2016 : 201). Ainsi, « un entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l'exploitation de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance », souligne Berthier (2010 : 78, cité dans Sauvayre, 2013 : 9). « L'entrevue est [donc] considérée comme le moyen privilégié pour tenter de comprendre l'autre », ajoutent Fontana *et al.* (1994, cités dans Fortin *et al.*, 2016 : 201). L'entretien est qualifié de semi-directif lorsqu'il n'est pas complètement ouvert, mais laisse tout de même une certaine liberté d'interaction entre la personne participante et la chercheuse. Pour ce faire, la chercheuse utilise des guides d'entretiens pour diriger l'entrevue, plutôt qu'un

questionnaire fermé. Ces guides d'entretiens « [permettent] de suivre une certaine linéarité, sans s'en tenir à une chronologie ou à une formulation stricte », explique Zagre (2013 : 87). Ainsi, « [ils] compte[nt] les éléments correspondant aux questions », ajoute Bertaux (2005, cité dans Sauvayre, 2013 : 18), sans toutefois être exhaustifs.

La chercheuse a conçu deux guides d'entretiens différents : un pour les voyageurs et les gestionnaires de milieux naturels (*Annexe A*) et un autre pour les guides (*Annexe B*). Dans les deux cas, les questions se référaient aux sous-questions du mémoire et étaient reliées à au moins une source scientifique pour s'assurer de leur pertinence.

La durée des entretiens semi-dirigés effectués auprès des voyageurs, des gestionnaires de parcs naturels, des guides ainsi que des directions d'associations variait de 20 à 40 minutes, selon la longueur des réponses des personnes répondantes. Les entretiens se sont effectués soit par téléphone ou en personne, l'heure et le lieu public, (par exemple dans un café ou à l'Université) à la discrétion du/de la répondant.e.

En plus des entretiens semi-dirigés, la chercheuse a complété sa collecte de données avec des observations participantes.

### 2.2.2 L'observation participante

L'observation scientifique « est la constatation attentive des phénomènes sans volonté de les modifier, à l'aide de moyens d'investigation et d'études appropriées à cette constatation », explique Zagre (2013 : 97). Elle permet d'observer, selon la nature de l'étude, des activités, des comportements, des processus, des émotions, des

expressions faciales ou orales. Le type d'observation utilisé par la chercheuse est l'observation participante. Ce type d'observation ne met pas de l'avant l'intervention de la chercheuse. Les observations se réalisaient de manière simultanée et individuelle, c'est-à-dire en symbiose avec le déroulement des activités et n'étaient effectuées que par la chercheuse elle-même (Zagre, 2013 : 99). Elle a utilisé un guide d'observations, monté sous forme de grille, pour faciliter la prise de notes au retour des activités (*Annexe C*). Cette grille faisait office d'outil d'observations (Fortin *et al.*, 2016 : 324).

La chercheuse a privilégié l'observation participante dans le but de prendre part aux activités d'aventure avec les clientèles, car le terrain d'étude choisi ne lui permettait pas de demeurer inactive ou immobile. « Participant observation increases [the] opportunities to understand the study context « from the inside », and [the observer] [...] may become a research subject [itself] [as a participant] », expliquent Altinay *et al.* (2016 : 150). La chercheuse devait donc réellement participer activement aux activités pour des observations plus complètes et détaillées. La prise de notes dans la grille d'observations se réalisait en fin d'activité. En choisissant l'observation participante, la chercheuse était davantage en mesure de demeurer concentrée sur la pratique de l'activité et attentive aux comportements et aux expressions faciales et corporelles des personnes participantes.

La grille d'observations était divisée en trois catégories distinctes, soit les bruits et les courtes paroles, les expressions faciales et corporelles ainsi que les comportements visibles. La chercheuse avait inséré dans son tableau une liste des commentaires et expressions qui étaient davantage susceptibles d'être mentionnés pendant les observations. Elle n'avait ensuite qu'à remplir la grille en fin d'activité. Cette méthode était rapide et lui permettait d'être efficace et de se souvenir plus aisément des observations retenues pendant l'activité.

La chercheuse a participé à trois observations participantes en période hivernale. La première observation effectuée a été réalisée chez un.e voyageur.e d'activités d'aventure. La chercheuse a pris part à l'activité de ski-raquette auprès d'un groupe de 5 touristes étrangers, excluant le/la guide. La seconde observation s'est déroulée dans un parc régional. La chercheuse a de nouveau pris part à l'activité de ski-raquette auprès d'un groupe de 7 touristes québécois, excluant le/la guide. Enfin, la dernière observation s'est déroulée dans une formation pré-départ à un voyage de randonnée au Népal. Cette dernière observation incluait 8 touristes québécois et le/la formateur.trice. Pour ce terrain, la chercheuse n'a pas participé au voyage en tant que tel, mais a observé les expressions faciales et corporelles, les comportements, ainsi que pris en notes certains commentaires et questionnements vis-à-vis leur voyage. La chercheuse a obtenu l'accord de chaque participant.e pour prendre part aux activités ou à la formation. La chercheuse a observé 20 personnes participantes au cours de ses trois observations. Pour les trois terrains, la chercheuse s'est présentée comme étant étudiante à la Maîtrise en développement du tourisme, enquêtant le risque en tourisme d'aventure. Elle précisait ensuite la nature des observations effectuées (les bruits et les courtes paroles, les expressions faciales et corporelles ainsi que les comportements visibles). La durée des observations a varié d'une à trois heures, selon l'activité et le milieu.

La chercheuse a également pu distribuer de courts questionnaires (*Annexe D*) aux touristes par le biais de ses trois observations participantes. Ces questionnaires étaient réduits dans le but de ne pas interrompre ou déranger le déroulement normal des activités. La première partie du questionnaire, portant sur les motivations des adeptes à prendre part à l'activité, l'excursion ou le voyage, était distribuée avant le début de la journée ou de la rencontre. La deuxième partie, portant sur les bénéfices de l'activité, de l'excursion ou du voyage, était distribuée en fin de journée. Les personnes répondantes étaient en mesure de reconnaître leurs questionnaires par

leurs initiales ou un code attribué en début de journée. Cette mesure a permis de conserver leur anonymat. Pour la troisième observation, la deuxième partie du questionnaire a été envoyée par courriel, par le biais du/de la voyageur, à la suite de leur voyage. Le/la voyageur a ensuite renvoyé les questionnaires remplis à la chercheuse. La chercheuse avait l'accord des voyageurs et des gestionnaires de parcs naturels pour faire les observations et distribuer ses questionnaires.

La chercheuse a évalué le profil respectif de chaque personne répondante au questionnaire selon les degrés de difficulté des activités, émis au préalable par les voyageurs et le parc naturel participants à l'étude. Le tableau 2.2 présente les détails concernant la classification ainsi que les profils respectifs de chaque touriste. Les participant.e.s à cette étude sont à la fois des excursionnistes pratiquant le tourisme d'aventure en guise de loisirs, ainsi que des touristes dont le but du voyage est centré sur la pratique d'activités d'aventure.

### 2.3 Les méthodes d'analyse de données

La chercheuse a utilisé l'analyse de contenu pour extraire les renseignements pertinents des sources d'information des sites Internet d'organisations d'État comme la SÉPAQ ou PC et d'associations comme l'AÉQ, des rapports gouvernementaux, de la littérature grise, des ouvrages ainsi que des articles scientifiques. « Analyser le contenu [...] c'est rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens qui y est présenté, formuler et classer tout ce que « contient » ce document ou communication », souligne Muchielli (1979 : 17 cité dans, Deslauriers, 1991 : 79). «

| Touristes                | Détails pour la classification   | Profils respectifs  |
|--------------------------|--|---|
| Touristes n° 1 à 5       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité s’adressant aux débutant.e.s selon le/la voyageur</li> <li>▪ Touristes étrangers non familiers avec la neige</li> <li>▪ Ayant pratiqué le tourisme d’aventure à quelques reprises</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débutant.e.s, adeptes de l’aventure douce</li> <li>▪ Touristes d’aventure participants</li> </ul>            |
| Touristes n° 6 à 12      | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité s’adressant aux débutant.e.s selon le parc naturel</li> <li>▪ Touristes locaux (québécois.e.s) n’ayant jamais pratiqué l’activité</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débutant.e.s, adeptes de l’aventure douce</li> <li>▪ Touristes d’aventure participants</li> </ul>            |
| Touristes n° 13-14-17-20 | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voyage offrant un niveau de confort raisonnable et un effort plus ou moins soutenu selon le voyageur</li> <li>▪ Touristes locaux (québécois.e.s) avec plusieurs expériences de voyages d’aventure récentes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avancé.e.s, adeptes de l’aventure dure</li> <li>▪ Touristes d’aventure praticiens</li> </ul>                 |
| Touristes n° 15-16       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voyage offrant un niveau de confort raisonnable et un effort plus ou moins soutenu selon le voyageur</li> <li>▪ Touristes locaux (québécois.e.s) avec quelques expériences de voyages d’aventure antérieures</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intermédiaires/avancé.e.s, adeptes de l’aventure dure</li> <li>▪ Touristes d’aventure partenaires</li> </ul> |
| Touristes n° 18-19       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voyage offrant un niveau de confort raisonnable et un effort plus ou moins soutenu selon le voyageur</li> <li>▪ Touristes locaux (québécois.e.s) à leurs premières expériences de voyages d’aventure</li> </ul>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intermédiaires, adeptes de l’aventure dure</li> <li>▪ Touristes d’aventure partenaires</li> </ul>            |

Tableau 2.2 : Classification et profils respectifs des touristes à l’étude

Source : compilation de l’auteur.

L'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique [...] du contenu manifeste des communications », ajoutent Pinto *et al.* (1967, cités dans Zagre, 2013 : 106). L'analyse de contenu sous-entend donc le dépouillement des sources d'informations de manière très factuelle (comment cette information est présentée et décrite dans les documents).

L'analyse de discours est une autre technique utilisée par la chercheuse, particulièrement pour la compréhension des entretiens semi-dirigés, mais également lors de la consultation des sites Internet des voyagistes et des parcs naturels québécois sélectionnés. L'analyse de discours « [i]s concerned with the investigation of language and one might reasonably expect linguistics, the discipline concerned with the study of language, to be the root for «discourse analysis» », expliquent Gillen *et al.* (2005 : 146). L'analyse de discours implique ainsi de distinguer certaines particularités dans le langage utilisé, comme la grammaire et ses effets sur le/la participant.e, l'utilisation des pronoms personnels et même l'utilisation du ton passif ou actif (Gillen *et al.*, 2005 : 149). La chercheuse a donc tenté d'être attentive aux paroles utilisées et à l'orientation des entretiens lors de leur analyse, ainsi qu'aux textes et aux images présentes sur les sites Internet des voyagistes et des parcs naturels québécois sélectionnés.

### 2.3.1 Analyse des entretiens semi-dirigés et des observations participantes

La chercheuse a utilisé l'approche inductive dans l'analyse de ses données terrain. L'approche inductive signifie que les conclusions émises par la chercheuse proviennent d'évidences et de phénomènes ayant été observés lors de la collecte de données (Altinay *et al.*, 2016 : 91). Les conclusions de la chercheuse sont donc

basées sur ce qui ressort généralement de sa collecte de données. Comme cette recherche développe sur le contexte entourant le phénomène étudié, la chercheuse croyait intéressant de choisir une approche se rapprochant davantage des singularités du qualitatif.

La première étape de cette approche concerne la familiarisation des données rencontrées (Altinay *et al.*, 2016 : 211). Lors de cette première étape, la chercheuse a réécouté les divers entretiens et a noté ses impressions, ses pensées et les thèmes émergents qui ressortaient des dires des personnes répondantes. La chercheuse a ensuite fait une relecture des verbatim, dans le but d'accélérer le repérage des concepts ainsi que les liens les unissant (Altinay *et al.*, 2016 : 211).

La chercheuse a ensuite utilisé le logiciel NVivo comme outil d'organisation et de classification des données. Tous les entretiens (avec les voyageurs, les gestionnaires de parcs et les guides) ont été intégrés au logiciel. Les courts questionnaires des participant.e.s aux activités et à la formation ont également été ajoutés. La chercheuse a ensuite procédé à leur codage ouvert. Cette technique consiste à « [...] examining, comparing, conceptualising and categorising data [...] », expliquent Strauss *et al.* (1990 : 61). En d'autres mots, cette étape a aidé à identifier les principales variables du phénomène étudié et les catégoriser. Par exemple, l'un des thèmes récurrents était les difficultés rencontrées. Toutes les réponses des voyageurs, des gestionnaires de parcs ou des guides pouvant être classées dans cette catégorie sont regroupées. Il était par la suite plus facile pour la chercheuse d'identifier les thèmes les plus importants de son étude. Le processus s'est ensuite répété pour tous les verbatim.

Après cette première étape, la chercheuse a utilisé la section « Mémo » du logiciel dans laquelle elle a construit un tableau. La première colonne de ce tableau comporte les différents thèmes, identifiés à l'étape précédente. La seconde colonne inclut les

réponses des verbatim associées aux thèmes de la première colonne. La chercheuse a ensuite fait une relecture de toutes les réponses codées sous chacun des thèmes. La troisième colonne correspond à un résumé des verbatim qui émet également des conclusions pouvant comparer et croiser les dires des trois acteurs. La chercheuse a donc utilisé ici la technique du codage axial. Ce type de codage « [makes] explicit connections between a category and its subcategories in order to understand the phenomenon to which they relate », précise Dey (2003, cité dans Altinay *et al.*, 2016 : 213). Enfin, la chercheuse a relié chaque résumé à un concept théorique pour effectuer un codage sélectif. Ce type de codage met de l'avant l'intégration de la théorie aux thèmes préalablement identifiés (Altinay *et al.*, 2016 : 214). L'identification de ces théories a aidé la chercheuse à associer le discours des personnes participantes aux théories puisées dans les sources d'informations consultées.

En somme, le tableau met de l'avant l'utilisation de la comparaison. La comparaison des thèmes ressortis dans l'analyse des données a aidé la chercheuse à mettre en évidence les similitudes dans le discours des personnes participantes. Cette étape est importante car elle « [s]harpens generalizability, improves construct definition, and raises theoretical level », souligne Eisenhardt (1989 : 533). D'un autre côté, la confrontation des données différentes en un tableau permet « [to] raises theoretical level, and sharpens construct definitions », ajoute (Eisenhardt, 1989 : 533).

La chercheuse n'a pas eu recours au logiciel NVivo pour effectuer l'analyse des observations participantes. Elle a repris les guides d'observations ainsi que les notes prises pendant les activités et a simplement réalisé un résumé de ses constatations. Ici, le processus fut plus simple étant donné que les observations étaient déjà classées et résumées dans un tableau.

## 2.4 Considérations éthiques

Cette recherche remplit les considérations éthiques nécessaires demandées par l'Université du Québec à Montréal. En effet, la chercheuse a d'abord effectué la formation en ligne de l'EPTC2 : FER, *l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains : Formation en éthique de la recherche*, lui accordant donc le Certificat d'accomplissement prodigué à cet effet. La chercheuse a ensuite rempli la demande d'évaluation de son projet de recherche en ligne, qui a été approuvé par son directeur de recherche ainsi que par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) lui accordant le Certificat d'approbation éthique (*Annexe E*). Le formulaire de consentement (ETH 03A) distribué par courriel à tous les acteurs interrogés était également annexé à cette demande d'évaluation, tout comme les guides d'entretiens. Ce formulaire est important, car « [l]a principale responsabilité éthique du chercheur concerne sans contredit le respect et la protection des participants à une étude », soulignent Fortin *et al.* (2016 : 151). Ce formulaire décrit le projet de recherche et ses objectifs, ainsi que toutes les modalités impliquées (nature et durée de la participation, avantages liés à la participation, risques liés à la participation, confidentialité, participation volontaire et retrait).

Au moment de l'entretien, une seconde lecture du formulaire de consentement a été effectuée dans le but de rappeler et confirmer les implications à l'étude aux personnes répondantes. Ils ont ensuite signé de plein gré le formulaire. Ce détail est important étant donné que pour être valable, un consentement doit être « libre, éclairé et continu », précisent Fortin *et al.* (2016 : 158). La chercheuse leur a également demandé leur autorisation à enregistrer l'entretien. Aucun.e participant.e n'a refusé l'enregistrement. Un.e seul.e a préféré garder l'anonymat. Dans le but de respecter cet

acteur et pour que son identification demeure impossible, les personnes répondantes sont nommées par leur rôle, c'est-à-dire « guide » ; « voyageur » ou « gestionnaire ».

Au moment de l'observation participante, la chercheuse a obtenu un consentement verbal de la part des personnes participantes pour pouvoir les observer. Les observations ont été notées à la suite de l'activité. Aucune observation n'a été enregistrée. Les personnes participantes ont toutes accepté de remplir les questionnaires réduits qu'ils/elles ont remplis à la main en dehors du temps alloué aux activités ou à la formation, dans le but de ne pas perturber le temps accordé aux loisirs. L'anonymat de tous.tes est sans contredit conservé, c'est pourquoi ils sont nommés « touriste » dans l'étude.

## 2.5 Limites de la recherche

La difficulté, en tourisme, est d'interroger les personnes participantes lors de la pratique d'activités. Le temps alloué à l'activité lui-même ne se prête généralement pas à des entretiens. Il est aussi difficile de « monopoliser » les touristes durant leurs vacances pour obtenir des entretiens. Dans un contexte où les entretiens sont primordiaux (particulièrement dans les études qualitatives), il faut donc choisir des activités où il y a des temps d'attente, avant et/ou après pour la distribution de courts questionnaires, par exemple.

De plus, les observations ont uniquement été réalisées lors d'activités guidées dans le but, entre autres, de maximiser les opportunités de rencontres avec les adeptes. Ainsi, aucune observation d'activité pratiquée de manière autonome (sans la présence de guide) n'a pas été accomplie. La chercheuse n'a également pas participé au voyage de

randonnée au Népal. Elle a uniquement pris part à la rencontre pré-départ et a pu noter les questionnements, les angoisses et les comportements des gens pendant la rencontre. Cette observation demeure tout de même pertinente, dans le contexte où le Népal est un terrain d'activité plus extrême que les autres terrains québécois étudiés. Ces difficultés sont exclusivement de nature logistique. Sur le plan de l'éthique, les interventions de la chercheuse pendant le terrain se sont réalisées avec le plein consentement des voyageurs, des gestionnaires de parcs, des guides et des touristes.

Cette situation a cependant apporté quelques biais à l'étude. « Le biais peut se définir comme une déformation systématique des conclusions se dégageant d'une étude », soulignent Fortin *et al.* (2016 : 171). D'abord, l'échantillon recueilli de données ne permet pas d'appliquer des conclusions générales au domaine touristique, encore moins au domaine du tourisme d'aventure. La chercheuse a envoyé près d'une quarantaine d'invitations, par courriels, à divers voyageurs et gestionnaires de parcs au Québec afin de leur proposer de participer à son étude. Huit d'entre eux ont répondu à l'appel.

De plus, le fait d'avoir observé uniquement des activités guidées n'offre pas un portrait global de la pratique d'activités d'aventure au Québec. En effet, plusieurs activités se pratiquent de manière autonome et les comportements des individus dans ce contexte peuvent s'avérer être différents.

Les entretiens semi-dirigés comme les observations participantes ont été effectuées en fin de période automnale, mais particulièrement en période hivernale. La chercheuse n'a donc pas pu interroger suffisamment d'entreprises proposant des activités estivales comme le rafting, le kayak ou le canot, car plusieurs étaient fermées pour la saison. Le même biais s'applique aux observations participantes. Il se peut ainsi que

le portrait effectué par la chercheuse soit principalement relatif à l'automne ou à l'hiver et ne corresponde pas ou peu à la saison estivale.

Quatre touristes (partis en voyage de randonnée au Népal) n'ont pas renvoyé leurs questionnaires de retour au voyageur à la suite de leur séjour. Cet incident s'est produit en période de pandémie de Covid-19 et le/la voyageur comme la chercheuse n'ont pas osé insister davantage pour leurs questionnaires. Les réponses quant aux bénéfices de leur voyage de randonnée ne sont donc pas compilées dans cette étude.

Enfin, comme la transcription des observations se réalisait en fin d'activité, il se peut que la chercheuse ait oublié ou déformé des observations bien malgré elle. En effet, elle devait demeurer concentrée tout au long de l'activité, en plus d'observer les autres personnes participantes et tenter de tout assimiler. Quoiqu'il en soit, la chercheuse n'a pas été affectée par l'engagement physique ou psychologique des activités étant donné son habitude à pratiquer des sports hivernaux.

## Synthèse

Ce chapitre a présenté la méthodologie de recherche utilisée dans ce mémoire. La chercheuse y a décrit son choix d'utiliser une approche qualitative et plus particulièrement la phénoménologie qui lui permet de mettre de l'avant la voix des personnes répondantes dans ses résultats. La chercheuse a ensuite présenté ses méthodes de collecte de données que sont les entretiens semi-dirigés et les observations participantes. Pour l'analyse des données, elle a décrit le processus d'utilisation du logiciel NVivo comme outil de classification, ainsi que les différents types de codages (ouvert, axial, sélectif). Enfin, le chapitre a présenté les considérations éthiques et les limites de cette recherche.

La proposition d'activités, d'excursions et de voyages d'aventure représente des enjeux importants pour les voyageurs et les gestionnaires de milieux naturels, car ces acteurs proposent le risque. Le prochain chapitre traitera de cet aspect.

## CHAPITRE III

### PRÉSENTATION ET EXPLORATION DU CONCEPT DE RISQUE

Le risque en tourisme d'aventure peut être analysé comme un phénomène en deux temps. D'un côté, la proposition d'activités en milieux naturels est elle-même audacieuse, car le risque zéro n'existe pas. D'un autre côté, la possibilité de prendre des risques supplémentaires lors de la pratique de tels loisirs provoque des enjeux de gestion importants pour certains voyageurs et gestionnaires de milieux naturels. Dans tous les cas, la pratique d'activités d'aventure sous-entend la prise de risques, qu'elle soit désirée ou non. C'est pourquoi il est important de comprendre le concept de risque et ce qu'il implique concrètement.

L'objectif de ce chapitre est donc de présenter le concept de risque et d'analyser comment il est abordé par les voyageurs et les gestionnaires de milieux naturels. Dans un premier temps, la chercheuse élabore sur le concept de risque. Puis, elle aborde les enjeux physiques et égocentriques liés à la pratique du tourisme d'aventure. Dans un deuxième temps, elle présente les enjeux entourant la présentation du risque comme élément marketing. Dans un dernier temps, la chercheuse présente les résultats de l'étude de cas qui met de l'avant une analyse de discours de la présentation du risque et de la sécurité, les difficultés rencontrées auprès des clientèles, l'accidentalité ainsi que la communication des risques.

#### 3.1 Le risque – concept

À sa plus simple expression, le risque sous-entend la possibilité d'une perte potentielle ou de dommages (Kermisch, 2012 : 4). Le risque représente « [...] the balance between opportunity and possible loss », souligne Barton (2007 : 13). Il existerait donc une contradiction à choisir le risque lors de la pratique de loisirs parce qu'ils sont censés comporter un caractère libérateur et plaisant (Dumazedier *et al.*, 1966 : 355). Malgré tout, les touristes d'aventure acceptent un certain niveau de risque (possibilité de blessures ou même de décès) (Breivik, 1995, cité dans Castanier *et al.*, 2010 : 478), car il est partie intégrante de la pratique de la plupart des activités d'aventure. Ils prennent donc part de manière volontaire et consciente à des activités plus ou moins audacieuses.

La prise de risques ne serait pas aussi fréquente et acceptée, notamment dans le domaine du tourisme d'aventure, si elle ne pouvait procurer un gain éventuel. Le risque peut donc être considéré comme un élément positif à la pratique d'une activité d'aventure (Johnston, 1989 : 324), mais la possibilité d'être gratifié est davantage l'élément motivationnel. En réalité, le risque influence les perceptions et le processus de décisions des individus (Cheron *et al.*, 1982 : 140).

Le concept de risque est aussi parfois divisé en deux entités distinctes, par l'ajout d'adjectifs qui donnent davantage de précision au type de risque auquel les adeptes d'expériences d'aventure font face. Par exemple, les risques réels représentent des menaces manifestes alors que les risques perçus sont apparents, mais pas nécessairement présents pour tous (Ewert *et al.*, 1997 : 22). Les risques réels seraient davantage fondés, étant visibles, alors que les risques perçus dépendraient de l'adaptabilité d'un individu à accepter le danger. Les risques perçus se distinguent également des risques réels par leur « [...] small level of residual risk but a very high component of thrill and challenge [...] », ajoute Barton (2007 : 18).

Outre ces deux types de risques, les risques contrôlés et incontrôlés sont aussi mentionnés à diverses reprises dans la littérature consultée. Les risques contrôlés ne sont pas aléatoires ; ils dépendent du comportement de l'adepte et permettent, entre autres, de défier des habilités personnelles (Celsi *et al.*, 1993 : 16). Les risques contrôlés, lorsqu'ils sont perçus comme des défis à surmonter, peuvent agrémenter l'expérience d'aventure (Cater, 2006 : 318). Les risques incontrôlés sont évités le plus possibles (Celsi *et al.*, 1993 : 16). Par exemple, une avalanche dans le cas du ski et de la planche à neige ou un décollement de la paroi dans le cas de l'escalade de roche représentent des risques incontrôlés. Ils font donc davantage références à des éléments externes. Ils ne seraient pas désirés et pourraient provoquer des accidents.

Le risque peut également être évalué selon une hiérarchie en quatre temps, à savoir 1) le risque générique ; 2) le risque relatif au site ; 3) le risque journalier et 4) le risque dynamique. Cela signifie, d'une certaine manière, qu'il est un phénomène évolutif. Les deux premiers niveaux mettent de l'avant le risque comme un facteur externe et incontrôlable. Dans ce cas-ci, le risque serait davantage associé au site qui permet la pratique de l'activité. C'est le cas du risque de type générique qui peut subvenir peu importe l'emplacement de l'activité (Barton, 2007 : 60). Le risque relatif au site concerne une activité particulière à un endroit particulier (Barton, 2007 : 63). Le risque est donc présent à ce site, mais absent des autres (Barton, 2007 : 63). Les deux derniers niveaux mettent davantage la responsabilité sur les adeptes d'expériences d'aventure comme facteur de risque. Ainsi, un risque de type journalier est relatif à un groupe particulier sur un site particulier lors d'une telle journée (Barton, 2007 : 65). Par exemple, ce type de risque peut être influencé par les conditions météorologiques, les conditions au sol ou le niveau de l'eau (Barton, 2007 : 65). Enfin, un risque dynamique évolue pendant la pratique de l'activité (Barton, 2007 : 67). Le niveau de risque varie au cours de l'activité et pourrait même être déterminé par le comportement des personnes participantes tout au long de celle-ci.

### 3.2 Les enjeux physiques reliés à la pratique d'activités d'aventure

Les principaux enjeux physiques reliés à la pratique du tourisme d'aventure abordés dans la littérature grise concernent les accidents ayant causé des blessures majeures, voire même des décès. Les accidents mineurs ne sont pas souvent communiqués, car ils s'apparentent davantage à ce qui pourrait être vécu dans la vie de tous les jours (Barton, 2007 : 10). Ainsi, « [w]hat is more difficult to gauge is the number of minor accidents that occur in adventure tourism. Most reporting comes in the form of media interest [...] », confirme Cater (2006 : 320).

Bien que les médias présentent davantage les accidents majeurs ainsi que les décès reliés au tourisme d'aventure, la pratique d'activités de plein air au Québec dénombre plus d'accidents mineurs que d'accidents majeurs. Par exemple pour la saison 2000-2001, près de la moitié des blessures en ski alpin ne nécessitait qu'un traitement mineur (Flores *et al.*, 1995, cité dans Bujold *et al.*, 2002 : 84). Les traumatismes les plus répertoriés en ski de fond entre 1991 et 1994 sont les engelures, les blessures de surutilisation et les entorses (Flores *et al.*, 1995, cité dans Bujold *et al.*, 2002 : 80). En 2000, on dénombre une diminution de 56% des blessures graves en vélo de randonnée au Québec (Flores *et al.*, 1995, cité dans Bujold *et al.*, 2002 : 57). Les blessures les plus fréquentes reliées à la pratique de vélo de montagne entre 1991 et 1994 étaient les entorses et les fractures aux membres supérieurs (Flores *et al.*, 1995, cité dans Bujold *et al.*, 2002 : 50).

Cependant, la constance des accidents plus critiques publiés de façon continue dans les médias prouve que cet enjeu est toujours actuel. Au Québec par exemple, un planchiste est décédé le 5 janvier 2019 lors d'une mauvaise chute au Mont Lac-Vert, au Lac-Saint-Jean (Radio-Canada, 2019a). Peu de temps après, au mois de mai de la

même année, une jeune femme a succombé à ses blessures lors d'un accident de rafting sur la rivière Matawin (Radio-Canada, 2019b). En novembre 2019, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) devait verser 12 000\$ à une victime d'accident de tyrolienne survenue à la Station touristique Duchesnay (La Presse, 2019). En janvier 2020, huit motoneigistes ainsi que leur guide ont été impliqués dans un accident au Lac-Saint-Jean et trois d'entre eux seulement ont survécu à la tragédie (Radio-Canada, 2020c). Ces cas précis ne sont que des exemples sommaires. La chercheuse s'en est tenue à donner des exemples de types d'accidents qui ont l'aventure en commun à des fins informatives, sans faire une analyse exhaustive de ces cas. Ainsi, une quantité plus impressionnante d'accidents mineurs ou majeurs se produisent chaque année dans diverses activités sportives de plein air et au sein de différents milieux.

Au Québec, il existe actuellement une problématique entourant la surveillance des points d'eau en milieux naturels, entraînant dans certains cas des blessures ou des noyades (voir encadré 3.1). En effet en date du 25 juillet 2020, le Québec dénombrait 55 noyades depuis le début de l'année dans ses différents points d'eau et piscines contre 37 l'année précédente à pareille date (Morissette-Beaulieu, 2020).

Des enjeux physiques menacent également plusieurs autres activités d'aventure ne se pratiquant pas nécessairement dans l'eau. Au Québec, Paul Villeneuve (2007) a produit une version préliminaire de l'analyse sommaire des données de décès par traumatismes d'origines récréatives et sportives (TORS) en collaboration avec la Direction de la promotion de la sécurité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (DPSMELS, 2007). Ce document fait une analyse sommaire des données de décès du bureau du coroner du Québec, de 1990 à 2005. Les activités récréatives associées à cette étude sont entre autres l'alpinisme, l'escalade, la baignade, le canot, le kayak, la plongée, le ski alpin et la planche à neige.

### Encadré 3.1 : Problématique entourant la surveillance des points d'eau en milieux naturels

1. Certains parcs naturels doivent fermer leurs plages surveillées pour deux raisons principales :

- Problème de recrutement de sauveteur.euse.s ;
- Non respect des normes environnementales sur la qualité des eaux de baignade (Denis, 2020, communications personnelles).

= Plusieurs parcs naturels se retrouvent avec des points d'eau non surveillés et une forte demande de baignade lors de la période estivale

2. Il y a un non respect des règles de la part de quelques adeptes de parcs. Certaines personnes vont sortir des sentiers balisés pour se baigner, alors qu'elles devraient y demeurer ou uniquement aller « se rafraîchir » (Denis, 2020, communications personnelles), quoique ce concept demeure flou.

3. D'autres adeptes choisissent les milieux naturels non protégés et vont ignorer les pancartes « Baignade à vos risques » ou « Interdiction de baignade » ainsi que la présence de clôtures (Denis, 2020, communications personnelles).

= Plusieurs québécois.e.s se baignent dans des points d'eau non surveillés et potentiellement dangereux

#### **Solutions**

-Favoriser les interactions sécuritaires avec l'eau. Le but n'est pas d'empêcher les gens d'aller dans l'eau, mais plutôt qu'ils aient des pratiques et des comportements sécuritaires (Denis, 2020, communications personnelles) ;

-Sensibiliser et éduquer la population, notamment lors de la Semaine nationale de prévention de la noyade (19 au 25 juillet 2020) (Denis, 2020, communications personnelles) ;

-Aménager de façon sécuritaire les sites donnant accès aux différents points d'eau (rivières, lacs, chutes) (Denis, 2020, communications personnelles).

#### **Statistiques au Québec**

- 82 décès étaient reliés à l'eau en 2016 ;
- 29% des victimes de noyade ont de 50 à 64 ans contre 6% pour les enfants de 0 à 4 ans ;
- 82% des victimes sont des hommes et 18% sont des femmes ;
- 38% des noyades ont lieu dans des rivières, 28% dans des lacs et des étangs et 14% dans des piscines ;
- Moins de 1% des noyades se produisent en milieu supervisé avec un.e surveillant.e/sauveteur.euse ;
- 32% des victimes s'adonnaient à la natation, 14% à la pêche, 13% à la marche/course près de l'eau, 10% au bateau à moteur et 6% au canot.

Source : Centre Canadien de recherche sur la prévention de la noyade (2019 : 1).

L'analyse sommaire des données présente le pourcentage des décès par TORS selon l'âge et le sexe d'un échantillon de 2745 personnes. En ce qui a trait à l'âge des victimes, on remarque une distinction importante des groupes de 25 à 34 ans ainsi que de 35 à 54 ans. En effet, les pourcentages associés à ces groupes d'âge sont les

plus élevés. L'analyse du groupe d'âge de 65 ans et plus est également intéressante, étant donné la légère recrudescence du taux de décès dans ce groupe par rapport à celui qui le précède.

En ce qui a trait au sexe des victimes, l'analyse des données démontre une forte différence entre les hommes et les femmes, les hommes étant davantage représentés dans les taux de décès. Encore une fois, on remarque une distinction de la part des groupes d'âge de 25 à 34 ans ainsi que de 35 à 54 ans. Pour les femmes, l'écart du taux de décès entre le groupe d'âge de 55 à 64 ans et celui de 65 ans et plus est léger, comparé à celui des hommes.

Comment expliquer ces disparités ? En ce qui concerne l'âge, la présence d'un taux de décès plus important des individus de 25 à 54 ans pourrait être expliqué par une accessibilité et une admissibilité plus facile à la pratique d'activités d'aventure pratiquées de manière autonome. De plus, il se pourrait que le groupe d'âge de 35 à 54 ans profite d'un salaire ou de conditions de travail leur permettant une pratique régulière d'activités d'aventure. En ce qui concerne le sexe, la surexposition masculine dans les taux de décès des groupes d'âge de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus pourrait être expliquée, notamment, par le déclin de la forme physique à cet âge, mais aussi par un besoin de réaffirmation des capacités physiques ou de la masculinité.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2019) a également produit un document du même type que le rapport de Villeneuve (2007), comportant des données plus récentes des TORS survenus au Québec de 2007 à 2015. À la différence du premier, ce document ne concerne pas les taux de décès des adeptes de l'aventure, mais les taux d'hospitalisation. « Au cours de la période 2007 à 2015, 3 899 admissions associées à un traumatisme d'origine récréative et sportive (TORS) ont été répertoriées en moyenne chaque année dans les centres hospitaliers du Québec,

pour un total de 35 092 admissions », souligne l'INSPQ (2019 : 1). De plus, « [...] les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population menée en 2014-2015 indiquent que près de 40 % des individus qui se sont blessés assez gravement pour limiter leurs activités normales ont rapporté que ces blessures étaient survenues lors de la pratique d'exercices physiques ou de sports », révèle l'INSPQ (2019 : 2). « La plupart de ces admissions étaient liées soit à la pratique du vélo (22,9%), soit aux activités récréatives motorisées (20,7 %) ou encore au ski ou à la planche à neige (13,2 %) », précise le rapport (INSPQ, 2019 : 1). Les lésions traumatiques prises en compte dans l'analyse du document sont les fractures, les entorses et les foulures, les lésions internes, les plaies ouvertes et les contusions (INSPQ, 2019 : 13). Les fractures sont les blessures les plus récurrentes, suivies des lésions internes pour la pratique du vélo, d'activités récréatives motorisées, du ski et de la planche à neige et des activités aquatiques, entre autres (INSPQ, 2019 : 13).

Ce rapport présente aussi le sexe et l'âge des adeptes hospitalisés à la suite d'un TORS au Québec de 2007 à 2015. « Plus des deux tiers (71,2 %) des patients identifiés étaient de sexe masculin et près de la moitié (46,4 %) étaient âgés de moins de 25 ans », affirme l'INSPQ (2019 : 1). Ainsi, le nombre d'hommes hospitalisés de 2007 à 2015 représente plus que le double du nombre de femmes hospitalisées pendant cette même période. Ceci vient confirmer les données du document produit par Villeneuve (2007). Le rapport hommes/femmes dans la représentation des TORS demeure donc le même à travers les années : les hommes auraient tendance à être surreprésentés par rapport aux femmes dans les accidents traumatiques liés à la pratique d'activités récréatives, au Québec.

En ce qui concerne les groupes d'âge, le plus exposé aux hospitalisations attribuables à un TORS est le groupe de 18 à 24 ans, suivi du groupe de 25 à 34 ans (INSPQ, 2019 : 8). La surreprésentation du premier groupe pourrait être expliquée par la

pratique plus accrue d'activités sportives en contexte scolaire, extrascolaire ou compétitif, comme le ski, la planche à neige, le vélo, les activités récréatives motorisées, le hockey, le patin ou la planche à roulettes (INSPQ, 2019 : 10). Ces données liées aux taux d'hospitalisation par groupes d'âge ne concordent pas complètement avec les données liées aux taux de décès attribuables aux TORS, émis par Villeneuve (2007). Le rapport émis par Villeneuve (2007) montre une surexposition du taux de décès du groupe d'âge de 35 à 54 ans alors que le rapport de l'INSPQ (2019) présente un haut taux d'hospitalisation pour le groupe de 18 à 24 ans. Cette distinction pourrait être expliquée par le fait que les deux rapports n'abordent pas les mêmes données (les taux de décès versus les taux d'hospitalisation) sur une période de temps différente (l'un sur 15 ans et l'autre sur 8 ans). De plus, il pourrait être plausible que le groupe d'âge de 35 à 54 ans soit hospitalisé pour des blessures plus majeures et aurait donc des chances de survie plus faibles, ce qui expliquerait les taux de décès plus élevés. Le groupe d'âge de 18 à 24 ans serait donc davantage hospitalisé pour des blessures plus mineures, ce qui expliquerait sa surreprésentation dans les taux d'hospitalisation. Il est difficile de s'assurer de la validité des hypothèses avancées ici. Il est toutefois pertinent de souligner que l'activité physique peut entraîner des conséquences physiques (blessures mineures, majeures ou décès) lorsque pratiquée dans un contexte de plein air.

À titre comparatif, l'INSPQ (2019), dans son document sur les taux d'hospitalisation reliés à la pratique d'activités récréatives et sportives, présente également des données reliées aux événements traumatiques survenus dans un lieu de sport et d'athlétisme comme un gymnase, une patinoire ou un terrain de basketball, par exemple. Au total, les blessures reliées à la pratique de patin à glace, de hockey, de football ou de soccer sont toutes classées derrière le vélo, les activités récréatives motorisées, le ski et la planche à neige occupant respectivement les trois premiers rangs de tous les TORS traités à l'hôpital (INSPQ, 2019 : 11). Les activités

récréatives et sportives pratiquées en plein air provoqueraient donc plus d'accidents que celles pratiquées à l'intérieur ou dans un lieu de sport circonscrit, comme une patinoire. Ceci pourrait être expliqué par l'imprévisibilité que comporte la pratique d'activités en nature, de même que l'immensité du terrain de jeu, pouvant inciter des comportements plus téméraires, volontaires ou non. Encore une fois, il est impossible pour la chercheuse de valider les hypothèses avancées ici. Il est toutefois pertinent de souligner que l'activité physique récréative pratiquée en plein air mène à un taux d'hospitalisation plus élevé que celle pratiquée dans un gymnase. Les illustrations 3.1 et 3.2 présentent les taux de décès et les taux d'hospitalisations reliés aux TORS de 1990 à 2005 ainsi que de 2007 à 2015. Elles se basent sur les documents de la DPSMELS (2007) et de l'INSPQ (2019) et ont été adaptées par la chercheuse.

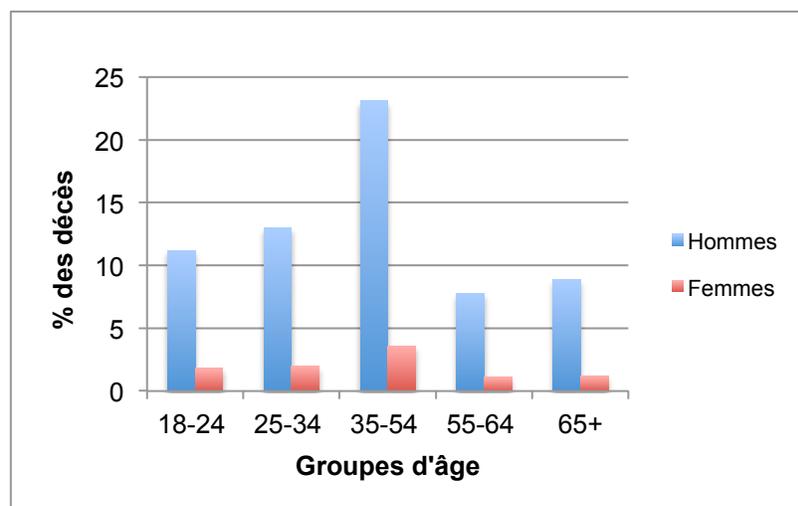


Illustration 3.1 : Taux de décès par traumatismes d'origine récréative et sportive au Québec (1990-2005)

Source: adaptée de Villeneuve (2007 : 4).

Bref, les adeptes qui participent à des activités d'aventure en milieux naturels peuvent être victimes de blessures physiques (mineures, majeures voire même de décès). Ces blessures peuvent survenir à la suite d'accidents imprévisibles dus à des conditions externes à l'individu ou découler d'un comportement téméraire suite à une prise de

risque (intentionnelle ou non). Ces personnes peuvent aussi faire face à des enjeux de nature plus personnelle.

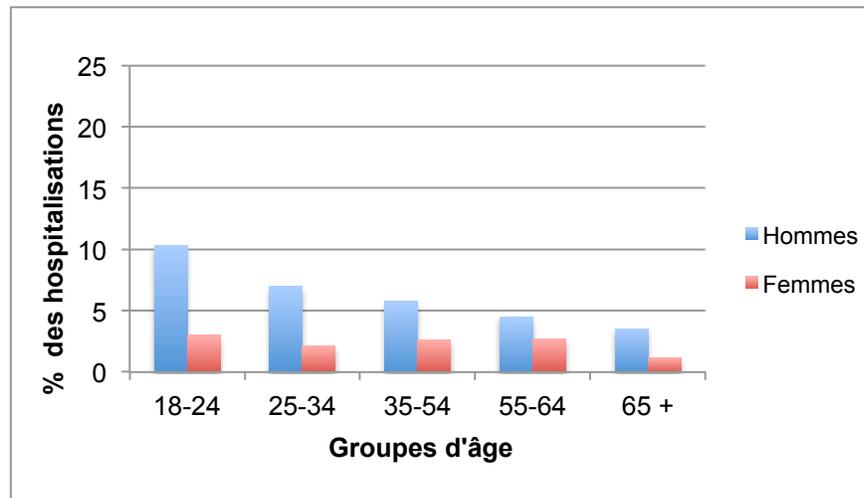


Illustration 3.2 : Taux d'hospitalisations par traumatismes d'origine récréative et sportive au Québec (2007-2015)

Source : adaptée de l'INSPQ (2019 : 8).

### 3.3 Les enjeux égocentriques reliés à la pratique d'activités d'aventure

Des enjeux égocentriques considérables menacent également les individus qui pratiquent le tourisme d'aventure en guise de loisir. D'un côté, la pratique d'activités d'aventure pourrait procurer un sentiment de supériorité, voire même d'exceptionnalité, face à l'entourage ne pratiquant pas le même loisir ou se considérant un niveau moindre (Willig, 2008 : 696). D'un autre côté, la reconnaissance d'autrui, bien que satisfaisante, peut rapidement devenir toxique et faire sentir l'adepte distinct des autres (Willig, 2008 : 696). L'accessibilité quasi continue au monde numérique, particulièrement aux réseaux sociaux, pourrait éventuellement aggraver ces problématiques et en créer de nouvelles.

L'utilisation des réseaux sociaux semblerait être le nouveau moteur de partage à sa communauté. « Le partage de clichés sur les médias sociaux stimule la demande pour les espaces naturels », souligne Barry (2018) et donc d'une certaine manière, l'intérêt pour le tourisme d'aventure. Certaines personnes s'inspireraient de ce qui est publié sur les réseaux pour faire le choix de la destination naturelle, mais aussi dans le but de « publier [à leur tour] des photos qui feront l'envie des autres utilisateurs », ajoute Barry (2018). La recherche d'un lieu unique, voire quasi inconnu, pousserait même certaines personnes à s'aventurer dans les sentiers de l'arrière pays vers des routes moins encombrées, à la recherche de vues pittoresques. En mai 2018, par exemple, un homme est décédé à Horsehoe Bend, en Arizona, en glissant le long d'une falaise (Simmonds *et al.*, 2018). La même année, un couple est décédé au parc national de Yosemite (Simmonds *et al.*, 2018). Des touristes ont « [...] retrouvé leur équipement de caméra abandonné au sommet de Taft Point, un granit affleurant à 1 000 pieds au-dessus du sol de la vallée », précisent McCormick *et al.* (2018). Bien que le déroulement des deux événements soit inconnu, il est probable que les individus aient trouvé la mort en se prenant en photo. Il y aurait donc une volonté toxique de s'affirmer à travers la publication de photos sur les médias sociaux. Ces réseaux donnent le pouvoir à leurs utilisateurs.trices de faire la promotion de leurs « exploits », pouvant intéresser les personnes davantage narcissiques (Halpern *et al.*, 2016 : 98) ou même provoquer des comportements narcissiques chez d'autres.

Dans ce cas-ci, l'utilisation de l'égoportrait vient confirmer que parfois, la fréquentation du milieu naturel et la pratique d'activités dans le dit milieu n'est qu'un objet. En effet, « [l]es selfies n'ont pas pour ambition de présenter celui qui s'y livre tel qu'il pourrait être, mais tel qu'il choisit de paraître au moment où il saisit l'image », précise Tisseron (2016 : 10-11). Ici, le milieu naturel jouerait un rôle d'arrière plan et serait utilisé dans la mise en scène de la photographie. Ainsi dans certains cas, les loisirs d'aventure seraient réalisés pour se faire valoir plus que pour découvrir le milieu lui-même ou pratiquer l'activité et ceci est perceptible notamment

à travers la photo : « [...] on ne photographie plus ce que l'on voit, on photographie pour voir, et bientôt pour se voir », observe Tisseron (2016 : 8). L'égoportrait peut être problématique, car il témoigne :

[...] du passage d'une identité dans laquelle l'individu était constitué uniquement comme partie prenante de son groupe à une identité tendue entre deux pôles : d'un côté, bien sûr, l'appartenance à une communauté puisque ces images sont faites pour être partagées sur Internet ; mais d'un autre côté, la preuve que chacun est invité à constamment donner ce qu'il est capable de contenir et assumer les multiples facettes de lui-même (Tisseron 2016 : 10).

En tant que tel, le partage d'un égoportrait permettrait de se présenter sous diverses identités et la relation que chacun.e entretient avec soi se verrait bouleversée (Tisseron, 2016 : 12). Bref, les plateformes numériques seraient un moyen rapide et facile de se faire valoir à travers la fréquentation de milieux naturels et ceci est d'autant plus attrayant pour les personnes narcissiques qui cherchent à satisfaire un besoin d'attention d'autrui (Morf *et al.*, 2001, cités dans Halpern *et al.*, 2016 : 98). Une fréquentation malsaine des milieux naturels pourrait conduire à des enjeux égocentriques importants et même mener à des enjeux physiques (blessures mineures, majeures ou décès).

De leurs côtés, les médias télévisuels fournissent des images de comportements potentiels qui nourrissent constamment l'imaginaire collectif (Celsi *et al.*, 1993 : 3). L'influence dramatique de ces médias encourage, d'une certaine manière, la collectivité à rechercher ce même drame dans sa vie quotidienne (Celsi *et al.*, 1993 : 3). L'un des moyens d'y parvenir est à travers la pratique d'activités risquées, notamment d'activités d'aventure (Celsi *et al.*, 1993 : 3). Il se pourrait ainsi que certaines personnes soient portées à s'exposer davantage au risque lors de leurs loisirs par imitation de ce que dégagent les médias consultés. « [P]ossibilities that might never have been previously considered, including high-risk sports, become tangible

behavioral alternatives », soutiennent Celsi *et al.* (1993 : 4).

Bref, les individus qui prennent part à des activités d'aventure en guise de loisir sont aussi susceptibles de faire face à des enjeux égocentriques. Ces enjeux concernent plus particulièrement les personnes au caractère narcissique ou celles plus facilement influencées par les réseaux sociaux ou les médias télévisuels. Ces individus auraient tendance à s'exposer de manière risquée dans les milieux naturels ou à reproduire les comportements des autres, pouvant les positionner dans des situations dangereuses. La manière de présenter le risque représente donc un enjeu pour les voyageurs d'expériences d'aventure ainsi que les gestionnaires de milieux naturels.

#### 3.4 Les enjeux marketing reliés à la présentation du risque

Généralement, « [l]es vacances et le loisir, dans l'esprit des consommateurs, sont associés à la sécurité [mais dans le cas du tourisme d'aventure] [...] le risque devient un argument de vente intéressant » souligne Chazaud (2004 : 183). Cette situation provoque des enjeux marketing importants. En effet, il convient de segmenter la clientèle, notamment selon la personnalité, dans le but d'attirer celle du niveau requis pour pratiquer l'activité (Chazaud, 2004 : 160). Le processus de segmentation prévoit la division du marché potentiel en segments qui partagent les mêmes caractéristiques, qu'elles soient géographiques (lieu de naissance), démographiques (âge, sexe) et psychographiques (personnalité, mode de vie) (Swarbrooke *et al.*, 2004 :160). Ainsi, une clientèle très segmentée, ajoutée aux spécificités de chaque terrain demandent « [...] une bonne organisation juridique et commerciale », ajoute Chazaud (2004 : 5). Le processus de segmentation n'est pas toujours réalisable, notamment à cause de l'utilisation marquée d'Internet. Le rôle d'Internet vient effectivement amplifier la

complexité de l'offre touristique du tourisme d'aventure, particulièrement dans l'accès aux informations concernant les produits, ainsi qu'aux méthodes de réservations qui peuvent se réaliser à toutes heures de la journée (Swarbrooke *et al.*, 2004 : 161) par n'importe quel individu. La distribution, qui « [...] consiste à transmettre une information commerciale concernant un produit touristique à un client pour qu'il puisse prendre une décision d'achat, réserve et paye le produit demandé », souligne Chazaud (2004 : 227) est une situation de plus en plus accessible. L'accès quasi illimité qu'offre Internet permet d'informer un plus grand nombre de clientèles potentielles souhaitant tenter l'expérience de l'aventure (Chazaud, 2004 : 229). Internet serait donc promoteur de certaines activités à caractère risqué pour une clientèle de masse aux dépens d'une clientèle de niche, comme le suggère au contraire, la pratique habituelle de certaines activités d'aventure.

D'un autre point de vue, les voyagistes et les gestionnaires de parcs « [...] ne peu[vent] se limiter à la prise en compte des besoins des clientèles [...] » dans la création du produit marketing étant donné « [...] [qu'e]n fonction du niveau d'expertise, des aptitudes, des ressources financières, du temps disponible, de l'état de santé ou de fatigue des diverses clientèles, ces activités physiques peuvent constituer le cœur d'un séjour touristique, ou, au contraire, n'avoir qu'une place symbolique dans l'emploi du temps d'un vacancier [...] », ajoute Chazaud (2004 : 201).

Bref, promouvoir et vendre le risque à travers un marché complexe qu'est le tourisme d'aventure est un enjeu de taille dans l'atteinte de la clientèle visée. La segmentation de la clientèle est primordiale pour les voyagistes et les gestionnaires de parcs, car elle leur permet d'avoir un certain contrôle sur les clientèles qui tentent l'expérience d'aventure. L'utilisation marquée d'Internet vient rejoindre un plus grand public,

augmentant la rentabilité de certaines entreprises ou de certains parcs. Cependant, seulement une partie de la clientèle aurait l'expertise nécessaire pour la pratique de certaines activités plus techniques et physiques. La manière de présenter au préalable le risque et la sécurité est donc primordiale.

### 3.5 Étude de cas

#### 3.5.1 La présentation du risque et de la sécurité – Analyse de discours

La chercheuse a consulté sept sites Internet de voyagistes d'aventure ainsi que sept sites Internet de parcs naturels québécois. Ces sites ont été choisis de manière aléatoire par le biais du site Internet d'Aventure Écotourisme Québec (AEQ). L'analyse de discours prend en compte à la fois les images et les textes explicatifs qui accompagnent la description des activités ou des excursions. La chercheuse s'attardait plus précisément aux discours entourant les règles de sécurité et les risques inhérents aux activités ou aux excursions offertes, ainsi que leur manière d'être communiqués aux clientèles potentielles.

Dans un premier temps, la chercheuse a remarqué des distinctions significatives entre les sites Internet des voyagistes d'aventure et ceux des parcs naturels. Pour quatre voyagistes sur sept, le discours concernant la sécurité et les risques n'est pas communiqué directement sur le site. Cependant, parmi les sites analysés, cinq voyagistes proposent des voyages d'aventure ou des expéditions de quelques jours et fournissent des recommandations plus détaillées et des critères d'admissibilité qui peuvent permettre aux clientèles de choisir l'aventure qui leurs correspond, à la différence des autres qui offrent uniquement des expériences journalières. Comme les

sites Internet des voyagistes proposent les services de guides pour l'ensemble de leurs activités, il est logique de faire passer les informations concernant la sécurité et les risques par le biais des guides. L'emphase est mise sur les images et les vidéos des destinations ou sur les expressions faciales des gens qui pratiquent les activités. De plus, les images affichent des paysages de formations contrastées opposant des lieux de différentes hauteurs, où les gens se retrouvent souvent au sommet des montagnes, à l'apogée de l'activité. D'un côté, ces représentations peuvent être considérées comme des facteurs incitatifs à l'inscription de futures clientèles. D'un autre, les images et les vidéos peuvent donner l'impression que l'atteinte ultime de l'activité est accessible et donc, mettre de l'avant une fausse représentation de ce qu'elle peut représenter en terme de difficulté. Cette situation pourrait provoquer des enjeux pour les voyagistes concernés.

Les sites Internet des voyagistes fournissent alors un minimum d'informations et serviraient davantage, selon la chercheuse, d'outil marketing. Elle émet l'hypothèse que le discours concernant la sécurité est communiqué de manière indirecte sur les sites Internet, par le biais des guides une fois sur place ou par courriel, une fois l'activité ou l'excursion payée. De plus, six des sept voyagistes sélectionnés offrent des services de formation. Ils s'adressent à la fois aux gens qui désirent devenir guide ou pour des guides qui souhaitent personnaliser ou approfondir leurs connaissances ainsi qu'aux clientèles qui souhaitent perfectionner leurs habiletés ou suivre un cours de sauvetage particulier, par exemple. Cette offre démontrerait un effort de prévention des risques et un professionnalisme des guides qui oeuvrent dans ces entreprises. D'ailleurs, l'expérience et la compétence des guides sont souvent répétées dans ces discours.

Dans un deuxième temps, l'ensemble des sites Internet des parcs naturels étudiés abordent en détails les informations concernant la sécurité et trois d'entre eux

détaillent les risques inhérents à la pratique des activités d'aventure. Quelques parcs offrent le service de guides, mais ce n'est pas central dans le discours. Voici des extraits (choisis selon leur pertinence) tirés des sites des parcs naturels consultés.

« *Contactez le 911 pour toute urgence médicale immédiate. Pour tout autre urgence, un numéro est mis à votre disposition sur la porte de l'accueil principal* » (Parc Aventures Cap Jaseux, 2020) ;

« *Il est interdit de circuler, pêcher ou se baigner à partir du quai en dehors de l'accès à une activité réservée* » (Parc Aventures Cap Jaseux, 2020) ;

« *Adopter un comportement sécuritaire afin d'éviter les situations nécessitant une intervention d'urgence* » (Parc régional de la Rivière Gentilly, 2019) ;

« *Avant de partir de chez-vous, il est TOUJOURS important de vérifier, avec la Parc, l'état des sentiers (ouverts ou pas, conditions, etc.). Le tout afin d'éviter des déplacements inutiles* » (Parc régional de la Rivière Gentilly, 2019) ;

« *Choisir une randonnée ou un sentier à votre niveau afin d'éviter les risques de blessures et les situations nécessitant une intervention d'urgence* » (Parc régional de la Rivière Gentilly, 2019) ;

« *[...] Si je suis seul, j'avertis mes proches de mon itinéraire de retour ; J'apporte des provisions (eau, nourriture) et je suis équipé selon l'activité ; Je m'informe sur les conditions météo et selon les dangers potentiels [...]* » (Parc naturel régional de Portneuf, 2020).

Ces extraits permettent à la chercheuse de conclure que le discours est davantage dirigé vers la prévention et que le contenu des sites est presque exclusivement informatif et comporte quelques images.

Six parcs sur sept offrent également des services d'hébergement et plusieurs règles de sécurité concernent cet aspect, par exemple le respect des limites de vitesse autour des sites d'hébergements. Les sites des parcs mettent également une emphase particulière sur le respect de la faune et de la flore. À ce sujet, les discours mentionnent l'importance de ne pas sortir des sentiers, ne pas abattre les arbres ou ne pas laisser trainer des déchets.

Selon la chercheuse, ces sites serviraient donc davantage de repères que les clientèles

pourraient consulter avant leur visite, étant donné que les plupart des activités se pratiquent de manière autonome. À cet effet, ils fournissent soit les cartes des sentiers, des informations concernant les conditions météorologiques ou les conditions des sentiers, les numéros de téléphone d'urgence et des conseils concernant l'habillement ou la gestion de la nourriture, par exemple. De plus, tous les sites précisent des conditions d'admissibilité à respecter pour la pratique des activités et celles-ci concernent entre autres l'âge minimal, le poids maximal, l'équipement nécessaire et le fait d'être détenteur d'une formation particulière ou d'une expérience suffisante jugée par le personnel.

La présentation du risque dans les discours des voyagistes et des parcs n'est pas aussi centrale que la présentation de la sécurité. Un site Internet de voyagiste précise les risques inhérents à la pratique des activités d'aventure que propose l'entreprise et trois présentent les règles reliées à la sécurité. Pour les parcs naturels, trois sites Internet détaillent sur les risques inhérents à la pratique des activités sur leurs territoires et tous les sept abordent des règles de sécurité, particulièrement en ce qui a trait aux services d'hébergement, au respect de la faune et de la flore ou en lien avec les activités proposées.

Bref, les sites des voyagistes seraient davantage des outils marketing, quoique cet aspect semble toutefois être légèrement différent pour les voyagistes qui offrent des voyages ou des expéditions de quelques jours. Les sites des parcs fournissent des références informatives détaillées qui permettraient à leurs clientèles d'être autonomes sur le terrain. Le tableau 3.1 résume l'analyse de discours effectuée.

Les promoteurs.trices d'expériences d'aventure, les gestionnaires de milieux naturels ainsi que les guides font face à certaines difficultés pouvant provoquer des accidents impliquant les clientèles.

|                                  | Voyagistes  | Parcs naturels   |
|----------------------------------|---|--|
| Présentation du risque           | <ul style="list-style-type: none"> <li>•1/7 voyageur</li> <li>•En lien avec la pratique des activités (blessures mineures ou majeures)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>•3/7 parcs naturels</li> <li>•En lien avec la pratique des activités (blessures mineures ou majeures)</li> </ul>  |
| Présentation de la sécurité      | <ul style="list-style-type: none"> <li>•3/7 voyageurs</li> <li>•En lien avec la pratique des activités (protocole d'urgence, de sauvetage, professionnalisme des guides, analyse des conditions de terrain...)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>•7/7 parcs naturels</li> <li>•En lien avec les hébergements, la faune et la flore et la pratique des activités</li> </ul>   |
| Contenu des images et des vidéos | <ul style="list-style-type: none"> <li>•Majoritairement des adultes (hommes et femmes)</li> <li>•Visages souriants ou visages concentrés</li> <li>•Paysages de formations contrastées (hautes montagnes, gros rapides, falaises escarpées...)</li> <li>•Gens au sommet des montagnes ou à l'apogée de l'activité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>•Majoritairement des adultes (hommes et femmes avec des enfants (familles))</li> <li>•Visages souriants</li> <li>•Paysages représentant les attraits du parc (points de vue, hébergements, installations...)</li> <li>•Gens qui pratiquent des activités ou qui profitent des hébergements</li> </ul> |

Tableau 3.1 : Récapitulatif de l'analyse de discours – La présentation du risque et de la sécurité (N = 7)

Source : compilation de l'auteur.

La prochaine partie se concentre sur les points de vue des acteurs interrogés (des voyagistes d'expériences d'aventure, des gestionnaires de parcs naturels et des guides) lors du terrain et concerne les difficultés rencontrées et l'accidentalité ainsi que la communication des risques aux clientèles. L'étude de cas présente aussi des constatations en regard du non respect de certaines règles de sécurité par quelques touristes au cours des observations participantes effectuées par la chercheuse.

### 3.5.2 Les difficultés rencontrées et l'accidentalité

Quelques gestionnaires mentionnent qu'il est difficile d'évaluer en quelques minutes les compétences des clientèles qui se présentent au poste d'accueil d'un parc et ainsi leur proposer une activité qui correspond à leurs attentes et à leurs capacités. Des voyagistes et des guides sont du même avis ; il est également compliqué d'évaluer en quelques minutes les compétences des clientèles inscrites à une expérience guidée et ainsi adapter l'activité en fonction des personnes débutantes. La grande majorité des guides ajoutent qu'il est également compliqué de comprendre et de répondre aux attentes de tous.tes au sein d'un même groupe. Ainsi parfois, les accidents en tourisme d'aventure peuvent résulter de problèmes de communication ou de compréhension.

Les guides interrogés perçoivent aussi des difficultés dans les différences de comportements des clientèles débutantes versus les plus avancées. Certain.e.s mentionnent que les personnes débutantes ont tendance à rester plus près d'eux/elles, à mal évaluer leurs réelles compétences, à se faire moins confiance et à être plus craintifs, ce qui ne les empêche pas de se perdre ou d'avoir des comportements plus téméraires. D'autres guides expliquent que les personnes avancées dans leurs

pratiques posent aussi des problèmes, étant donné qu'elles ont tendance à se faire confiance et à pousser davantage. Les clientèles moins expérimentées auraient de la difficulté à évaluer leurs capacités face aux risques que présente l'activité, tel que l'expliquent Burr *et al.* (2013 : 1312) et les plus expérimentés ont tendance à se faire trop confiance. Ces situations peuvent mener à des enjeux physiques, comme des blessures mineures, majeures ou des décès.

Quelques guides mentionnent également que certaines personnes ont de la difficulté à leur faire confiance à prime abord sur le terrain. Cette confiance est regagnée pendant l'activité, mais ils/elles doivent faire leurs preuves. Cette problématique est relevée par l'ensemble des guides féminins contre un seul guide masculin. Un degré de confiance faible pourrait amener un.e client.e à ne pas suivre les règles dictées par le/la guide en place ou à davantage faire à sa tête et cette situation pourrait éventuellement devenir problématique. Plusieurs guides soulignent aussi qu'ils/elles doivent souvent gérer les déceptions des gens qui n'atteignent par leur objectif initial, prendre des décisions rapides dans des moments critiques ou même prendre des risques pour aider une personne en difficulté.

À la question portant sur les causes des accidents survenus lors de la pratique d'activités d'aventure, la majorité des gestionnaires de parcs naturels ont affirmé ne pas nécessairement connaître les causes réelles des incidents pour deux raisons :

- ils/elles n'étaient pas présent.e.s sur le terrain lors de l'accident ;

- ils/elles ne sont pas toujours mis au courant des accidents survenus et c'est davantage le cas pour les accidents mineurs.

Cette dernière affirmation concorde avec ce qui a été abordé préalablement dans ce chapitre : Les accidents mineurs ne sont pas souvent communiqués, car ils s'apparentent davantage à ce qui pourrait être vécu dans la vie de tous les jours

(Barton, 2007 : 10). De leurs côtés, les voyagistes et les guides étaient davantage en mesure de fournir les détails entourant les causes des accidents. Les guides accompagnent les groupes, participent aux activités et communiquent ensuite les blessures (s'il y a lieu) aux voyagistes qui peuvent, par la suite, intervenir.

Ceci dit, les causes relevées par les trois acteurs sont assez semblables. La majorité des personnes répondantes soulignent qu'une simple chute ou le fait de glisser est la cause d'accident mineur la plus fréquemment perçue. Tous.les les gestionnaires interrogé.e.s ajoutent que l'utilisation d'un équipement inadéquat, notamment des mauvaises chaussures en été, ou le suréquipement (être équipé plus que ses capacités ne le permettent) sont d'autres causes d'accidents fréquentes. Cette problématique est uniquement abordée par les gestionnaires de parcs et ceci concorde avec le fait qu'ils/elles proposent la pratique d'activités autonomes de façon majoritaire, contrairement aux voyagistes. Les voyagistes et les guides auraient donc un plus grand contrôle sur l'équipement utilisé par les clientèles et c'est pourquoi cet aspect ne serait pas relevé de leurs côtés. Quelques gestionnaires et guides soulignent que se perdre pendant l'activité (principalement pour les randonneur.euse.s) est une autre cause d'accident répandue. Les clientèles se perdent pour plusieurs raisons :

- elles sortent des sentiers balisés ;

- elles débutent leur randonnée trop tard dans la journée et doivent redescendre à la noirceur ce qui les amènent à se perdre ;

- elles ont un mauvais sens de l'orientation ;

- elles surestiment leurs capacités à faire des randonnées trop exigeantes pour leurs capacités.

Certain.e.s guides ajoutent également la fatigue, le dépassement des limites et la météo aux causes principales des accidents en tourisme d'aventure. Comme les guides travaillent sur le terrain, ils/elles sont davantage en mesure d'observer les

comportements des touristes, ce qui pourrait expliquer la mention de caractéristiques plus personnelles, comme la fatigue ou le dépassement des limites dans les causes d'accidents abordées de leurs côtés.

Toutes les personnes répondantes (voyagistes, gestionnaires et guides) affirment que les accidents mineurs (entorses, foulures, contusions, ampoules, coupures) sont plus fréquents que les accidents majeurs (fractures, cas d'hypothermie, décès). Cette affirmation correspond avec ce qui a été abordé préalablement dans ce chapitre concernant les enjeux physiques liés à la pratique de tourisme d'aventure. La prise de risques intentionnelle n'est pas une cause d'accident généralisée. Cependant, un.e voyageur.e et quelques guides expliquent que le dépassement volontaire de ses limites personnelles se produit parfois et peut mener à un dénouement dangereux. La prise de risques non intentionnelle est un phénomène davantage observé. Elle se distingue de la prise de risques intentionnelle par son côté insouciant. Par exemple, certain.e.s guides expliquent que la fatigue peut amener des personnes à avoir des comportements plus dangereux dans le but de terminer l'activité plus rapidement, par exemple.

Même si ce n'est pas fréquent, il arrive que des client.e.s ne respectent pas les règles de sécurité émises par les guides, les voyagistes ou les parcs. Par exemple, un.e guide mentionne que certaines personnes vont traverser les rivières en marchant sur les roches pouvant être glissantes, un.e autre ajoute que d'autres vont partir en randonnée seules. Pendant ses observations participantes, la chercheuse a remarqué des situations de non respect des règles de la part de quelques personnes participantes.

Pendant la première observation, un.e participant.e a emprunté un chemin différent que celui proposé par le/la guide en affirmant « I do my own rules ». Il/Elle a expliqué par après au guide qu'il/elle avait peur de passer par son chemin qui était

trop prêt de la falaise. Selon les observations de la chercheuse, la situation n'était pas dangereuse ; le/la client.e a emprunté un chemin différent, mais sécuritaire. Cette même situation aurait pu toutefois s'avérer problématique sur un terrain différent. Un.e voyageur.e interrogé.e souligne d'ailleurs que certaines clientèles ne vont pas écouter les consignes des guides ou emprunter des chemins différents sans comprendre la gravité de leurs actions.

Toujours pendant la première observation, l'une des règles importantes émises par le/la guide concernait la descente. Le/La guide a conseillé à plusieurs reprises de ne pas suivre la personne à l'avant pendant la descente, pour éviter que la neige se compacte et augmente considérablement la vitesse de déplacement. Cette règle a très peu été respectée. Cette situation pourrait être expliquée par le fait que les conditions de neige n'étaient pas optimales (il y avait peu de neige et les branchages étaient très nombreux). Ainsi, peu d'options s'offraient aux gens pour effectuer leurs propres traces. De plus, il faisait un froid glacial et les personnes participantes n'étaient pas familières avec la neige.

Pendant la deuxième observation, certaines personnes se sont éloignées du groupe pour prendre des photos ou pour aucune raison apparente, selon la chercheuse. Ainsi, le/la guide a dû intervenir à quelques reprises pour ressouder le groupe ensemble, lui permettant d'avoir un contact visuel avec tous.tes et de respecter le temps consacré à l'activité. Selon les observations de la chercheuse, ces comportements n'étaient pas intentionnels ni dangereux. Dans un contexte différent (mauvaise température, personne blessée...) ces agissements auraient pu être problématiques. Cette situation n'a pas été décelée lors de la première observation. Ceci pourrait être expliqué par le fait que les personnes participantes étaient des touristes étrangers plus craintifs et non familiers avec la neige, ils préféraient donc suivre de près le/la guide.

Toujours pendant la deuxième observation, le/la guide a également mentionné de ne pas suivre la personne à l'avant pendant la descente, pour éviter que la neige se compacte et augmente considérablement la vitesse de déplacement. Dans ce cas-ci, cette règle a été davantage respectée. Cette situation pourrait être expliquée par le fait que les conditions de neige étaient nettement meilleures et permettaient aux personnes participantes de créer leurs propres traces sans trop de difficulté. De plus, ce groupe était composé uniquement de locaux (québécois.e.s) qui étaient familiers avec la neige et les activités hivernales.

En ce qui concerne la troisième observation, la chercheuse n'a pas été en mesure d'observer les comportements et un non respect des règles, étant donné qu'elle n'a pas participé au voyage de randonnée à l'étranger. Sa participation à la formation pré-départ a été suffisante pour comprendre les motivations et les bénéfices de participation au voyage, abordés au chapitre suivant.

Se basant sur l'ensemble de ses observations participantes, la chercheuse n'a pas remarqué de prises de risques intentionnelles flagrantes ou de dépassement des limites pouvant s'avérer problématiques de la part des personnes participantes. Les prises de risques étaient inconscientes, c'est-à-dire que les clientèles ne se rendaient pas compte que certains agissements pouvaient être problématiques et créer des difficultés pour les guides en place ou même mener à des accidents. En effet, lorsque les guides répétaient les consignes, tentaient de ramener le groupe à l'ordre ou les avertissaient, les adeptes semblaient surpris, écoutaient et obéissaient aux directives rapidement. De plus, le non respect des consignes était un comportement plutôt insouciant et selon la chercheuse, se suivre les un.e.s les autres pendant les descentes, par exemple, semblait être un réflexe simplement rassurant, plutôt qu'un acte prémédité et volontaire.

Pour prévenir et éviter les enjeux physiques qui menacent les clientèles de tourisme d'aventure, les personnes répondantes ont abordé avec la chercheuse les moyens entrepris pour communiquer les risques.

### 3.5.3 La communication des risques

À la question concernant les étapes d'une visite, les voyageurs et les gestionnaires de parcs avaient des réponses assez similaires en ce qui concerne l'accueil des clientèles. Cependant, la description du déroulement même de l'activité comportait quelques divergences. D'un côté, tous.les les voyageurs assurent que la présence des guides sur le terrain permet d'adapter l'expérience, de rappeler ou d'ajouter des consignes quant aux risques ou des conseils tout au long de l'activité. D'un autre, tous.les les gestionnaires de parcs soulignent qu'un important travail de communication est réalisé en amont sur les sites Internet (recommandations, règles et politiques nécessaires à la pratique des activités, respect de la faune et de la flore et consignes quant aux hébergements) et également sur le terrain, par le biais d'enseignes ou de cartes. Cette distinction peut être expliquée par le fait que les gestionnaires de parcs proposent en majorité la pratique d'activités autonomes, contrairement aux voyageurs d'expériences d'aventure interrogé.e.s. Ainsi, la communication des risques et le maintien du respect des règles de sécurité représentent des enjeux pour les gestionnaires de parcs qui ne peuvent intervenir concrètement pendant la pratique d'activités. Les voyageurs peuvent compter sur leurs guides pour cet aspect. Quelques gestionnaires ajoutent tout de même qu'ils/elles offrent le service de guides pour des activités particulières à des moments précis durant l'année.

En ce qui concerne la documentation, tous.tes les voyageurs interrogé.e.s font signer une feuille de reconnaissance et d'acceptation des risques à leur clientèle. Cet aspect est davantage subjectif du côté des gestionnaires de parcs. Par exemple, un.e gestionnaire fait signer ce document uniquement lors de la pratique d'activités guidées, un.e autre lors de la location d'équipement et un.e autre gestionnaire ne l'a fait signer qu'en hiver. Ceci étant dit, tous.tes les gestionnaires expliquent que les clientèles des parcs doivent tout de même se présenter au bureau d'accueil pour payer leurs droits d'accès, prendre la carte des sentiers ou pour se renseigner sur les conditions météorologiques, par exemple. La signature d'une feuille de reconnaissance et d'acceptation des risques est un bon moyen de présenter et d'expliquer les risques inhérents aux activités proposées. Un.e gestionnaire explique qu'il n'est pas possible de la faire signer à toutes les clientèles, étant donné le manque de personnel et les clientèles de plus en plus grandissantes.

Bref, les gestionnaires et les voyageurs rencontrés entreprennent les moyens possibles et réalistes pour communiquer les risques inhérents à la pratique des activités offertes. Les gestionnaires de milieux naturels rencontrent différents enjeux, étant donné, entre autres, l'offre d'activités autonomes.

### 3.6 Synthèse du chapitre

Ce chapitre a permis d'explorer le concept de risque à travers toutes ses facettes ; les enjeux physiques, égocentriques ou marketing impliqués. L'analyse de discours a permis de comprendre que la présentation du risque n'est pas aussi centrale que la présentation de la sécurité, tant sur les sites Internet des voyageurs que ceux des parcs sélectionnés.

Les premiers résultats de l'étude de cas démontrent que les voyagistes, les gestionnaires de parcs naturels ainsi que les guides font face à des difficultés pouvant provoquer des accidents. Ces difficultés concernent notamment l'évaluation des désirs et des compétences des clientèles, mais aussi le degré de confiance qu'il leur est accordé à prime abord. La majorité des accidents en tourisme d'aventure sont mineurs. Ces accidents relèvent davantage d'une prise de risques insouciante ou inconsciente que d'une prise de risques intentionnelle. Plusieurs facteurs entrent en jeu, tels la fatigue, un mauvais équipement ou une chute, par exemple. L'étude de cas prouve également que la communication des risques inhérents à la pratique des activités se traduit principalement à travers la feuille de reconnaissance et d'acceptation des risques, dans le cas des voyagistes. La présence de guides sur le terrain permet également de rappeler et d'ajouter des consignes quant aux risques ou des conseils tout au long de l'activité. Le manque de personnel et les clientèles de plus en plus grandissantes empêchent les gestionnaires de parcs de faire signer le document de reconnaissance et d'acceptation des risques à toutes les clientèles.

Les observations participantes ont dévoilé un non respect des règles de sécurité de la part de quelques personnes, et ce, même si cette situation est peu fréquente selon les acteurs rencontrés. Selon la chercheuse, le non respect des consignes était un comportement insouciant, plutôt que prémédité et volontaire.

Connaître les motivations et les bénéfices des clientèles touristiques à pratiquer le tourisme d'aventure peut permettre aux promoteurs.trices de présenter et communiquer le risque différemment, d'autant plus que ces deux facteurs sont susceptibles de modifier les comportements des gens sur le terrain.

Les motivations et les bénéfices au tourisme d'aventure font donc l'objet du prochain chapitre.

## CHAPITRE IV

### LES MOTIVATIONS ET LES BÉNÉFICES À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS D'AVEVENTURE

L'amélioration des équipements de sports a permis à un nombre plus élevé de gens de pouvoir s'initier au tourisme d'aventure, sans nécessairement avoir l'acquis technique que nécessitait la pratique des activités comme l'escalade ou le kayak de rivière auparavant (Celsi *et al.*, 1993 : 4 ; Gilbertson *et al.*, 2015 : 277). En fait, l'équipement est dorénavant plus facile d'utilisation et donne l'impression que la pratique de l'activité l'est aussi (Celsi *et al.*, 1993 : 4). Bien que l'arrivée de nouvelles technologies d'équipements ait démocratisé le monde du tourisme d'aventure et ait motivé un nombre grandissant de gens à s'y adonner, cette nouveauté est susceptible de provoquer également un changement de comportement sur le terrain. L'acquisition d'un équipement donnant une fausse impression de sécurité pourrait amener certains individus à dépasser leurs capacités. Ce comportement pourrait aussi découler d'un besoin de répondre à une motivation.

L'étude des motivations et des bénéfices est pertinente tant du côté marketing que du côté préventif, car elle permet, entre autres, de comprendre les comportements des gens sur le terrain. L'objectif de ce chapitre est de comprendre les motivations qui poussent les individus à vouloir s'adonner au tourisme d'aventure et qui peuvent influencer leurs pratiques. La chercheuse s'applique aussi à évaluer les bénéfices qu'ils retirent de ces loisirs et qui peuvent potentiellement les conduire à vouloir réitérer l'expérience d'aventure. Dans un premier temps, la chercheuse développe sur les concepts de motivation et de bénéfice. Elle répertorie ensuite quelques facteurs motivationnels au tourisme d'aventure, soit l'effet de groupe et la recherche

d'émotions et de sensations. Puis, elle élabore sur des aspects qui sont susceptibles de modifier les motivations au tourisme d'aventure, soit le sexe, l'âge, le degré d'expérience des individus et enfin les déterminants culturels. Dans un deuxième temps, la chercheuse aborde les bénéfices d'ordres psychologiques, sociaux ou émotionnels et sensoriels qui sont susceptibles de suivre la pratique d'activités d'aventure. Dans un dernier temps, elle présente les résultats de l'étude de cas qui ciblent l'analyse des facteurs motivationnels et des bénéfices reliés à la pratique de tourisme d'aventure.

#### 4.1 Motivation et bénéfice - concepts

Toute activité, choisie, naît d'un besoin. La poursuite de ce besoin, pour sa part, est indissociable de la motivation. Le concept de motivation se définit comme étant « [t]he physio-mental forces hypothesized to direct individual behaviour [...] », selon Chandler *et al.* (2011: 285). Un élément motivationnel peut être intrinsèque et découler de pulsions, de besoins, de buts ou de désirs (Chandler *et al.*, 2011 : 285). Il peut aussi être extrinsèque et dépendre de facteurs externes, comme des incitations ou des sanctions (Chandler *et al.*, 2011 : 285). Cette définition est relativement semblable à celle utilisée par le domaine marketing qui explique cependant le concept à travers les facteurs *push* et *pull*. Les facteurs *push* sont décrits comme étant des besoins sociopsychologiques qui encouragent un individu à agir (Dann, 1981 ; Fluker *et al.*, 2000 : 381). Les facteurs *pull*, de leurs côtés, agissent uniquement à destination et sont donc davantage des enrichissements (Dann, 1981 ; Fluker *et al.*, 2000 : 381). Buckley (2012) recense les motivations intrinsèques ou extrinsèques potentielles à participer à des activités d'aventure.

Les motivations intrinsèques concernent des émotions précises comme l'excitation, le contrôle ou l'envie de surmonter une peur ou un accomplissement et sont donc directement reliées à la performance de l'activité (Buckley, 2012 : 962). Les motivations extrinsèques mettent de l'avant, entre autres, le rôle de la nature. Elles concernent aussi la position sociale et impliquent donc l'influence des pairs, l'image véhiculée aux autres ou le besoin de modifier sa routine quotidienne (Buckley, 2012 : 962).

Le concept de motivation peut aussi être divisé en trois catégories. Les motivations de type normatif concernent le besoin de plaire aux autres, d'être dans la norme (Celsi *et al.*, 1993 : 14). Les motivations de type hédoniste concernent le besoin d'atteindre plusieurs émotions et sensations lors de la pratique d'activités en général (Celsi *et al.*, 1993 : 14). Ici, les gens à la recherche de sentiments de peur, d'excitation ou de plaisir lors de leurs loisirs répondraient à ce type de motivation. Enfin, les motivations liées à l'efficacité concernent le besoin de développer de nouvelles aptitudes pendant la pratique de l'activité (Celsi *et al.*, 1993 : 15).

Ce serait plutôt les bénéfices qu'apporte la pratique de loisirs d'aventure qui influenceraient un individu à vouloir réitérer l'expérience. Un bénéfice est une conséquence positive (Hill *et al.*, 2009 : 20). Parmi les conséquences positives qui résultent de la pratique d'activités d'aventure, Hill *et al.* (2009 : 20) dénombrent notamment le développement de compétences techniques ou interpersonnelles. Les bénéfices à la pratique d'activités d'aventure peuvent également être d'ordre social, psychologique (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 80 ; Willig, 2008 : 693) et émotionnel (Willig, 2008 : 693). Parmi les conséquences négatives qui suivent la pratique d'activités d'aventure, Hill *et al.* (2009 : 20) recensent aussi les blessures et l'épuisement physique. Ainsi, une expérience d'aventure est perçue comme étant négative lorsque les efforts soumis pendant l'activité dépassent les bénéfices

encourus par la suite (Grenier, 2016 : 93).

Les concepts de motivation et de bénéfice seraient ainsi d'une certaine façon interreliés : « [t]he motivation to consume a product therefore originates from the expected benefits the product conveys to the consumer and the expectation of achieving individual goals », confirment Mort *et al.* (2004 : 222). Bref, une motivation pousserait un individu à l'action et serait susceptible de modifier ses comportements pendant l'activité. Ce motif pourrait être influencé par la possibilité d'atteindre certains gains qui influenceraient également les touristes d'aventure à recommencer, dans le cas d'expériences positives.

#### 4.1.1 L'effet de groupe

La présence de pairs peut être un facteur motivationnel à la pratique d'activités d'aventure. Celsi *et al.* (1993 :10) mentionnent le pouvoir des pairs comme facteur incitateur à la participation à une nouvelle activité. Plusieurs adeptes de l'aventure soutiennent qu'ils n'auraient même jamais essayé une nouvelle activité si cela n'avait pas été de leurs camarades et n'auraient pas découvert un loisir devenu passion (Celsi *et al.*, 1993 : 10). Myers *et al.* (1976, cités dans Celsi *et al.*, 1993 : 10) caractérisent ce phénomène comme la polarisation de groupe : « a phenomenon in which there is a change from a modestly positive attitude to a very positive one in the presence of peers ». Cependant, la pression des pairs peut aussi influencer les comportements sur le terrain.

En effet, la présence de pairs incite les personnes débutantes aux activités d'aventure à adopter les mêmes comportements que leurs camarades plus expérimentés. Wallack

*et al.* (1962, cités dans Celsi *et al.*, 1993 : 10) mentionnent d'ailleurs que la présence d'un groupe augmente l'acceptation au risque lors de la prise de décisions. L'influence des pairs peut aussi se faire sentir par les camarades non présents sur le lieu physique de l'activité. Les individus qui retournent à la maison après la pratique d'activités d'aventure se voient effectivement acquérir un statut supérieur, un rôle élevé au sein de leur groupe d'amis (Weber, 2001 : 370). Aller au-delà de ses limites personnelles serait ainsi valorisé par le statut que pourrait obtenir la personne en pratiquant son loisir. Les adeptes pourraient ainsi être influencés à agir pour répondre à la norme sociale. Dans le même ordre d'idées, les adeptes d'activités d'aventure « aur[ont] tendance à se suréquiper pour satisfaire symboliquement [leur] narcissisme ou se mettre en scène, alors que la majorité du matériel acquis ou loué aura rarement l'occasion d'exprimer toutes ses possibilités, compte tenu du faible niveau technique du pratiquant », ajoute Chazaud (2004 : 38). Le design d'un équipement permet donc à plusieurs de pouvoir s'affirmer et de faire reconnaître leur statut à travers la marque portée (Celsi *et al.*, 1993 : 4).

Bref, l'effet de groupe peut motiver certaines personnes à vouloir s'adonner au tourisme d'aventure et peut également inciter à certains comportements normatifs, comme l'acquisition d'équipements. L'influence des pairs est forte et peut aussi encourager certaines personnes à adopter des comportements risqués lors de leurs loisirs. Des facteurs plus intrinsèques à l'individu le poussent aussi à pratiquer le tourisme d'aventure.

#### 4.1.2 La recherche d'émotions et de sensations

La recherche d'un degré d'excitation (Cater, 2006 : 321 ; Krippendorf, 1987: 37), tout

comme l'atteinte d'un frisson (Cater, 2006 : 321), sont des motivations puissantes à la pratique du tourisme d'aventure. Cater (2006 : 322) ajoute que pour certaines personnes, la peur ressentie lors de l'initiation à l'activité est banalisée après quelques temps, se transformant pour devenir éventuellement excitante. Les adeptes de tourisme d'aventure peuvent ainsi être motivés par l'excitation que procure l'accomplissement de l'activité ou par le fait de surmonter leurs peurs (Slanger *et al.*, 1997 : 366). Les diverses stimulations que procure la pratique de telles activités créent une excitation qui est difficile à quantifier (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 13). En effet, « [...] the exact level of stimulation required to reach a state of excitement varies from individual to individual. What creates excitement in one person creates agitation in another », précisent Swarbrooke *et al.* (2003 : 13). Ainsi dans un cas, le plaisir vient de la simple participation. Dans le second cas, il découle davantage du dépassement de ses limites personnelles. La quête de l'excitation est perçue comme un facteur *push* à la pratique d'activités d'aventure (Krippendorf, 1987 : 37).

D'autres individus peuvent être stimulés par l'atteinte d'émotions et de sensations davantage apaisantes. C'est le cas des gens qui sont motivés à l'atteinte de l'apaisement. L'expérience de l'apaisement peut ressembler à un état de sérénité et de calme, suivant un exercice de méditation ou de concentration (Csikszentmihalyi, 1992 : 62, cité dans Swarbrooke *et al.*, 2003 : 83). L'apaisement est aussi décrit comme un processus spirituel ou holistique qui procure un sentiment de bien-être et amène certaines personnes à se sentir changées (Celsi *et al.*, 1993 : 11). Les voyages d'aventure seraient davantage propices à l'atteinte de cette sensation. Ils demandent un effort physique soutenu durant une certaine période de temps sur de longues distances et forcent les adeptes à se retrouver mentalement, spirituellement et émotionnellement avec eux-mêmes (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 13). D'autres personnes peuvent être davantage motivées par les émotions et les sensations que leur procure le contact avec la nature, l'effet de nouveauté ou la maîtrise de l'activité.

La beauté même du lieu de pratique est une motivation à s'adonner davantage à diverses activités d'aventure (Buckley, 2012 : 962). Les paysages et leur immensité provoqueraient ainsi des émotions et des sensations uniques. Certains adeptes entretiennent une relation quasi intime avec l'environnement naturel et se retrouvent en harmonie avec le lieu de pratique de leur loisir (McNamee, 2007 : 90). Le caractère imprévisible de l'environnement amène certains défis auxquels les personnes participantes doivent réagir (McNamee, 2007 : 90). Les loisirs de plein air seraient donc stimulants, autant pour les paysages que les situations particulières à surmonter, ce qui pousseraient les gens à les intégrer à leur quotidien. Se retrouver en nature est également de plus en plus intéressant pour s'évader de la routine quotidienne.

Pour plusieurs, les différentes stimulations et le niveau d'intensité des activités d'aventure est un bon moyen de s'évader de la routine quotidienne (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 13). Le facteur « nouveauté » (pratique d'une nouvelle activité ou se retrouver dans un environnement inconnu) contribue également à ce sentiment d'évasion (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 13). D'ailleurs, les touristes à la recherche d'aventures seraient davantage motivés à vivre de nouvelles expériences plutôt que des expériences potentiellement physiquement dangereuses (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 12 ; Fluker *et al.*, 2000 : 385). La pratique plus régulière d'activités d'aventure peut permettre éventuellement de dominer le loisir.

La maîtrise d'une activité particulière procurerait une confiance en soi et une certaine satisfaction. Ce sentiment de confiance incite, du même coup, à aller au-delà de ses limites personnelles « [...] in order to further experience the pleasure of effectiveness », explique Klausner (1968, cité dans Slinger *et al.*, 1997 : 370). Les adeptes d'activités d'aventure sont donc motivés à se perfectionner pour répondre à un désir d'accomplissement (Klausner, 1968, cité dans Slinger *et al.*, 1997 : 370).

La recherche de diverses émotions et sensations pousserait les individus à prendre part à des activités d'aventure. D'autre part, cette quête pourrait aussi les inciter à prendre des risques supplémentaires pendant leurs pratiques. Swarbrooke *et al.* (2003 : 10) le confirment : « [t]he ability to tolerate (or perhaps even enjoy) risk varies between individuals. The same set of circumstances produces excitement in one individual but fear in another ». Les activités d'aventure offriraient donc la possibilité à ceux/celles qui le désirent de repousser leurs limites en se plaçant volontairement dans des situations plus dangereuses que ce que propose réellement le loisir comme tel. L'échelle de recherche de sensations explique ce besoin pour plusieurs individus « [...] for varied, novel, and complex sensations and experience and the willingness to take physical and social risks for the sake of such experience », souligne Zuckerman (1979 : 10). La quête de sensations est aussi un élément motivationnel à la prise de risques « [...] as a way to increase physiological arousal and fulfill the need for stimulation », ajoute Zuckerman (1990, cité dans Castanier *et al.*, 2010: 479). Selon cette affirmation, prendre des risques intentionnellement ne serait pas un facteur motivationnel au tourisme d'aventure ; ce serait davantage les gains retirés de cette prise de risques qui satisferaient les adeptes. Gilbertson *et al.* (2015 : 290) le confirment : « [...] risk-taking might be of salient importance for participation in adventure activities, actual risk-taking may not be overly important, or, that through sensation-seeking, risk is assumed just by the activity ».

Bref, la recherche de diverses émotions est un motif qui pousse à la pratique d'activités d'aventure. Alors que certaines personnes sont stimulées par l'atteinte d'émotions précises (sentiment d'excitation ou d'apaisement), d'autres préfèrent les sensations que leur procure le contact avec la nature, la nouveauté ou la maîtrise de l'activité. La recherche de sensations peut également pousser des individus à prendre davantage de risques dans leurs pratiques. Il est aussi possible d'observer des différences significatives vis-à-vis les motivations à la pratique du tourisme

d'aventure selon le sexe, l'âge et le degré d'expérience des gens.

#### 4.1.3 Le sexe, l'âge et le degré d'expérience

La littérature consultée révèle que les hommes et les femmes disposent de motivations différentes à la pratique d'activités comme l'escalade de roche ou de glace, la randonnée en montagne, le kayak de rivière ou de mer et le canot. Du côté des femmes, le sentiment de fierté que leur procure la pratique de loisirs d'aventure est une motivation importante (Bratton *et al.*, 1979 : 32). Les femmes sont aussi stimulées par la possibilité de communiquer à leur entourage la pratique d'un loisir d'aventure dans leur quotidien (Thapa *et al.*, 2004 : 211). Ce comportement viendrait confirmer la fierté qu'elles entretiennent à pratiquer de telles activités. Les femmes sont davantage motivées par des besoins de socialisation que les hommes (Ewert *et al.*, 2013 : 99 ; Gilbertson *et al.*, 2015 : 287). Elles sont donc plus intéressées à développer des interactions étroites avec d'autres adeptes, à développer des amitiés et à faire partie d'un groupe au sein des activités (Ewert *et al.*, 2013 : 104). Les femmes utilisent aussi les loisirs d'aventure pour passer du temps en famille, pour faire des activités avec des personnes similaires à elles, pour apprendre, pour profiter de la nature et pour réaliser une introspection personnelle, contrairement aux hommes qui s'intéressent moins à ces motifs (O'Connell, 2010 : 58). Enfin, certaines femmes sont également susceptibles d'être motivées par la possibilité de surmonter un doute sur elles-mêmes ou apprendre à s'aimer soi-même à travers la recherche d'une expérience interne (Ball, 1986 cité dans McKercher *et al.*, 1994 : 131 ; Hornibrook *et al.*, 1997 : 153). Ainsi, l'aspect spirituel du loisir de plein air est intéressant pour les femmes.

Du côté des hommes, la recherche de diverses émotions et sensations (Ewert *et al.*, 2013 : 106), dont l'excitation (Bratton *et al.*, 1979 : 32), est un facteur motivationnel fort. Les hommes sont donc davantage intéressés à se mettre à l'épreuve, à être physiquement et émotionnellement mis au défi, à vivre des sensations exaltantes ou à développer leurs aptitudes à travers la pratique de leurs loisirs (Ewert *et al.*, 2013 : 100). Les hommes sont aussi plus susceptibles d'être stimulés par des motifs reliés à l'image de soi, par exemple le fait d'être reconnu, de se sentir en contrôle, de prendre des décisions ou d'utiliser leur équipement (Ewert *et al.*, 2013 : 100). Il est également envisageable qu'ils pratiquent le tourisme d'aventure dans le but de se retrouver seuls (Thapa *et al.*, 2004 : 208). Enfin, les hommes sont plus motivés que les femmes à la réussite de l'activité et aux diverses stimulations qu'elle procure, à être autonome et à inspirer d'autres adeptes de loisirs d'aventure (O'Connell, 2010 : 58). Toutes ces motivations correspondent au rôle culturellement défini de l'homme dans la société occidentale (Barton *et al.*, 1979 : 31).

Les hommes ont également davantage tendance à être motivés par la possibilité de prendre des risques et d'aller au-delà de leurs limites lors de leurs loisirs d'aventure (O'Connell, 2010 : 58 ; Ewert *et al.*, 2013 : 106 ; Kerr *et al.*, 1997 : 295). Ceci pourrait aussi être expliqué par un besoin d'affirmation de la masculinité à travers la pratique d'activités qui sont souvent plus associées aux hommes. Comme abordé par la chercheuse dans le chapitre précédent, cette affirmation viendrait ainsi expliquer pourquoi les hommes sont surexposés dans les accidents en tourisme d'aventure. Les femmes qui sont susceptibles de s'ennuyer ou qui trouvent leur quotidien banal sont plus enclines à prendre des risques au sein de leurs loisirs d'aventure (Cazenave *et al.*, 2007 : 422). L'âge des adeptes est un autre facteur qui influence les motivations à la pratique d'activités d'aventure.

Pour l'escalade de roche ou de glace, la randonnée en montagne, le kayak de rivière

ou de mer et le canot, les plus jeunes (dans ce cas-ci 25 ans et moins) ont tendance à pratiquer le tourisme d'aventure dans le but de remplir un besoin de réussite et de réalisation et en quête d'un statut supérieur (Bratton *et al.*, 1979 : 32-33). Ils utilisent également les loisirs d'aventure pour s'évader de leur routine quotidienne (Bratton *et al.*, 1979 : 32). Les plus jeunes (dans ce cas-ci 16 à 40 ans) sont aussi plus motivés par la réussite et les stimulations, la pratique d'activités avec des gens similaires à eux, l'apprentissage et l'appréciation de la nature que les gens de 55 ans et plus (O'Connell, 2010 : 59). Enfin, les plus jeunes prennent part à des loisirs de plein air dans le but de s'évader d'une certaine pression sociale (O'Connell, 2010 : 59).

De leur côté, les personnes de 50 ans et plus ont davantage tendance à pratiquer le tourisme d'aventure en quête d'une relation spirituelle particulière (Bratton *et al.*, 1979 : 33). Elles sont aussi stimulées par l'autonomie et la forme physique que leur permet d'acquérir la pratique de tels loisirs (O'Connell, 2010 : 59). De plus, le pouvoir d'influencer et d'inspirer leur entourage et l'utilisation de leur équipement les poussent aussi à intégrer le tourisme d'aventure dans leur quotidien (O'Connell, 2010 : 59).

En général, les comportements téméraires intentionnels ont tendance à disparaître avec l'âge (Arnett, 1992 : 365). Avec l'avancement de l'âge, certaines personnes sont portées à remplacer leurs activités d'aventure habituelles par des loisirs moins exigeants (Ewert *et al.*, 1997 : 22). Ainsi, le ski hors piste pourrait, avec le temps, être remplacé par le ski de fond. Cette situation n'empêcherait pas les adeptes d'activités d'aventure plus âgés d'aller au-delà de leurs limites pendant la pratique de leurs loisirs. L'amélioration des soins de santé et des conditions de vie au sein de la société occidentale aide les gens à maintenir un niveau d'activité physique assez élevé (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 250). Le prolongement de l'espérance de vie entraîne du même coup l'allongement de la vie ou du désir sportif (Bodin *et al.*, 2004 : 195).

Cette situation pourrait expliquer la légère recrudescence des taux de décès par traumatismes d'origine récréative et sportive des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec, abordée au chapitre 3. Quoi qu'il en soit, les adultes d'environ 50 à 80 ans ont tendance à prendre moins de risques dans la pratique de leurs activités d'aventure que leurs homologues plus jeunes (Gilberston *et al.*, 2015 : 292). Le degré d'expérience des individus peut également influencer leurs motifs à la pratique de tourisme d'aventure.

Pour l'escalade de roche ou de glace, la randonnée en montagne, le kayak de rivière ou de mer et le canot, les personnes débutantes ou intermédiaires ont tendance à prendre part à de telles activités dans le but de rencontrer de nouvelles personnes, ce qui suggère un degré de motivation extrinsèque plus élevé (Sugerman, 2002 : 366). Elles sont également motivées à s'évader de leur quotidien et à développer de nouvelles aptitudes à travers la pratique de loisirs d'aventure (Ewert, 2001 : 17). Les personnes plus débutantes perçoivent aussi le tourisme d'aventure comme un moyen d'être stimulé, ainsi que d'échapper à une pression sociale et personnelle (O'Connell, 2010 : 61).

Les individus plus avancés considèrent le tourisme d'aventure comme un moyen d'aider les personnes moins expérimentées, d'exprimer leur créativité et d'utiliser leur esprit (Ewert, 2001 : 17). Ils sont également stimulés par l'apprentissage, ce qui suggère un degré de motivation intrinsèque plus élevé (Sugerman, 2003 : 366). Les individus avec beaucoup d'années d'expérience ont tendance à entretenir une certaine nostalgie de leurs dernières années de pratique, ce qui les pousse également à continuer la pratique de leurs loisirs d'aventure (O'Connell, 2010 : 62). Enfin, ils partagent un degré de motivation moindre pour l'expression de l'image de soi (Gilbertson *et al.*, 2015 : 288).

Les adeptes de tourisme d'aventure d'un niveau plus avancé sont plus enclins à prendre des risques dans leurs pratiques (Sugerman, 2003 : 366). Ewert *et al.* (2013 : 104) ajoutent que « [h]igher levels of experience may [...] predispose individuals to seek out higher levels of sensation, namely because their individual skill level is generally higher, and this higher skill level promotes a willingness to engage in more challenging, and presumably, more sensation-rich activities ». Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité pour des personnes moins expérimentées d'aller au-delà de leurs limites personnelles, n'étant pas encore en mesure d'évaluer leurs compétences face aux risques que présente l'activité (Burr *et al.*, 2013 : 1312). Ceci étant dit, la poursuite du risque n'est pas centrale dans les motivations qui poussent la pratique de loisirs récréatifs ; c'est pour ainsi dire que « [t]he pursuit of risk [is] little to do with the reasons for being there », souligne Ewert (2001 : 16). Cette affirmation vient confirmer qu'une prise de risques intentionnelle n'agit pas en tant que facteur motivationnel ; ce sont les gains retirés de cette prise de risques qui sont davantage satisfaisants.

Bref, les hommes et les femmes n'entretiennent pas les mêmes motivations à la pratique d'activités d'aventure. Les femmes préfèrent tout l'aspect social, voire spirituel, que leur permet les loisirs de plein air, alors que les hommes sont plus attirés par les aspects actifs des activités. Les hommes ont ainsi plus tendance à pousser leurs pratiques que les femmes, ce qui n'empêche pas certaines femmes de prendre des risques pendant leurs loisirs. Les adeptes, jeunes ou matures, entretiennent des motivations très variées à la pratique d'activités d'aventure, quoique les plus jeunes sont attirés par les aspects plus stimulants des loisirs. Les personnes plus âgées ont tendance à prendre moins de risques intentionnels lors de leurs activités. Enfin, les plus débutants sont stimulés par des motivations davantage extrinsèques et les plus avancés, des motivations plus intrinsèques. Les personnes d'un niveau plus avancé sont plus enclines à prendre des risques dans leurs pratiques,

mais cette prise de risques n'est pas centrale dans les motivations qui poussent la pratique de loisirs récréatifs, tous sexe, âge et degré d'expérience confondus. Des déterminants culturels influencent également les motivations à la pratique de tourisme d'aventure.

#### 4.1.4 Les déterminants culturels

Au début du XXe siècle, les activités d'aventure étaient réservées à une certaine élite, [notamment à cause du coût des équipements relié à la pratique] mais cette situation est actuellement en train de se dissiper (Corneloup *et al.*, 2002 : 33). Bodin *et al.* (2004 : 203) confirment que « [l]a démocratisation des pratiques sportives, la médiatisation de celles-ci, la multiplication des infrastructures, l'abaissement des coûts des équipements par exemple, permettent une extension des pratiques ou tout au moins une diversification des possibilités offertes à chacun ». D'autres aspects comme la réduction des semaines de travail à 35 heures pour certaines personnes salariées, l'émergence de nouvelles professions ou l'apparition de nouvelles élites apportent un renouveau aux catégorisations sociales plus traditionnelles (Bodin *et al.*, 2004 : 195). Ainsi, « [l]es frontières entre travail et non travail deviennent fluctuantes. On voit se diffuser les formes de sous-emploi flexible, pluriel », explique Beck (2001 : 301). Cette nouvelle liberté offre un horaire davantage malléable pour les salariés à la recherche d'une meilleure division du temps au travail et du temps pour leurs loisirs (Beck, 2001 : 308).

Certaines activités demeurent tout de même plus onéreuses et moins abordables (Bodin *et al.*, 2004 : 194). On pourrait penser à des loisirs comme la motoneige, l'alpinisme ou le vélo de montagne qui demandent l'achat d'équipements coûteux.

Cependant, la diversité d'activités offertes permet à des classes sociales plus élargies la pratique de loisirs d'aventure (Corneloup *et al.*, 2003 : 33). Ainsi, les motivations à pratiquer le tourisme d'aventure sont davantage influencées par les valeurs personnelles des gens (Chazaud, 2004 : 20). Certaines personnes vont prioriser l'aspect immatériel, comme les paysages, la tranquillité ou la notoriété du terrain de pratique tandis que d'autres sont animées par les aspects plus fonctionnels comme l'aménagement ou les services offerts (Chazaud, 2004 : 20)

Prendre des risques à travers la pratique d'activités d'aventure n'est pas nécessaire pour tous. Certaines conditions initiales caractérisent les gens aux comportements risqués. L'une des premières conditions qui engendre le besoin de prendre des risques dans un cadre ludique implique la fin de la valorisation par le travail (Celsi *et al.*, 1993 : 4). En effet, Celsi *et al.*, (1993 : 4) expliquent que ce ne sont pas tous les emplois qui offrent la possibilité d'être spécialisé dans un domaine particulier et qui permettent l'épanouissement des salariés en présentant les résultats concrets de leurs efforts. Cette situation est surtout observée dans le milieu bureaucratique, où le déploiement du leadership et la création de liens entre membres du personnel ne sont pas mis de l'avant partout (Celsi *et al.*, 1993 : 4). Ce problème est surtout présent dans les sociétés occidentales, où le travail est notamment vu, comme un simple outil dans l'atteinte d'une autonomie financière (Celsi *et al.*, 1993 : 4). Ces salariés recherchaient donc, lors de leurs temps libres, ce que leur milieu de travail ne leur permet pas de développer soit l'épanouissement personnel, le sens des responsabilités et la création de liens amicaux. Pour plusieurs, les congés et les temps libres sont ainsi consacrés à la pratique d'activités d'aventure, leur permettant de fuir le quotidien, mais aussi d'avoir accès à des émotions impossibles à accéder dans la vie de tous les jours (Celsi *et al.*, 1993 : 4).

Prendre des risques en tourisme d'aventure n'intéresse pas uniquement les salariés. D'autres facteurs comme la pression des médias, les valeurs, l'état psychologique, la fatigue ou la dynamique d'un groupe peuvent influencer la préférence au risque et modifier les comportements sur le terrain (Corneloup *et al.*, 2002 : 44). Des aspects plus personnels ou culturels comme l'ambiance familiale, la vie sentimentale et professionnelle ou le mode de vie sont également susceptibles de modifier le rapport au risque (Corneloup *et al.*, 2002 : 48). « La majorité des usagers de la montagne sont plus investis dans une pratique ludique, contemplative et hédoniste [...] [et] [l]a prise de risque intentionnelle ne semble pas une dominante aujourd'hui parmi les pratiquants des sports de montagne », soulignent Corneloup *et al.* (2002 : 48).

Bref, la démocratisation du tourisme d'aventure et la diversité des activités offertes dans le milieu touristique de plein air permettent à un public plus élargi la pratique du tourisme d'aventure. Les motivations à la pratique d'activités d'aventures sont davantage reliées aux valeurs et aux intérêts personnels des personnes, plutôt qu'à des contraintes monétaires. La prise de risques au sein des pratiques est influencée par des déterminants culturels, mais aussi des aspects plus personnels et n'est pas centrale dans l'expérience. Les touristes d'aventure profitent également de divers bénéfices à la pratique de tels loisirs.

#### 4.1.5 Les bénéfices du tourisme d'aventure

La pratique d'activités physiques dans un environnement naturel extérieur peut avoir des effets positifs pour le bien-être mental qui ne sont pas observés lors de la pratique d'activités physiques similaires à l'intérieur (Thompson Coon *et al.*, 2011 : 1767). Par exemple, la marche en plein air, en comparaison à la marche intérieure, a des

effets positifs sur l'humeur (Thompson Coon *et al.*, 2011 : 1763). De plus, les mesures de revitalisation, d'estime de soi, d'engagement positif, de vitalité subjective, d'énergie, de plaisir et de joie étaient toutes plus importantes après une promenade en plein air (Thompson Coon *et al.*, 2011 : 1763). Thompson Coon *et al.* (2011 : 1763) notent également une diminution des sentiments de frustration, d'inquiétude, de confusion, de dépression, de tension et de fatigue pour la marche en plein air (Thompson Coon *et al.*, 2011 : 1763). D'autres études perçoivent des bénéfices psychologiques supplémentaires à la pratique du tourisme d'aventure.

En effet, les individus maîtrisant une activité aux difficultés à la fois physiques et techniques voient leur estime personnelle augmenter (Willig, 2008 : 693). Ils présentent un sentiment d'accomplissement très fort par le développement d'une certaine expertise ainsi que par un progrès technique apparent (Willig, 2008 : 694). Cette situation viendrait expliquer, entre autres, le désir de réitérer l'expérience. Bandura (1977 : 212) confirme la réelle satisfaction que procure le contrôle d'une activité difficile physiquement et mentalement pour des individus. Il ajoute même que le choix de l'activité et le niveau de difficulté de celle-ci ne dépassent que rarement les compétences de l'adepte qui désire pouvoir la compléter pour profiter des bienfaits rattachés (Bandura, 1977 : 212).

La pratique d'activités d'aventure permet également de davantage vivre dans le présent. Cet état d'esprit est transposable dans la vie de tous les jours, permettant aux adeptes d'être davantage calmes et d'avoir un certain contrôle émotionnel au quotidien (Willig, 2008 : 697).

Brymer *et al.* (2013 : 481-482) ajoutent que l'expérience de la peur qui est parfois vécue par des adeptes d'activités d'aventure est concrètement perçue comme une barrière qu'il faut traverser et procure de la confiance et du courage. Elle donnerait

effectivement l'impression aux touristes d'aventure qu'ils/elles pourraient ensuite passer par dessus n'importe quels défis que leur impose la vie de tous les jours.

Burr *et al.* (2013 : 1312) ont remarqué des différences significatives dans le degré d'engagement et le développement personnel de personnes adolescentes pratiquant des sports d'aventure. La pratique de telles activités nécessite généralement l'adhésion à un groupe ou à un programme, ceci pouvant certainement aider à la santé mentale (Burr *et al.*, 2013 : 1312). D'autres études confirment également que la pratique du tourisme d'aventure procure des bénéfices au niveau social.

Bien que certaines activités d'aventure puissent se réaliser de manière autonome, certains adeptes se rencontrent, voire se rejoignent, de sortie en sortie et ainsi se forme des groupes (Willig, 2008 : 694). La création de liens se réalise alors aisément et le développement d'un même langage technique vient d'ailleurs bonifier le partage de l'expérience (Celsi *et al.*, 1993 : 13). La vulnérabilité dans laquelle les personnes participantes se retrouve [dû entre autres à l'imprévisibilité du terrain] vient renforcer le sentiment de fraternité (Willig, 2008 : 694). Ainsi, les individus, partageant la même fragilité et impuissance face à la nature, s'encourageraient mutuellement et cette entraide serait bénéfique pour le renforcement de leurs capacités sociales.

Les femmes, plus particulièrement, perçoivent des bénéfices sociaux à la pratique du tourisme d'aventure. Elles placent beaucoup d'importance aux expériences d'aventure partagées, étant donné que celles-ci mènent naturellement à la formation de liens étroits et souvent d'amitiés à longs termes avec les autres (Boniface 2006 : 21 ; McKercher *et al.*, 1994 : 135). Toujours du côté des femmes, d'autres études mettent de l'avant la sensibilisation à l'environnement, le défi physique, l'exercice, (Hill *et al.*, 2009 : 22) le sentiment de liberté, le développement personnel et l'expérience physique accrue (Doran, 2016 : 68-70) comme étant des bénéfices

importants à la pratique d'activités d'aventure. D'autres études se penchent également sur les bienfaits sensoriels et émotionnels de la pratique de loisirs d'aventure.

La pratique de sports de plein air procure un sentiment de bonheur intense, pouvant se prolonger un certain temps après la fin de l'activité (Willig, 2008 : 694). Les activités d'aventure représentent de réelles expériences, car elles impliquent le déclenchement de plusieurs émotions inverses à la fois, par exemple la joie et la douleur [due à l'effort physique] ou l'anxiété et le plaisir (Swarbrooke *et al.*, 2003 : 14 ; Willig, 2008 : 694). La pratique d'activités d'aventure insinue également une montée d'adrénaline, caractérisée par une forte excitation et mêlée à des sentiments de joie, voire d'euphorie (Willig, 2008 : 698). Enfin, les bénéfices à la pratique d'activités d'aventure peuvent être mixtes, c'est-à-dire à la fois sociaux et psychologiques pour un même individu (Sung *et al.*, 1997, cités dans Swarbrooke *et al.*, 2003 : 69).

Bref, les bénéfices à la pratique d'activités d'aventure peuvent être d'ordre psychologique, social, émotionnel et sensoriel ou simplement mixte. Parmi les bénéfices psychologiques on retrouve entre autres l'augmentation de l'estime personnelle, du courage et de la confiance en soi. Les bénéfices sociaux concernent particulièrement les femmes qui perçoivent notamment les loisirs de plein air comme un moyen de créer des liens ou de se retrouver avec des personnes similaires à elles. La pratique d'activités d'aventure permet aussi la confrontation de plusieurs émotions et sensations à la fois, et les bénéfices peuvent être variés et différer d'une sortie à l'autre.

#### 4.2 Étude de cas

Lors des entretiens semi-dirigés et des observations participantes, la chercheuse a été en mesure d'identifier des motivations et des bénéfices à la pratique du tourisme d'aventure. Tous les acteurs (gestionnaires de parcs naturels, voyageurs, guides et touristes) ont été interrogés pour cette étude de cas. Alors que certains dires concordent entre les différents acteurs, d'autres se contredisent.

#### 4.2.1 Les motivations au tourisme d'aventure

Les gestionnaires de parcs interrogés considèrent que les principales motivations des gens à pratiquer le tourisme d'aventure concernent la pratique d'une activité en nature, le besoin de décrocher du quotidien et de la ville et le désir de vivre une/des nuitée.s en hébergement (camping, refuges, chalets, tentes de type prospecteur, tipis, ou yourtes). Ici, la pratique d'un loisir en nature ou le simple fait de dormir dans un environnement naturel permettrait aux clientèles de décrocher du quotidien et de la ville. Les trois motivations mentionnées seraient donc interreliées entre elles ; les activités d'aventure ou les nuitées en hébergements seraient des moyens de s'imprégner de la nature environnante.

Les voyageurs interrogés considèrent que les motivations principales des gens à pratiquer le tourisme d'aventure et à choisir leurs entreprises font références à la pratique d'une activité en nature, au besoin de décrocher du quotidien tout en demeurant à proximité de la maison et de la ville, au désir de se retrouver en pleine nature, au besoin de sortir de l'ordinaire en contexte de vacances (pour les touristes étrangers) et au désir de découvrir une activité (pour les touristes locaux). Un.e voyageur se distingue étant donné qu'il/elle considère qu'il existe des motivations différentes au tourisme d'aventure pour les touristes locaux (québécois.e.s) et les

touristes étrangers. Le choix de l'activité comme telle ne serait pas une motivation centrale. Les touristes étrangers voyageant au Québec utiliseraient le tourisme d'aventure comme un médium leur permettant de découvrir et d'apprendre sur la faune et la flore québécoise. Cette expérience est aussi motivante, car elle leur permettrait de sortir de leurs habitudes dans un contexte de voyage.

Les guides interrogés considèrent que les motivations principales des gens à pratiquer le tourisme d'aventure concernent le besoin de socialiser, le besoin de se dépasser, le besoin de se retrouver en nature, le désir d'être en forme et le besoin de se sentir dépaysé. Les motivations à pratiquer le tourisme d'aventure concerneraient bien plus que la pratique d'une activité en soi, contrairement à ce qu'avancent la plupart des gestionnaires de parcs et des voyagistes interrogés. Les guides seraient davantage d'avis que les adeptes de tourisme d'aventure utiliseraient les activités comme moyens intermédiaires pour rencontrer des gens, se dépasser ou se retrouver en nature, par exemple.

Les touristes étrangers qui ont pris part à une activité de ski-raquette auprès d'un.e voyageur.e québécois.e entretiennent diverses motivations à la pratique du loisir. Plusieurs affirment avoir un intérêt général envers le plein air, d'autres veulent découvrir et apprendre davantage sur le Québec et ses environs (la faune, la flore, l'hiver) et certain.e.s souhaitent tenter de nouvelles expériences et s'amuser. Dans ce cas-ci, la pratique de l'activité de ski-raquette aurait été utilisée comme un médium et ne serait par le motif principal au choix de l'entreprise touristique.

Les observations participantes prouvent ce dernier point. Le groupe prenait le temps d'admirer les paysages et commentait de manière positive la nature environnante. De plus, les personnes participantes questionnaient le/la guide concernant les animaux sauvages qu'ils seraient possibles de rencontrer. Ils/Elles désiraient apercevoir des

ours ou des loups, mais le/la guide leur a confirmé qu'il serait plus plausible de croiser de plus petits animaux sur le terrain de l'activité, comme des écureuils.

Les touristes locaux (québécois.e.s) qui ont pris part à une activité de ski-raquette dans un parc régional québécois entretiennent également diverses motivations à pratiquer ce loisir. La majorité souhaitent essayer une nouvelle activité alors que quelques-un.e.s mentionnent être sur place suite à un cadeau, une recommandation ou simplement pour passer le temps.

Ici, l'activité est donc un élément motivationnel important pour les personnes participantes. Un.e touriste utilise le mot « sport » dans sa réponse alors qu'un.e autre le mot « bouger » ; ceci pourrait sous-entendre que ces individus se seraient initiés à l'activité dans un objectif de mise en forme. D'autres touristes utilisent les mots « nouveau/nouvelle activité » et un.e autre le mot « différent » ; ceci pourrait également être interprété par le besoin des touristes d'aventure de s'évader de leur quotidien ou d'ajouter de la nouveauté à leurs vies de tous les jours, tels que le soutiennent Swarbrooke *et al.* (2003 : 13).

Les observations participantes démontrent l'intérêt des adeptes à revenir pratiquer l'activité, ou même pour certain.e.s, à s'équiper pour le reste de la saison. La chercheuse a remarqué que plusieurs individus questionnaient le/la guide à propos de leurs techniques, cherchant à se perfectionner, ou du moins s'améliorer, tout au long de l'activité. D'autres l'interrogeaient à propos des lieux de pratique du loisir et des prochaines sorties à venir. Certain.e.s ajoutaient aussi qu'ils/elles aimeraient revenir pour initier un membre de leur entourage à l'activité.

Les touristes locaux (québécois.e.s) qui ont pris part à un voyage de randonnée au Népal entretenaient diverses motivations pour ce voyage d'aventure. Plusieurs

étaient motivé.e.s par l'aventure et le défi physique, d'autres par l'apprentissage, la découverte et la rencontre d'une nouvelle culture, certain.e.s pour le dépaysement, quelques un.e.s pour les paysages et enfin une personne pour accompagner un proche et une autre pour vivre l'expérience d'une vie. Ces motivations sont assez variées, mais il est intéressant de constater que l'aventure et le défi physique constituent le motif le plus généralisé parmi les réponses des personnes répondantes de ce groupe, à la différence des deux autres groupes présentés au préalable. Cette distinction pourrait concerner le niveau d'expérience requis, tels qu'observé par Ewert *et al.* (2013 : 104) dans leur étude. En effet, les touristes locaux (québécois.e.s) qui ont pris part au voyage de randonnée au Népal se considéraient d'un niveau intermédiaire ou avancé, contrairement aux deux autres groupes interrogés qui étaient de niveau débutant.

Lors de sa participation à la formation pré-départ, la chercheuse a remarqué que les individus discutaient beaucoup de leur entraînement, donc de leur préparation physique en vue du voyage et questionnaient le/la formateur.trice quant à la suffisance de ces entraînements vis-à-vis le défi physique du voyage comme tel. Certain.e.s se racontaient des anecdotes d'anciens voyages d'aventure et tous.tes écoutaient avec attention les détails concernant la culture népalaise, les peuples qu'ils/elles allaient rencontrer et les défis physiques qui les attendaient. L'intérêt porté davantage envers ces aspects de la formation vient confirmer l'engouement de ce groupe pour l'aventure, le défi et la rencontre. La chercheuse a ainsi remarqué deux types de personnes au sein du groupe participant à la formation. Une partie du groupe comptait des gens plus expérimentés qui avaient fait plusieurs voyages d'aventure auparavant et qui ne semblaient pas être motivés ou impressionnés par le défi physique de l'expérience, mais plutôt par la découverte et l'apprentissage de nouvelles cultures et l'admiration des paysages. Ils/Elles entretenaient davantage des motivations intrinsèques, telles qu'observé par Sugerman (2002 : 366) dans son étude. L'autre partie du groupe comptait des gens moins expérimentés pour qui

l'expérience représentait un défi personnel physique et dont le dépassement de soi était une motivation. La chercheuse a ainsi reconnu un niveau de stress plus élevé pour cette branche du groupe.

À la lumière de ces informations, la chercheuse constate que les individus promoteurs d'expériences d'aventure (voyagistes ou gestionnaires de milieux naturels) considèrent la pratique d'une activité comme étant la motivation principale des clientèles à pratiquer le tourisme d'aventure. Les résultats de l'étude de cas montrent que ceci s'applique davantage aux touristes locaux (québécois.e.s) pratiquant une activité sur un terrain connu. Cependant, les motivations des touristes étrangers au milieu sont beaucoup plus élaborées et concernent aussi la découverte de la faune et de la flore, le dépassement de soi, la rencontre ou le dépaysement, entre autres. La chercheuse constate que les réponses des guides interrogés concordent davantage avec les réponses des touristes étrangers au milieu. Cette concordance pourrait être expliquée par le fait que les guides interrogés sont sur le terrain avec les personnes participantes et ont un accès privilégié aux discussions.

Les réponses aux courts questionnaires révèlent aussi des différences de motivations entre les hommes et les femmes. Le tableau 4.1 relève les motivations des hommes et des femmes, tout groupe confondu, à pratiquer le tourisme d'aventure. Les motivations sont en ordre croissant, allant de la réponse la plus répandue à la moins populaire.

Ainsi, les hommes et les femmes ayant participé à l'étude ne possèdent pas les mêmes motivations au tourisme d'aventure, ou du moins ne leurs accordent pas la même importance. Les hommes sont motivés par l'aventure, le défi et le dépaysement que leur procure la pratique de telles activités alors que les femmes sont davantage stimulées par l'effet de nouveauté, la possibilité de se retrouver en nature et les

paysages.

| Question : Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir cette activité, cette excursion ou ce voyage ?  |   |
|--|---|
| Hommes   | Femmes  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>•L'aventure et le défi</li> <li>•Le dépaysement</li> <li>•La nouveauté</li> <li>•Accompagner un proche ou sur la recommandation d'un proche</li> <li>•Recherche de l'agréable</li> <li>•La découverte et la rencontre d'une autre culture</li> <li>•Les paysages</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>•La nouveauté</li> <li>•Se retrouver en nature, les paysages</li> <li>•Un intérêt général pour le plein air</li> <li>•La découverte et la rencontre d'une autre culture</li> <li>•L'exercice physique (activité en soi)</li> <li>•L'expérience du voyage d'aventure</li> </ul> |

Tableau 4.1 : Les différences de motivations au tourisme d'aventure selon le sexe  
Source : compilation de l'auteure.

Cela rejoint les conclusions de Ewert *et al.* (2013 : 100) à savoir : les hommes sont plus motivés que les femmes à se mettre à l'épreuve, à être physiquement et émotionnellement mis au défi ou à vivre des sensations exaltantes à travers la pratique de leurs loisirs d'aventure. Une autre observation est également intéressante. Les femmes sont plus motivées que les hommes à profiter de la nature et à observer les paysages, tels que l'observe O'Connell (2010 : 58) dans son étude.

Les réponses aux questionnaires révèlent également des différences dans les motivations au tourisme d'aventure selon l'âge. Le tableau 4.2 présente les motivations de deux tranches d'âge, tout groupe confondu, à pratiquer le tourisme d'aventure. Les motivations sont en ordre croissant, allant de la réponse la plus répandue à la moins populaire.

| Question : Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir cette activité, cette excursion ou ce voyage ?   |  |
|---|--|
| 22-49 ans   | 50-67 ans  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>•La nouveauté</li> <li>•Un intérêt général pour le plein air</li> <li>•Accompagner un proche ou recommandation d'un proche</li> <li>•L'exercice physique (activité en soi)</li> <li>•Se retrouver en nature, les paysages</li> <li>•Recherche de l'agréable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>•Se retrouver en nature, les paysages</li> <li>•L'aventure et le défi</li> <li>•La découverte et la rencontre d'une autre culture</li> <li>•Le dépaysement</li> <li>•Recherche de l'agréable</li> <li>•L'expérience du voyage d'aventure</li> </ul> |

Tableau 4.2 : Les différences de motivations au tourisme d'aventure selon l'âge  
Source : compilation de l'auteure.

Ainsi, les individus plus jeunes n'ont pas les mêmes motivations à pratiquer le tourisme d'aventure que les individus un peu plus âgés de l'étude. Les plus jeunes sont davantage intéressés par l'effet de nouveauté que leur procure la pratique d'activités d'aventure dans leur quotidien. Cette observation est conséquente avec le besoin d'évasion de la routine quotidienne, tel qu'observés par Bratton *et al.* (1979 : 32). Les personnes participantes plus âgées, de leurs côtés, sont davantage motivées à se retrouver en nature et le défi physique que proposent de telles activités est attrayant.

Bref d'après les résultats suivants, il pourrait être pertinent pour les individus promoteurs d'expériences d'aventure (voyagistes ou gestionnaires de milieux naturels) d'adapter leur offre selon le sexe, l'âge, le niveau d'expérience ou la provenance de leurs clientèles, étant donné qu'elles n'entretiennent pas toujours les mêmes motivations.

Enfin, les réponses aux courts questionnaires ainsi que les observations participantes renforcent le fait que la prise de risques n'est pas un élément motivationnel au tourisme d'aventure. Certes, quelques adeptes étaient intéressé.e.s par le défi et l'aventure que proposent de tels loisirs, mais leurs questionnaires ne mentionnent pas concrètement leur désir de prendre des risques à travers leurs pratiques. Un.e gestionnaire, un.e voyageur.e et quelques guides soutiennent que les nouveautés dans les équipements et l'effet de groupe sont susceptibles de modifier les comportements des adeptes sur le terrain, mais la prise de risques n'est pas essentielle ou décisive dans l'expérience. Certain.e.s guides ajoutent que ce désir de prendre des risques à travers la pratique d'activités d'aventure se perçoit davantage chez les hommes. Ces affirmations confirment ce qui a été abordé préalablement dans ce chapitre : la poursuite du risque n'est pas centrale dans les motivations qui poussent la pratique de loisirs récréatifs (Ewert, 2001 : 16 ; Corneloup *et al.*, 2002 : 48 ; Gilbertson *et al.*, 2015 : 290). Pour la suite de l'étude de cas, la chercheuse a ensuite analysé les réponses des touristes aux questionnaires concernant les bénéfices à la pratique du tourisme d'aventure.

#### 4.2.2 Les bénéfices du tourisme d'aventure

La pratique d'activités d'aventure encadrées n'est pas gratuite : tous.les les touristes interrogé.e.s ont mentionné vouloir retirer du positif de leur participation aux activités de ski-raquette ou au voyage de randonnée. Ils/elles ont affirmé, après coup, avoir apprécié leurs expériences. Le tableau 4.3 présente les réponses des touristes à ce sujet selon les activités pratiquées.

Les observations participantes ont montré que le groupe de touristes étrangers en

activité de ski-raquette avec une entreprise touristique québécoise s'est félicité d'avoir accompli le loisir, sourires aux lèvres.

| Question : Comment avez-vous trouvé votre expérience ?   |  |  |
|--|--|--|
| Activité de ski-raquette avec touristes étrangers au milieu  | Activité de ski-raquette avec touristes locaux (québécois.e.s)   | Randonnée au Népal avec touristes locaux (québécois.e.s)   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaisante, amusante</li> <li>• Plus difficile qu'imaginé</li> <li>• Moins difficile qu'imaginé</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amusante</li> <li>• Une belle découverte</li> <li>• Un beau défi</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une aventure extraordinaire</li> <li>• Enrichissante</li> <li>• Agréable et intéressante</li> </ul> |

Tableau 4.3 Appréciation des activités de ski-raquette et du voyage de randonnée  
Source : compilation de l'auteure.

Il s'est ensuite dirigé à l'intérieur du chalet qui entreposait l'équipement pour s'asseoir et observer le paysage une dernière fois avant son retour à l'hôtel. La chercheuse a remarqué que le groupe était silencieux et semblait être comblé, mais fatigué. Cette observation vient confirmer que le dénouement de l'activité est positif. Le groupe de touristes locaux (québécois.e.s) en activité de ski-raquette au sein d'un parc régional québécois, de son côté, a fraternisé. Certaines personnes ont mentionné vouloir revenir, ou du moins, réessayer l'activité. Ces observations prouvent que l'activité a été bénéfique pour le groupe. Comme la chercheuse n'a pas participé au voyage de randonnée, elle n'a pas été en mesure d'observer les comportements, les expressions faciales ou corporelles ainsi que les commentaires du groupe de locaux (québécois.e.s) au retour du voyage à l'étranger. Elle peut donc uniquement se fier à leurs réponses au questionnaire réduit.

De manière plus effective, la chercheuse a également interrogé les touristes à propos des bénéfices concrets retirés des activités de ski-raquette et du voyage de randonnée au Népal. Le tableau 4.4 présente les réponses des touristes à ce sujet.

| Question : Globalement, quels bénéfices avez-vous retiré de l'expérience ?   |   |   |
|--|---|---|
| Activité de ski-raquette avec touristes étrangers au milieu  | Activité de ski-raquette avec touristes locaux (québécois.e.s)  | Randonnée au Népal avec touristes locaux (québécois.e.s)  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaisir</li> <li>• Augmentation de la confiance en soi</li> <li>• Accomplissement d'un défi.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaisir</li> <li>• Bien être et paix intérieure</li> <li>• Augmentation de la confiance en soi</li> <li>• Accomplissement d'un défi</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la confiance en soi, fierté</li> <li>• Accomplissement d'un défi</li> <li>• Fraternité</li> <li>• Forme physique</li> <li>• Souvenirs</li> <li>• Bien être et paix intérieure</li> </ul> |

Tableau 4.4 Les bénéfices encourus à la suite des activités de ski-raquette et du voyage de randonnée  
Source : compilation de l'auteure.

Les touristes étrangers au milieu qui ont pris part à une activité de ski-raquette auprès d'un.e voyageur.e québécois.e ont retiré des bienfaits assez variés. D'après leurs réponses, les bénéfices retirés de la participation à l'activité concernent particulièrement l'émotion de joie et de plaisir. Un.e touriste en retire une confiance plus grande et un.e autre entretient une fierté personnelle d'avoir accompli un défi.

De leur côté, les touristes locaux (québécois.e.s) qui ont pris part à une activité de ski-raquette dans un parc régional québécois ont retiré des bénéfices tous aussi diversifiés. Ces bénéfices concernent majoritairement l'émotion de joie et de plaisir pour la majorité des touristes. Certain.e.s mentionnent aussi avoir ressenti un

sentiment de bien-être, voire une paix intérieure. Un.e touriste entretient une satisfaction personnelle à avoir maîtrisé quelques mouvements de bases, lui ayant procuré une confiance en soi grandie. Un.e autre retire des bienfaits à s'être dépassé.e et à avoir fait des efforts dans sa pratique.

Les touristes locaux (québécois.e.s) qui ont pris part à un voyage de randonnée au Népal ont eux aussi retiré des bénéfices variés. Certain.e.s retirent une fierté et une confiance en soi grandie suite à l'accomplissement de leur voyage. D'autres retirent un sentiment d'accomplissement d'avoir surmonter un défi. Les autres bénéfices sont relatifs à chacun.e et ils concernent la fraternité, la forme physique, les souvenirs et la paix intérieure. Un.e touriste explique :

*« Le fait de marcher plusieurs heures par jour m'a rendu très en forme et c'est un plaisir en soi. L'émerveillement devant ces magnifiques montagnes. Je suis fière de moi pour avoir surmonter des moments difficiles. J'ai adoré connaître une nouvelle culture. Belle connexion avec certains membres du groupe ».*

De son côté, un.e autre touriste ajoute :

*« De réussir un pareil trek est merveilleux pour mon ego. Les souvenirs de ces paysages, de ces monastères perchés dans les montagnes seront mémorables ».*

Pour les deux premiers groupes, les bénéfices les plus généralisés sont de nature émotionnelle ou sensorielle. Ces observations viennent confirmer que la pratique de sports de plein air procure un sentiment de bonheur intense, pouvant se prolonger un certain temps après la fin de l'activité (Willig, 2008 : 694). Du côté du troisième groupe, la maîtrise d'une activité aux difficultés à la fois physiques et techniques leur a permis une augmentation de leur confiance en soi et de leur fierté personnelle représentant un bénéfice psychologique (Willig, 2008 : 693).

Bien que les bénéfices sociaux aient été mentionnés à diverses reprises dans la littérature consultée, les questionnaires tout comme les observations participantes démontrent le contraire. Ceci pourrait être expliqué par le fait que la majorité des

personnes participantes à l'étude aient pris part à des activités journalières. La socialisation ou la formation de liens d'amitié serait donc difficile dans une limite de temps plus condensée. En effet, un.e seul.e touriste a mentionné le développement de liens de fraternité avec certains membres de son groupe comme bénéfice à l'expérience. Sa participation au voyage de randonnée lui aurait permis de connecter avec d'autres personnes. De plus, les touristes étrangers qui ont participé à une activité de ski-raquette auprès d'un.e voyageur.e québécois.e étaient une famille composée de deux parents et trois enfants. Il se peut que les bénéfices sociaux n'aient pas été centraux dans l'expérience, étant donné que des liens étroits étaient déjà formés au sein de ce groupe.

La chercheuse a également questionné tous.les les touristes à propos de leurs angoisses ou de leurs craintes pré-activité ou pré-voyage. Le tableau 4.5 présente les réponses des touristes à ce sujet.

| Question : Avez-vous des craintes ou des angoisses à la pratique de cette activité ou de ce voyage ? Si oui, quelles sont-elles? |  |  |
|--|--|--|
| Activité de ski-raquette avec touristes étrangers au milieu  | Activité de ski-raquette avec touristes locaux (québécois.e.s) | Randonnée au Népal avec touristes locaux (québécois.e.s) |
| •Oui (avoir froid, avoir des douleurs musculaires, foncer dans un arbre) ;   | •Oui (foncer dans un arbre) ;                                  | •Oui (avoir froid, mal de l'altitude, peur du transport) |

Tableau 4.5 Angoisses et craintes pré-activité ou pré-voyage  
Source : compilation de l'auteure.

Ainsi, parmi l'ensemble des personnes répondantes, tout groupe confondu, les questionnaires montrent dix personnes entretenant certaines craintes ou angoisses, contre dix personnes affirmant n'avoir aucune peur ou angoisse liée à l'activité ou

le voyage. Les craintes énoncées concernent les douleurs musculaires, le froid, la possibilité de foncer dans un arbre, le mal de l'altitude et le transport.

La chercheuse a également questionné tous.les les touristes à propos de leurs angoisses ou de leurs craintes post-activité ou post-voyage. Le tableau 4.6 présente les réponses des touristes à ce sujet.

| Question : Avez-vous ressenti de l'angoisse ou de la peur? Si oui, à quel.s moment.s et pour quelle.s raison.s? |  |  |
|---|--|--|
| Activité de ski-raquette avec touristes étrangers au milieu   | Activité de ski-raquette avec touristes locaux (québécois.e.s)     | Randonnée au Népal avec touristes locaux (québécois.e.s) |
| •Oui (plus difficile qu'imaginé, pendant les descentes trop abruptes, peur qu'un autre touriste tombe) ;        | •Oui (foncer dans un arbre, pendant les descentes trop abruptes) ; | •Oui (sentiers plus périlleux, mauvais temps) ;          |

Tableau 4.6angoisses et craintes post-activité ou post-voyage  
Source : compilation de l'auteure.

Ainsi, parmi l'ensemble des personnes répondantes, tout groupe confondu, les questionnaires montrent que dix personnes ont ressenti des angoisses ou des peurs, contre dix personnes affirmant n'avoir ressenti aucune peur ou angoisse liée à l'activité ou le voyage. Les angoisses énoncées concernent le niveau de difficulté de l'activité, les descentes trop abruptes, la peur pour d'autres touristes, la possibilité de foncer dans un arbre, les sentiers plus périlleux et le mauvais temps. Il est intéressant de constater que deux touristes ont ressenti de la peur et de l'angoisse pendant l'activité, mais ne ressentaient pas de crainte particulière avant le départ. À l'opposé, un.e touriste entretenait une certaine angoisse avant le départ, mais n'a pas ressenti de crainte particulière pendant le voyage.

Les deux premières observations participantes confirment ces sentiments de peur ou d'angoisse. La chercheuse a remarqué, entre autres, à l'approche de passages plus difficiles, des expressions faciales plus crispées, des membres tendus, des cris de peur ou des yeux fermés de la part de quelques personnes participantes. Elle a également entendu certains commentaires comme « comment on fait pour réduire la vitesse ? » ; « c'est trop à pic pour moi » ou « c'est difficile, ça va vite ». Lors de sa participation à la formation pré-départ, la chercheuse a également pris connaissance de certaines angoisses qui habitaient les touristes en demeurant attentive aux questions posées et en observant leurs expressions faciales. Elle a remarqué ainsi quelques visages inquiets à certaines reprises lorsque le/la formateur.trice abordait des sujets comme la météo, l'équipement et la médication recommandée. De plus, elle a entendu des commentaires comme « ça me stresse un peu » ou « j'ai peur d'avoir froid ».

Les réponses des touristes à la question « recommanderiez-vous cette expérience ? » sont intéressantes. Tous.tes les touristes, tout groupe confondu, ont répondu vouloir recommander l'activité ou le voyage de randonnée. Un.e touriste précise cependant ceci :

*« Oui, mais pas à n'importe qui. Il faut d'abord être en forme physiquement, puis avoir une certaine force mentale pour apprécier ».*

Dans ce cas-ci, l'expérience de la peur ou du stress a été positive pour les personnes participantes à cette étude, telle que perçus par Brymer *et al.* (2013 : 481-482). La réussite d'une activité physiquement et mentalement prenante est satisfaisante ce qui viendrait expliquer le désir de réitérer l'expérience (Bandura, 1977 : 212) et de la recommander à quiconque.

#### 4.3 Synthèse du chapitre

Ce chapitre a permis de comprendre les motivations qui poussent les individus à vouloir s'adonner au tourisme d'aventure. Il a également mis de l'avant les bénéfices qui incitent à réitérer les expériences d'aventure au dénouement positif. La première partie du chapitre a répertorié quelques facteurs motivationnels au tourisme d'aventure, soit l'effet de groupe et la recherche d'émotions et de sensations. La chercheuse a ensuite élaboré sur des aspects qui sont susceptibles de modifier les motivations au tourisme d'aventure, soit le sexe l'âge, le degré d'expérience des individus et enfin les déterminants culturels.

La deuxième partie du chapitre a abordé les bénéfices d'ordres psychologiques, sociaux ou émotionnels et sensoriels suivant la pratique d'activités d'aventure.

La troisième partie du chapitre a présenté les résultats de l'étude de cas qui cible les motivations et les bénéfices à la pratique d'activités d'aventure. Ces résultats révèlent que la prise de risque intentionnelle n'est pas un motif central à la pratique du tourisme d'aventure. Le sexe ainsi que l'âge sont, notamment, des facteurs qui influencent les motivations à pratiquer le tourisme d'aventure.

Pour les touristes étrangers au milieu ayant pratiqué une activité de ski-raquette, la pratique du loisir comme tel n'a pas été le motif principal au choix de l'entreprise touristique. Le/La voyageur a davantage été sélectionné dans le but de faire découvrir la faune, la flore et l'hiver québécois, à l'opposé du groupe des touristes locaux (québécois.e.s) qui plaçaient la maîtrise ou le perfectionnement de l'activité au centre de leurs motivations. Les motivations des touristes locaux (québécois.e.s) en voyage de randonnée au Népal sont davantage variées et concernent entre autres l'aventure et le défi physique, l'apprentissage, la découverte et la rencontre d'une nouvelle culture, le dépaysement et les paysages.

De plus, la majorité des bénéfices que retirent les adeptes de l'aventure de cette étude sont de nature émotionnelle, sensorielle ou psychologique. Les touristes ont tous.tes apprécié leur expérience et la peur ou le stress a été positif, étant donné qu'ils/elles ont tous.tes voulu recommander l'activité ou le voyage à des proches.

Les motivations et les bénéfices reliés à une activité particulière peuvent influencer les pratiques et les comportements des adeptes sur le terrain de manière positive comme négative. Le prochain chapitre aborde les mesures préventives qui permettent la gestion du risque et même coup, la réduction ou l'évitement des accidents.

## CHAPITRE V

### LA GESTION DU RISQUE ; LES STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN TOURISME D'AVENTURE

La gestion du risque en tourisme d'aventure représente une interaction entre trois facteurs que sont la maîtrise de la logistique, de l'action sportive et de la sécurité (Corneloup *et al.*, 2002 : 37). « Cette interaction contribue à définir la nature de l'exposition au danger, les capacités à y faire face au moment de son activation (ou en aval, une fois l'accident s'étant produit) et en conséquence le degré de stabilité ou d'instabilité du système », précisent Corneloup *et al.* (2002 : 37).

Les voyagistes d'expériences d'aventure et les gestionnaires de milieux naturels utiliseraient deux modes de gestion des risques : l'un davantage centré sur les adeptes et l'autre sur le milieu lui-même. Ils/Elles doivent gérer conjointement la sécurité de leur clientèle, tout en évaluant leur engagement dans un milieu incertain (Corneloup *et al.*, 2002 : 33) et tenter de prédire les dangers éventuels sur le terrain. Un processus de gestion des risques efficace impliquerait donc la mise en place de stratégies de prévention.

Ce chapitre a ainsi pour but de présenter des stratégies de prévention qui puissent répondre à des enjeux de gestion des risques. Pour ce faire, la chercheuse élabore d'abord sur le concept de prévention. Elle présente ensuite des enjeux de gestion relatifs aux clientèles et aux membres du personnel, ainsi que des enjeux légaux et juridiques. Enfin, elle dévoile les résultats de l'étude de cas ciblant l'analyse de stratégies préventives générales et plus spécifiques utilisées par les personnes répondantes au sein de leurs entreprises, de leurs parcs ou de leurs groupes. Certaines

de ces stratégies de prévention peuvent répondre aux enjeux de gestion des risques présentés dans le chapitre.

### 5.1 La prévention - concept

Le concept de prévention peut être défini comme étant « [...] un ensemble de mesures visant à réduire en nombre (donc en fréquence ou en probabilité), et en gravité (donc en ampleur ou en impact) des accidents, des problèmes de santé physique ou mentale, ou encore des problèmes sociaux vécus par une population », soutiennent Dorais *et al.* (2017 : 9). Prévenir, c'est donc agir idéalement avant qu'une situation problématique anticipée ne survienne (Dorais *et al.*, 2017 : 9).

Il existe quatre types de mesures préventives qui interviennent à un moment précis et spécifique dans la gestion des risques, soit la 1) prévention primaire, 2) la prévention secondaire, 3) la prévention tertiaire et 4) la prévention quaternaire (Dorais *et al.*, 2017 : 10). La prévention primaire vise à diminuer les risques avant l'arrivée du problème, soit en mettant en place les conditions nécessaires pour éviter sa venue (Dorais *et al.*, 2017 : 11). La prévention primaire est destinée à un public large (Dorais *et al.*, 2017 : 11) et peut s'apparenter au principe de sensibilisation qui vise la communication d'un message concis et ciblé, contenant peu d'informations pour une compréhension rapide destinée à une clientèle vaste (Poizat, 2001 : 5-6). La prévention secondaire intervient à court terme et tend à réduire les séquelles du problème (Dorais *et al.*, 2017 : 11). Ce type de stratégie préventive est utilisé pour éviter qu'une situation ne s'aggrave (Dorais *et al.*, 2017 : 11). La prévention tertiaire agit après le problème ; elle apporte un soutien aux personnes survivantes d'un accident, par exemple (Dorais *et al.*, 2017 : 11). Elle peut aider à diminuer ou à

contrer la récurrence d'un comportement problématique (Dorais *et al.*, 2017 : 11). Enfin, la prévention quaternaire protège les gens des risques contre-productifs ou des risques de surprévention qui peuvent nuire aux effets souhaités de mesures préventives acceptables (Dorais *et al.*, 2017 : 12). La probabilité ou la fréquence d'un problème, la gravité ou l'impact des conséquences et des séquelles, l'efficacité connue ou reconnue des mesures préventives, ainsi que leur faisabilité justifient la pertinence d'utiliser différents types de stratégies de prévention (Dorais *et al.*, 2017 : 13-14).

Il existe également différentes techniques ou mesures pouvant être utilisées dans un contexte de prévention. Il est notamment possible d'utiliser la législation. Cette mesure est davantage punitive et peut prévoir, par exemple, l'augmentation des peines ou des amendes liées au non respect de certaines règles (Dorais *et al.*, 2017 : 15). Dans le même ordre d'idées, il est également possible de mettre en place de nouvelles mesures ou des changements organisationnels qui prévoient les modifications de certaines lois ou règlements (Dorais *et al.*, 2017 : 15), comme rendre obligatoire le port du casque pour des activités spécifiques. Favoriser les partenariats ou l'entraide entre citoyens peut également promouvoir un esprit de communauté intéressant lorsqu'une personne est en détresse (Dorais *et al.*, 2017 : 16). « Le développement de connaissances, d'attitudes et d'habiletés nouvelles, susceptibles de diminuer les risques, constitue la principale activité en prévention », ajoutent Dorais *et al.* (2017 : 16). Cette mesure peut s'apparenter au processus d'éducation qui est riche en termes d'informations et amène à une réflexion approfondie (Poizat, 2001 : 6). L'éducation vise à enrichir les connaissances et à modifier les comportements des adeptes, entre autres par la mise en place de programmes d'éducation à la communauté (Lipscombe, 2007 : 17). La formation d'intervenants (personnes en mesure de mettre en valeur un contexte de prévention, par exemple des guides) est également intéressante pour transmettre des connaissances et les mettre en action

pendant des activités (Dorais *et al.*, 2017 :17). Enfin, il est aussi possible de faire des interventions publiques ou médiatiques « visant à mobiliser une population en la sensibilisant et l’amenant à agir sur un problème déterminé », concluent Dorais *et al.* (2017 : 17). Ces campagnes sociétales peuvent prendre la forme de slogans, de vidéos sur les réseaux sociaux ou d’articles de journaux, par exemple (Dorais *et al.*, 2017 :17).

## 5.2 Les enjeux de gestion de la clientèle et du personnel

Les activités proposées par les voyagistes d’aventure ainsi que les gestionnaires de milieux naturels demandent, à des niveaux différents, de l’entraînement et un certain talent physique dans un environnement dont l’exposition aux dangers est constante (Ewert *et al.*, 1997 : 22). Les gestionnaires de ces types d’expériences doivent aussi prendre en compte que ce ne sont pas tous les individus qui font le choix de l’activité à prime abord (Sato *et al.*, 2018 : 75 ; Celsi *et al.*, 1993 : 10). Tel que vu par Celsi *et al.* (1993 :10), l’effet de groupe, par exemple, est un élément motivationnel important. Ainsi, un nombre élevé de personnes débutantes peuvent potentiellement se retrouver à pratiquer des activités aux risques plus élevés, et ce, en deçà de leurs réelles compétences. La source de danger la plus importante pour ces voyagistes et ces gestionnaires semble donc être les clientèles, notamment les plus jeunes et les moins expérimentées, n’étant pas encore en mesure d’évaluer leurs compétences face aux risques que présente l’activité (Burr *et al.*, 2013 : 1312). Les personnes avec plus d’expérience peuvent aussi engendrer des situations à risque, car elles peuvent avoir tendance à se faire trop confiance.

Plusieurs caractéristiques (origine, âge, sexe, degré de compétence, contexte socioéconomique, personnalité) distinguent les clientèles. La manière d'assimiler ou d'être interpellé par une stratégie de prévention particulière peut découler de ces facteurs. Ces caractéristiques sont susceptibles d'influencer les stratégies de prévention utilisées par les guides, les voyageurs et les gestionnaires de parcs. Ceci sera abordé au point 5.4.6.

Le personnel représente également un enjeu de gestion des risques important. En vue d'offrir une expérience sécuritaire à leur clientèle, les voyageurs et les gestionnaires de milieux naturels doivent s'assurer du professionnalisme des guides qui sont sur le terrain. Au Québec, les guides d'activités, d'excursions ou de voyages d'aventure doivent avoir au minimum une formation de base qui comprend un cours de secourisme en régions isolées (20 heures ou 40 heures selon les entreprises) (guides n° 1, 2, 3, 4, 5, 6). Les entreprises et les milieux naturels peuvent ensuite demander des formations supplémentaires, dépendamment des activités proposées, par exemple un niveau un professionnel en avalanche, un niveau trois en canot d'eaux vives ou un cours de secourisme de 80 heures en régions isolées (guides n° 1, 2, 3, 4, 5, 6). Il existe également des formations scolaires, soit au niveau collégial (Cégep de la Gaspésie et des Îles, Cégep Saint-Laurent ou Collège Mérici) ou au niveau universitaire (Université du Québec à Chicoutimi), mais elles ne sont pas obligatoires pour exercer le métier de guide au Québec (Association des guides professionnels en tourisme d'aventure (AGPTA), 2020). L'Association canadienne des guides de montagne (ACGM) offre une série de formations et d'examens destinés à développer les compétences et les connaissances requises pour devenir guide de montagne, guide de randonnée, guide de Via Ferrata ou instructeur d'escalade (ACGM, 2020). La certification émise à la suite de la formation n'est également pas obligatoire pour guider au Québec, mais l'est pour le reste du Canada, comme dans l'Ouest canadien par exemple (ACGM, 2020). La formation des guides au Québec représenterait donc

un enjeu ; il existe un décalage entre ce que propose l'industrie du tourisme d'aventure en terme de formation et ce que demande les voyageurs et les gestionnaires de milieux naturels pour guider au sein de leur entreprise ou de leur territoire. En fait, les formations sont nombreuses mais ne sont pas toutes nécessaires (excepté la formation de base de secourisme en régions isolées).

Le Québec prévoit mettre en place une formation obligatoire pour les guides qui dirigent des excursions en véhicules hors route, comme des motoneiges ou tout autre type de véhicule tout-terrain (Bordeleau, 2020). Les clientèles qui désirent louer ce type de véhicule devront aussi suivre une formation obligatoire avant l'excursion (Bordeleau, 2020). Ces mesures ont été mises de l'avant à la suite de la tragédie survenue au Lac-Saint-Jean à l'hiver 2020 qui a impliqué huit motoneigistes ainsi que leur guide dans un accident (Radio-Canada, 2020c).

Le personnel doit être « [...] capable de connaître, de détecter et de gérer les risques encourus tant d'un point de vue règlementaire que d'un point de vue pratique dans des conditions de rapidité qui peuvent parfois être déterminantes », précise Chazaud (2004 : 184). Cependant, il peut être difficile pour le personnel de juger les capacités et les désirs de chaque client.e. En effet, « [t]here is a significant difference between the guides' perceptions of an exciting trip; the guides' perceptions of client expectations and the actual clients' concept and expectations of the trip », précise Cater (2006 : 320). Une mauvaise communication ou compréhension des désirs peut rapidement rendre l'activité pénible pour l'un ou l'autre des acteurs (guides ou clientèles). De plus, les guides et tous les autres membres du personnel terrain pourraient également eux-mêmes être à risque, étant donné qu'ils prennent part aux activités ou travaillent activement au sein du milieu naturel. Cette situation représenterait un autre enjeu de gestion pour les voyageurs ou les gestionnaires de milieux naturels qui doivent s'assurer de la sécurité de leur personnel.

Bref, la gestion de la clientèle tout comme du personnel est importante pour les voyagistes d'expériences d'aventure et les gestionnaires de destinations naturelles, car elle assure la sécurité de tous ceux/celles qui fréquentent le site. Du même coup, elle permettrait aussi de conserver une image positive des lieux. L'un des enjeux de gestion des risques des voyagistes et des gestionnaires se retrouverait dans le manque d'unicité des systèmes de signalement du danger et de prévention du risque (Cater, 2006 : 320) qui sont différents d'un pays, d'une province, d'un milieu voire même d'un.e voyageur à l'autre. Comme le soutient Chazaud (2004 : 184), la gestion de la sécurité doit « [...] s'intégrer dans un système d'organisation et de gestion à part entière qui s'intéresse à la formation du personnel et anticipe d'un point de vue juridique les risques encourus par les pratiquants et les clients ». Cette forme d'anticipation représente un défi important pour les voyagistes et les gestionnaires de milieux naturels.

### 5.3 Les enjeux de gestion légaux et juridiques

Les enjeux physiques qui affectent les touristes d'aventure sont primordiaux pour les voyagistes et les gestionnaires, car ils les affectent en retour. En ce sens, « [t]he provider or leader of adventurous activities has a clear legal and moral duty of care towards his or her charges », souligne Barton (2007 : 74). Un accident peut vite atteindre la réputation d'une entreprise (Wilks *et al.*, 1996 : 45), pouvant même l'affecter au niveau financier. Par exemple, les années 1990 à Queenstown, en Nouvelle-Zélande, sont teintées d'accidents successifs en rafting qui ont engendré une baisse des dépenses touristiques dans le secteur, passant de cinq à deux millions de dollars de revenus par année (Page, 1997 : 27). Ainsi, le rôle des voyagistes d'expériences d'aventure et des gestionnaires de milieux naturels va bien plus loin

que le positionnement marketing stratégique et l'organisation des activités de plein air (Chazaud, 2004 :175). Ceux-ci doivent « [...] résoudre un certain nombre de problèmes de gestion et [...] bien prendre en compte les contraintes administratives et juridiques inhérentes aux activités touristiques », précise Chazaud (2004 : 175).

Comme les activités proposées comportent un degré de danger, les possibilités de poursuites financières à la suite d'évènements insoupçonnés demeurent une menace pour les voyageurs (Bentley *et al.*, 2001, cités dans Callander *et al.*, 2003 : 22). Callander (2003 : 20) ajoute également qu'il « [...] would thus be unwise for operators of adventurous and dangerous activities to assume that a *volens* defence is open to them ». Il est pourtant rare que les accidents rapportés aux autorités, aux assurances ainsi qu'à l'entreprise ou au milieu naturel lui-même soient mineurs ; se sont davantage les décès qui priment dans les rapports (Barton, 2007 : 9). Les accidents mineurs s'apparentent à ce qui pourrait être vécu dans la vie de tous les jours, c'est pourquoi les gens perçoivent principalement les bénéfices que leur apporte la pratique du tourisme d'aventure (Barton, 2007 : 10).

Au niveau légal, «[e]very country will have its own laws applying to the provision of outdoor activities. Some of these will be of general applicability to any enterprise, others will be specific to adventure sports », précise Barton (2007 : 74). Chaque pays, province, entreprise ou parc est également en charge de ses propres plans d'urgence ou d'évacuation en cas d'accident. Barton (2007 : 138) souligne que les petits voyageurs ou organisations misent davantage sur l'implantation d'un scénario d'entraînement qui prépare le personnel à toute éventualité. Les plus grandes entreprises sont davantage susceptibles d'envoyer du personnel sur le terrain, formé pour l'urgence particulière dont il est question (Barton, 2007 : 139). En cas d'accident, l'un des rôles des voyageurs et des gestionnaires de milieux naturels est de gérer les risques immédiats pour les clientèles et le personnel. Ils doivent

également prévenir les éventuelles poursuites et la publicité négative à leur égard (Barton, 2007 : 166). Il survient un enjeu de gestion des risques important lorsqu'un de ces deux aspects n'est pas pris en compte, pouvant mener à des conséquences organisationnelles néfastes (Barton, 2007 : 166). Lorsqu'il est impossible de résoudre une crise entre un.e client.e insatisfait.e et un.e voyageur.e ou un.e gestionnaire face aux retours reçus suite à une blessure, la cause peut se retrouver en cour.

La majorité des désagréments entre individuels et entreprises se règlent lors de cours civiles (Barton, 2007 : 167). C'est également en cour civile que se règlent la majorité des actions légales liées aux activités d'aventure (Barton, 2007 : 167). Les plaintes peuvent être portées directement à l'entreprise, au parc ou à une personne en particulier (Barton, 2007 : 167), par exemple un.e guide de montagne ou un.e instructeur.trice de ski présent.e lors de l'accident. Le procès peut se terminer au tribunal, mais habituellement les deux partis préfèrent s'entendre pour un accord (Barton, 2007 : 168). Les litiges liés au tourisme d'aventure peuvent aussi parfois se rendre en cour criminelle. Cette situation est plus rare, mais elle peut se produire lorsqu'une personne responsable d'un groupe, par exemple, est accusée d'homicide (involontaire ou non) pour le décès d'un.e client.e. (Barton, 2007 : 168). Cette situation s'est produite notamment en Angleterre en 1993 (Barton, 2007 : 168). Quatre adolescents sont décédés à la suite d'une excursion en kayak qui s'est mal terminée (Barton, 2007 : 168). À l'époque, le directeur d'entreprise d'excursions sportives a été reconnu coupable d'homicide involontaire et a été emprisonné trois ans pour négligence (Barton, 2007 : 168). Il avait été averti quelques mois plus tôt par deux membres de son personnel des dispositions de sécurité insuffisantes, signalement qu'il avait ignoré. Il aurait dû écouter les recommandations de son personnel et resserrer les normes de sécurité et il aurait ainsi pu éviter l'emprisonnement, car la loi est davantage punitive pour un danger ignoré qu'un danger non identifié (Barton, 2007 : 168). Le Québec est isolé du reste du Canada en

ce qui concerne la gestion des risques en tourisme d'aventure.

### 5.3.1 Le cas du Québec

Au Québec, la gestion de la sécurité et du risque en tourisme d'aventure est principalement chapeautée par Aventure Écotourisme Québec (AEQ). L'AEQ est une association qui regroupe des entreprises professionnelles en tourisme d'aventure (AEQ, 2020). Elle gère également l'association des parcs régionaux du Québec. Il y a plus de 135 entreprises membres de l'AEQ au Québec et plus de 50 parcs régionaux. Plus d'une centaine d'autres entreprises ne sont pas encore accréditées (Québec Aventure Plein Air, 2020). Le directeur général de l'association, Pierre Gaudreault (2019, communications personnelles), explique que cette dernière a été mise en place dès 1990, mais ce n'est qu'en 2005 que certaines entreprises en tourisme d'aventure se sont dotées d'une autoréglementation pour assurer la sécurité de la clientèle pendant les activités d'aventure. Le rôle de l'AEQ consiste au développement, à la promotion et la défense des intérêts des entreprises en tourisme d'aventure au Québec (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Les membres de l'AEQ sont accrédités selon 60 normes très rigoureuses. L'implantation de ces normes a été réalisée en collaboration avec les fédérations québécoises de plein air (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Parmi les normes, certaines concernent davantage l'administration, par exemple le fait d'être incorporé au Québec, d'avoir des gestionnaires qui connaissent le milieu du tourisme d'aventure et d'utiliser une assurance responsabilité civile (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Il y a également des normes qui concernent la gestion des risques, donc connaître les risques inhérents à certaines activités d'aventure et être capable de les identifier sur le territoire ou d'engager des guides ayant des compétences pour encadrer les groupes,

qui connaissent le terrain et qui ont certaines formations (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Les ratios d'encadrement font également partie des normes entourant la gestion des risques. Pierre Gaudreault (2019, communications personnelles) explique :

*« Tout est calibré en fonction de 4 niveaux. Au niveau 1, on parle de ratios plus souples et de niveaux de compétence moins élevés. Puis, quand on sort dans des rivières plus tumultueuses, dans des régions isolées, le guide a beaucoup plus d'expériences, beaucoup plus de compétences et les ratios d'encadrement sont beaucoup plus élevés ».*

Les membres doivent également proposer un plan de mesures d'urgence qui prévoit l'évacuation de la clientèle en cas de menaces externes (feux de forêt, changement du niveau d'eau de la rivière...) et internes (malaise cardiaque, choc anaphylactique...) (Gaudreault, 2019, communications personnelles).

Les membres répondants à ces 60 critères bénéficient de l'accréditation « Qualité-Sécurité » qui suppose des « standards rigoureux de sécurité, des guides locaux spécialisés, des équipements de qualité, d'une assurance responsabilité civile, de connaissances minutieuses de l'environnement naturel [...], d'une expérience utile [...] et d'un développement de l'économie locale », confirme Pierre Gaudreault (2019). Il est également possible pour certaines entreprises de bénéficier de l'accréditation « Écotourisme » pour une activité en particulier (AEQ, 2020). Pour s'assurer du respect des normes à long terme, chaque entreprise est visitée sur le terrain une fois tous les trois ans par des conseillers d'accréditation indépendants (AEQ, 2020).

Le Conseil Québécois du Loisir (CQL) est une autre figure québécoise oeuvrant dans le domaine. La directrice générale, Sonia Vaillancourt (2020, communications personnelles), indique que le CQL est une confédération qui regroupe des organismes

nationaux de loisir qui agissent dans différents secteurs, que cela soit le secteur du loisir culturel, scientifique, socioéducatif, touristique et de plein air. La confédération a pour mission de « [c]ontribuer à l'accessibilité et au rayonnement du loisir au Québec en valorisant l'apport du milieu associatif » (Vaillancourt, 2020, communications personnelles). « Le CQL regroupe et représente les organismes nationaux du loisir ainsi que leurs réseaux de quelques 4500 organisations, en plus de soutenir leur développement. Il favorise la concertation, le réseautage et les partenariats (associatifs, publics et privés) sur la scène québécoise, canadienne et internationale. Il contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec » (Vaillancourt, 2020, communications personnelles). En tant que tel, tous les organismes nationaux peuvent être membres, qu'ils soient des organismes à buts non lucratifs, des entreprises, des municipalités ou des associations locales ou régionales, comme des parcs (Vaillancourt, 2020, communications personnelles). Le secteur plein air du CQL comprend plusieurs organismes nationaux de loisir dont entre autres la Fédération québécoise de montagne et d'escalade (FQME), la Fédération québécoise des activités subaquatiques (FQAS) et la Société québécoise de spéléologie (CQL, 2020).

En terme de gestion des risques, le Québec compte également différentes fédérations de plein air qui agissent en tant qu'organismes d'encadrement des activités de plein air et de tourisme d'aventure (Bujold, 2002 : Annexe 2). Ainsi, chaque fédération encadre le loisir de plein air qui lui est rattachée. On retrouve entre autres le Conseil des Rivières Canadiennes (encadrant le rafting), la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) (encadrant le canot et le kayak), la FQAS (encadrant la plongée), la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) (encadrant le vélo de montagne), la Fédération québécoise de la marche (encadrant la randonnée pédestre), la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) (encadrant les activités d'escalade et le ski de montagne) et la Fédération des clubs de motoneigistes

du Québec (encadrant la pratique de motoneige). La gestion des risques en tourisme d'aventure au Québec est malgré tout bien singulière.

En ce qui concerne le reste du Canada et les États-Unis, les adeptes d'activités d'aventure doivent signer une décharge avant de prendre part à quelconque loisir de plein air. Au Québec, le formulaire prévu ne porte que sur l'acceptation et la reconnaissance des risques. La différence entre ces deux documents concerne la juridiction. Le reste du Canada et les États-Unis sont dans un mode de juridiction appelé le Common Law, basé sur un système anglais, alors que le Québec se base sur un système français, soit le Code civil. « Le Code civil dit que nulle personne ne peut se déresponsabiliser de sa responsabilité, [...] il y a un devoir de diligence, c'est un devoir d'avoir agi selon les mesures de tes moyens, d'assurer la sécurité des individus », précise Pierre Gaudreault (2019, communications personnelles). En effet, « [l]'article 10 de la loi sur la protection du consommateur empêche un commerçant de se dégager des conséquences de son personnel ou de celui de son représentant. Cette loi empêche donc un commerçant de limiter sa responsabilité », explique Lori-Ann Yelle (2017), courtière en assurance de dommages. Elle ajoute que l'article 1474 du Code civil du Québec souligne qu'il est « [...] impossible pour une entreprise de se dégager de sa responsabilité en cas de préjudice corporel ou moral ». Ainsi, le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques informe les adeptes des risques inhérents à la pratique d'une activité en particulier. Pour ce qui est des autres provinces canadiennes et les États-Unis, le document prévu se décharge de la responsabilité lorsqu'il y a accident (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Dans les deux cas, il est possible de poursuivre l'entreprise ou le parc lors d'un accident plus majeur ou d'un décès. Il faut cependant prouver la négligence de l'entreprise, du parc ou du/de la guide en place (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Lori-Ann Yelle (2017) confirme que « [s]elon la situation, le fait de signer une décharge de responsabilité n'a donc pas pour effet

d'exclure toute possibilité de poursuite ». Il arrive que la décharge de responsabilités soit utilisée aux dépens du formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques (voir encadré 5.1).

**Encadré 5.1 : Utilisation inadéquate de la décharge de responsabilités**

Le 10 décembre 2019, les stations de ski Stoneham et Mont-Saint-Anne ont exigé aux client.e.s d'un abonnement de renoncer à les tenir responsables en cas de négligence sur leurs domaines skiabiles, et ce, même s'ils sont responsables d'une blessure ou d'un décès. Les stations de ski Stoneham et Mont-Saint-Anne appartiennent au groupe de l'Ouest canadien *Resort of the Canadian Rockies* qui utilise la décharge sur son territoire. Certaines entreprises, dont le siège social n'est pas au Québec, ignorent cette règle.

Source : Allard (2019 : 1).

Il serait recommandé, voire indispensable, que les voyageurs d'aventure et les gestionnaires de milieux naturels se munissent d'une assurance responsabilité civile. L'ensemble des entreprises en tourisme d'aventure et des parcs régionaux qui sont membres accrédités de l'AEQ ont la possibilité de s'assurer sous Tourisme Aventure Québec (Gaudreault, 2019, communications personnelles).

Le travail effectué en amont par l'AEQ est comparable à un mutuel de prévention : l'association travaille à faire de la formation continue avec ses membres, à effectuer des vérifications annuelles de leurs dossiers, à les visiter sur le terrain par le biais des conseillers à l'accréditation, à faire la vérification des plaintes des client.e.s à l'égard de certaines entreprises et à organiser l'envoi de client.e.s mystères (Gaudreault, 2019, communications personnelles). Lors d'un problème majeur, il est même possible de désaffilier une entreprise qui se voit alors perdre son assurance responsabilité civile (Gaudreault, 2019, communications personnelles).

Bref au Québec, l'AEQ, le CQL et les Fédérations québécoises de plein air travaillent

toutes en collaboration en mettant de l'avant notamment la prévention et l'éducation de leurs membres en leur donnant les outils nécessaires pour assurer la sécurité des clientèles de milieux naturels québécois et d'entreprises en tourisme d'aventure.

#### 5.4 Étude de cas – Stratégies de prévention générales selon les acteurs rencontrés

Lors de son terrain, la chercheuse a interrogé des guides, des voyageurs d'expériences d'aventure et des gestionnaires de parcs naturels à propos des stratégies de prévention utilisées au sein de leurs groupes, leurs entreprises ou leurs parcs. Ces acteurs ont donné leurs points de vue sur la prévention de manière générale, mais également sur des mesures qu'il serait intéressant d'adopter pour le futur.

##### 5.4.1 Formation du personnel

Tous.les guides interrogé.e.s sont d'accord qu'une professionnalisation de leur métier devrait être adoptée au Québec. « Une certaine standardisation pourrait nous aider à se faire prendre plus au sérieux, autant par l'industrie touristique que par la clientèle », estime un.e guide. De plus, cette mesure pourrait régler l'actuelle discordance qui existe entre les formations offertes au sein de l'industrie du tourisme d'aventure et ce que demandent les voyageurs et les gestionnaires de milieux naturels pour guider au sein de leur entreprise ou de leur territoire. Un.e guide soutient toutefois qu'il ne faut pas remettre en cause les compétences de collègues n'ayant pas suivi une formation collégiale ou universitaire ; parfois, les expériences terrain sont suffisantes. Ceci dit, un.e autre guide affirme qu'une normalisation ou une réglementation devrait rendre l'accès au métier de guide plus compliqué au Québec,

comme ce que propose déjà le reste du Canada par le biais de l'Association canadienne des guides de montagne (ACGM), par exemple. « Suivre la formation collégiale ou universitaire pour devenir guide te positionne dans des situations qui t'aident à anticiper et à prévenir les dangers par après sur le terrain », ajoute un.e guide.

Un.e guide mentionne qu'il serait également intéressant pour le futur de mettre en place du ressourcement plus fréquent. Il/Elle explique :

*« À chaque trois ans, il faut refaire des formations de secouriste de 80 heures, même qu'il faudrait faire encore plus de ressourcement. Ça nous donne confiance. Plus on se met dans des situations un peu plus casse-têtes, plus on se questionne à savoir comment faire pour gérer telle ou telle situation. Une fois sur le terrain, il y a un espèce de calme qui embarque quand il y a une situation d'urgence ».*

Un.e autre ajoute que le mentorat pourrait également être intéressant à ajouter au sein du processus de formation des guides. Cette démarche consisterait à jumeler un.e guide expérimenté.e à un.e guide novice. Le/La guide avec plus d'expériences serait en mesure de juger les compétences et les capacités du/de la guide moins expérimenté.e et de lui donner des conseils.

Le discours des voyagistes interrogés ne met pas de l'avant la formation des guides au sein des stratégies préventives utilisées. Un.e voyageur.e précise toutefois :

*« Il faut comprendre qu'on est une très petite équipe et que c'est facile d'avoir un contrôle sur la formation des guides. En général, on est beaucoup plus dans la prévention ».*

Du côté des parcs naturels, quelques gestionnaires précisent qu'il ne faut pas négliger la formation du personnel d'accueil, qui doit, entre autres, être en mesure de cerner les demandes des clientèles pour ensuite les conseiller et les diriger vers l'activité adéquate selon leurs capacités. Plus largement, un.e gestionnaire explique que

l'équipe au complet doit avoir suivi un cours de premiers soins. À ce sujet, il/elle précise:

*« L'ensemble de mon personnel a suivi la formation secouriste de base. Tous les secouristes, [et plusieurs autres membres du personnel] sont formés pour le milieu sauvage et isolé. Le service est ouvert 24 heures sur 24 ».*

Tous.les les gestionnaires interrogé.e.s confirment l'importance d'une formation adéquate de chaque membre de l'équipe (guides, secouristes, personnel d'accueil, patrouilleurs, personnel d'entretien etc.) dans le processus de prévention des risques, tel que mis de l'avant par Dorais *et al.* (2017 : 17).

Bref, la formation adéquate des guides représenterait une mesure préventive en soi. Le ressourcement plus fréquent ainsi qu'un processus de mentorat pourraient être des démarches ajoutées au sein de la formation. De plus, la formation de l'ensemble des membres du personnel travaillant dans les parcs naturels permet de conseiller et d'informer les clientèles et de répondre en cas d'urgence.

#### 5.4.2 Sensibilisation et éducation de la clientèle

Tous.les les gestionnaires de parcs interrogé.e.s sensibilisent leurs clientèles aux risques que comporte la pratique d'activités d'aventure par le biais de leurs sites Internet. Selon la chercheuse, cette démarche pourrait être expliquée par le fait que la plupart des activités proposées se pratiquent de manière autonome.

Un.e gestionnaire tente aussi de sensibiliser sa clientèle par la création de campagnes de promotion, disponibles format papier ou en ligne, comme le mettent également de l'avant Dorais *et al.* (2017 : 17). Les campagnes lancent le message que chaque client.e du parc est responsable de sa propre sécurité. Un.e autre gestionnaire est du

même avis « Je pense que les gens qui font du plein air doivent être responsabilisés et faire les choses en toute connaissance de cause ».

Au niveau éducatif, un.e gestionnaire explique que le parc offre la possibilité de participer à des cliniques de ski de fond classique ou de ski de fond pas de patin. Un.e autre gestionnaire propose des ateliers de formation carte/boussole qui préviennent les risques de se perdre en forêt. Ces formations se déroulent dans un contexte éducatif permettant d'acquérir de nouvelles connaissances qui, du même coup, peuvent aussi influencer les comportements des adeptes qui pratiquent des activités de manière indépendante.

Les voyageurs rencontrés utilisent des stratégies de sensibilisation des risques qui sont variées. Lors de l'entretien à l'automne 2019, un.e voyageur souhaitait embaucher du personnel pour promouvoir certains équipements de sécurité non obligatoires par l'État (casques protecteurs, plastrons, protège-genoux/coudes ou lunettes protectrices). Dans ce cas-ci, la promotion s'effectuerait dans une optique de sensibilisation. Un.e autre voyageur, de son côté, préfère sensibiliser sa clientèle par le biais de son site Internet. Il comporte, entre autres, des conseils concernant l'habillement ou l'alimentation à privilégier avant la pratique de l'activité. Ce/Cette voyageur est d'avis que la préparation et la planification sont importantes en terme de prévention des risques. Enfin, un.e voyageur préfère sensibiliser ses client.e.s aux éventuels risques directement sur le terrain, par le biais des guides.

Du côté éducatif, deux voyageurs interrogés proposent des ateliers de formation, comme des cours de sécurité en kayak de mer, des cours de sauvetage en eaux vives, des cours de secourisme en milieu sauvage et éloigné de 20 heures ou 40 heures, des cours de sécurité en avalanche, des cours de déplacement en montagne, ainsi que des ateliers éducatifs carte/boussole/GPS ou de cuisine en plein air. Ces formations

permettent aux adeptes de perfectionner leurs pratiques ou d'être davantage conscients des risques liés aux loisirs.

Un.e voyageur.e soulève un problème; celui de la formation en milieu contrôlé (intérieur) versus celui de l'activité en plein air, comme dans le cas de l'escalade, par exemple. Ce/Cette voyageur.e souhaiterait voir la création de cours de transition :

*« Il pousse beaucoup de centres d'escalade intérieurs, mais il n'y a pas vraiment de cours de transition. Tu grimpes en dedans et tu grimpes dehors, ce n'est pas la même chose. [...] Le son ne voyage pas de la même manière à l'extérieur [...]. Alors quand tu es dans le bois et qu'il vente, sur le bord d'une paroi, souvent il y en a qui vont grimper sur le bord de l'eau - il y a du courant. Ils [ne] s'entendent pas bien et il faut qu'ils crient [...] ».*

Ce type de cours pourrait permettre une transition plus douce entre les pratiques intérieures et extérieures et éduquer les adeptes aux compétences nécessaires pour passer d'un milieu à un autre et ainsi prévenir les accidents.

Bref, les gestionnaires et les voyageurs interrogé.e.s utilisent des stratégies de sensibilisation et d'éducation variées. Leurs témoignages viennent confirmer ce qui a été vu au préalable dans ce chapitre concernant la sensibilisation et l'éducation des clientèles comme techniques de prévention des accidents. D'un côté, la sensibilisation vise la communication d'un message préventif grand public (Poizat, 2001 : 5-6). L'éducation, elle, vient enrichir les connaissances pour éventuellement influencer les comportements des pratiquant.e.s (Lipscombe, 2007 : 17).

#### 5.4.3 Utilisation des technologies

L'utilisation des technologies est une stratégie de prévention utilisée par tous.les les gestionnaires de parcs naturels rencontré.e.s. Ils/Elles soutiennent que les

technologies sont un moyen de connaître la distribution des clientèles sur le terrain, mais aussi d'intervenir plus rapidement lorsqu'un.e client.e est perdu.e ou lors d'un accident.

L'application mobile Ondago est utilisée par tous.les les gestionnaires de parcs de cette étude. Cette application offre la possibilité de transformer les cartes papier en cartes interactives. Les clientèles téléchargent les cartes des territoires visités et sont ensuite capables de se localiser grâce au GPS qui se trouve sur leur téléphone mobile. Le téléchargement des cartes permet d'y avoir accès sans réseau, Wi-Fi ou données cellulaires. Il est également possible de personnaliser les cartes. Un.e gestionnaire précise qu'on peut identifier les différents points de vue ou aménagements disponibles sur le territoire. Il/Elle explique comment connaître la distribution des clientèles sur le territoire est une stratégie de prévention des risques :

*« Plus tu sais où les gens vont et ce qu'ils font, plus tu es en mesure de gérer au bureau ce qui se passe sur le terrain. Par exemple, avec la signalisation, si 80% des gens vont là et c'est monsieur madame tout le monde, peut-être qu'on va mettre plus de bancs, ça va être aménagé de façon plus large, plus durable pour minimiser l'impact au sol ».*

Ainsi, connaître la distribution de la clientèle sur le territoire se répercute sur le travail à l'accueil, sur la signalisation et sur la façon d'encadrer et de superviser les activités. Un.e autre gestionnaire développe d'autres stratégies de prévention par le biais d'Ondago :

*« On est en train de développer une application d'urgence, c'est-à-dire qu'en plus de la carte que tu télécharges sur Ondago, tu vas avoir une sorte de bouton panique. Donc quand tu es en forêt et que tu appuies sur ce bouton là, ça va déclencher un signal satellite qui va dire qu'il y a une personne qui est perdue et on est capable de la repérer par GPS à 1 mètre près en forêt, tant que son téléphone aille du jus [rire] ».*

Il/Elle ajoute :

*« [...] En forêt, on rajoute également des bornes qui sont géo référencées. [...] À chaque intersection de sentier, il y a une borne. [...] Comme ça, la personne peut dire au mètre près où elle est située en forêt ».*

Les bornes géo référencées ne peuvent pas interdire les clientèles de s'aventurer hors des sentiers, mais elles peuvent prévenir les risques de se perdre en forêt pour ceux/celles qui respectent les délimitations du territoire. De plus, comme elles permettent d'identifier rapidement l'emplacement des client.e.s sur le terrain, elles préviennent aussi les risques d'amplification des blessures, étant donné la vitesse d'intervention plus rapide.

Les voyageurs interrogé.e.s n'ont pas mentionné l'utilisation de technologies spécifiques comme stratégies de prévention au sein de leurs entreprises. Ces derniers proposent des activités guidées ; il ne serait ainsi pas nécessaire pour les clientèles d'utiliser des technologies les localisant sur le territoire, étant donné que l'expérience est encadrée et prise en charge, à l'opposé de la majorité des touristes qui visitent les parcs naturels.

Bref, l'utilisation des technologies est une mesure préventive utilisée par les gestionnaires de parcs interrogé.e.s et disponible aux clientèles les visitant. Les technologies, telles que l'application mobile Ondago ainsi que les bornes géo référencées, permettent de repérer les clientèles sur le terrain, de délimiter le territoire praticable et d'intervenir plus rapidement en cas d'accident.

#### 5.4.4 Aménagement du terrain et location d'équipements et d'embarcations sécuritaires

L'aménagement et l'entretien du terrain ainsi que la location d'équipements sécuritaires sont souvent revenus au cours des entretiens avec les gestionnaires de parcs et les voyageurs comme étant des stratégies de prévention utilisées. À ce sujet, un.e gestionnaire explique :

*« [...] [La prévention] je pense que c'est beaucoup relié à l'inspection des réseaux, l'inspection des infrastructures. Ça, c'est le travail qu'on peut faire, du travail d'inspection pour détecter les risques, les faiblesses du réseau, les sentiers qui sont dangereux, les passerelles qui sont en mauvais état. Ça, c'est sûr qu'on peut faire ça. Puis on se doit de le faire aussi ».*

Un.e autre gestionnaire est du même avis. Le risque zéro n'existe pas en plein air ; pour tenter de diminuer les risques éventuels, il faut investir dans la qualité des sentiers, puis avoir des équipements sécuritaires autant pour la clientèle que pour le personnel. Il ne suffit pas uniquement d'aménager le terrain, mais aussi de l'entretenir, d'identifier les éléments potentiellement problématiques et d'exécuter un suivi et les réparations nécessaires, tel qu'expliqué par Lipscombe (2007 : 18).

Un.e autre gestionnaire explique l'utilisation d'une stratégie d'intervention sur le terrain qui met de l'avant l'importance d'offrir différents aménagements répondant à tous types de clientèles :

*« La prévention, ça vient toujours en conseillant les clients [à propos] du bon équipement, puis en les informant aussi des secteurs qui sont plus difficiles selon les conditions. [...] Nous, avec [l'activité], on a nos sentiers normaux, mais on a récemment ajouté deux secteurs [hauts en émotion]. Donc, les gens sont conscients s'ils veulent avoir un challenge, c'est fait pour ça. On sait que c'est un secteur [haut en émotion], donc on va bien l'aménager. On va s'arranger pour qu'il n'y aille pas [d'obstacle] qui soit dangereux dans le parcours, par exemple ».*

Dans ce cas-ci, l'aménagement du secteur est réalisé en fonction des pratiques des clientèles qui sont susceptibles d'être davantage sportives et intenses. Cette initiative prévient les risques de collisions avec les obstacles (arbres, racines, roches, par exemple), mais offre aussi une alternative qui encadre tout en ne dénaturant pas le terrain de pratique des adeptes à la recherche de sensations fortes.

Un.e gestionnaire mise sur l'accentuation de la signalisation en tant que stratégie de communication et de prévention des risques :

*« À chacune de nos portes d'entrée dans chacun des parcs on a rajouté de la signalisation. Ça, c'était déjà sur notre site web. Mais en plus, on en a rajouté à chaque entrée du parc pour expliquer aux gens que pour ne pas mettre leur vie en*

*danger, sont-ils prêts à faire l'activité ? À quelle heure ils partent ? À quelle heure la noirceur tombe ? Est-ce qu'ils sont bien chaussés ? Est-ce qu'ils ont apporté de l'eau ? ».*

Cette signalisation délimite le périmètre d'accès au parc, mais agit également en tant que stratégie de sensibilisation. Elle provoque intentionnellement des questionnements chez les client.e.s qui s'interrogent à propos de leur préparation à prendre part à l'activité.

Le prêt des équipements, ainsi que leur vérification, sont des mesures de prévention utilisées par les voyageurs interrogé.e.s. Un.e voyageur.e mentionne qu'il est important d'inspecter les équipements et de les nettoyer d'un.e client.e à l'autre. Il/Elle explique d'ailleurs :

*« Nos kayaks coulent tous en dedans, ils sont lavés, rincés à chaque fois à l'eau douce. Les wetsuits sont lavés en tout temps. Les gens trempent le wetsuit dans un baril qui a de l'eau dedans, un peu d'eau savonneuse, puis après ça ils sont retrempés dans l'eau claire, mais avec un soupçon d'eau de javel pour les désinfecter [...]. On fournit les chaussons aussi. On vérifie le matériel régulièrement. Tu ne marcheras pas nu pieds. On te prête des petits bottillons. On n'attend pas qu'ils soient défoncés [rire] ».*

Un.e autre voyageur.e ajoute qu'il est important de s'assurer du bien-être des clientèles tout au long de l'activité :

*« On a des wetsuits et des bottillons qu'on prête à notre clientèle. On explique aussi de quelle manière les gens doivent s'habiller en dessous des vêtements qu'on leur prête. On leur explique aussi de quelle manière ils doivent se réchauffer au courant de la journée, car quand on entame le processus d'hypothermie, des fois, il est difficile à renverser [...]. C'est vraiment plus une question de prévention autant avec l'habillement qu'avec le regard du guide sur la clientèle, de toujours s'assurer que la clientèle soit bien ».*

Certain.e.s voyageurs soulignent également l'importance de louer les embarcations adéquates correspondant aux compétences des clientèles. Par exemple, la location d'embarcations doubles permet aux personnes débutantes de ne pas se retrouver dans une situation de non contrôle et d'être en équipe avec une personne plus

expérimentée. Cette mesure permet aux guides de contrôler davantage les groupes afin de prévenir les risques d'accidents.

Dans le cas d'une clientèle majoritairement étrangère, le prêt des équipements s'élargit davantage. Par exemple, un.e voyageur.e explique qu'il est possible de prêter certains articles (des bottes, des chapeaux) et des vêtements (des mitaines, des pantalons de neige) aux personnes qui sont moins équipées et qui seraient susceptibles d'attraper froid durant l'activité. Il/Elle ajoute que lors de la réservation, les clientèles sont informées des équipements à apporter, mais souvent elles ne voudront pas investir dans un vêtement qu'elles porteront une seule fois. Ainsi, les clientèles étrangères arriveraient souvent avec des vêtements inappropriés lorsque les températures ressenties ne leur sont pas habituelles.

Bref, l'aménagement et l'entretien du terrain ainsi que la location d'équipements sécuritaires permet aux gestionnaires ainsi qu'aux voyageurs de contrôler des facteurs externes aux individus, c'est-à-dire des aspects qui ne relèvent pas de leurs conduites ou de leurs comportements en milieux naturels.

#### 5.4.5 La préparation

Les personnes répondantes ont également discuté avec la chercheuse de l'importance de la préparation ou de la mise en place de stratégies d'évacuation en cas d'accident. Ces mesures de prévention n'empêchent pas l'accident en tant que tel, mais facilitent l'intervention rapide sur le terrain, permettant de ne pas aggraver la situation de la victime. Certain.e.s gestionnaires et un.e voyageur.e soulignent que dans l'éventualité

d'un accident majeur ou d'un décès, ces mesures permettent aux entreprises ou aux parcs de ne pas ternir leur image ou leur réputation.

Plusieurs acteurs interrogés affirment que l'utilisation d'un plan d'urgence, y compris les plans de secours et d'évacuation construits au préalable et adaptés au territoire, permet d'agir rapidement et de manière plus automatique en situation d'urgence. De plus, un.e guide et un.e voyageur.e ajoutent que l'emploi d'un journal de bord de la part des guides permet aux voyageurs de comprendre les détails entourant un accident. À ce sujet, un.e voyageur.e explique :

*« Le guide a un journal de bord à remplir de tout le déroulement de l'activité, par exemple s'il y a eu des petits accrochages ou des incidents qui sont arrivés pendant la journée. S'il y en a eu, et dépendamment de la gravité, c'est sûr qu'il y a une intervention. Suite à ça, [...] il devrait aussi y avoir un rapport d'accidents, pour savoir exactement ce qui s'est passé, pourquoi, quelles ont été les mesures prises pour faire face à cet incident là ».*

Cette mesure fait partie du processus de prévention, étant donné qu'elle permet d'apprendre d'un événement afin de tirer les leçons nécessaires pour prévenir la même erreur dans les cas où l'accident aurait pu être évité. Le /La voyageur.e précise aussi qu'il s'agit également de se protéger face aux différents recours.

Certain.e.s gestionnaires soulignent qu'il est nécessaire d'établir des liens directs avec diverses entités régionales (services d'urgence locaux, bénévoles, randonneurs.neuses du coin), indispensables dans le processus d'évacuation de personnes en détresse, tel que mis de l'avant par Dorais *et al.* (2017 : 16). Plusieurs guides ajoutent que la collaboration des services d'urgence du territoire exploré et le soutien d'une personne responsable des appels d'urgence, désignée au sein de l'entreprise, permettent l'évacuation des clientèles blessées. La collaboration de plusieurs acteurs aide à réaliser une évacuation plus rapide. En effet, quelques guides précisent que le facteur temps est réellement un enjeu, étant donné que les interventions en milieux naturels sont plus longues qu'en ville. Selon un.e gestionnaire et un.e voyageur.e, les activités

proposées ne sont pas dangereuses, mais le fait qu'elles se pratiquent sur un territoire éloigné est un facteur important dans le temps d'intervention de l'évacuation.

Enfin, plusieurs acteurs soulignent que l'utilisation de VTT, de quatre-roues ou de motoneiges est primordiale pour évacuer les clientèles en terrain éloigné. Un.e gestionnaire et un.e voyageur ajoutent que comme les services d'urgence ne sont pas habitués d'opérer en milieux naturels, la mise en place d'un point de rassemblement peut les aider à se rendre sur le lieu de l'accident avec l'aide du personnel en place.

Bref, toutes les stratégies de prévention utilisées ou proposées par les guides, les gestionnaires et les voyageurs rencontrés encadrent les clientèles sans toutefois les surprotéger ; elles sont présentes, mais ne se font pas ressentir, permettant d'atteindre les bénéfices désirés par la pratique de tels loisirs. Une surprotection pourrait notamment engendrer la dénaturation du terrain de pratique des activités. Certains acteurs interrogés utilisent des stratégies de prévention différentes selon les types de clientèles qu'ils rencontrent. La prochaine section présente ces stratégies.

#### 5.4.6 Les caractéristiques pouvant influencer les stratégies de prévention considérées par les acteurs

Toutes les clientèles sont différentes et cet aspect, les voyageurs, les gestionnaires de parcs ainsi que les guides rencontrés, l'ont compris. Ainsi, certains de ces acteurs utilisent des stratégies de prévention diverses selon des caractéristiques particulières. Le tableau 5.1 regroupe succinctement ces caractéristiques, les stratégies de prévention appliquées à l'étude de cas, les acteurs concernés par ces mesures, ainsi que les obstacles à leur considération et à leur application. Les résultats présentés sont conformes aux discussions avec les différents acteurs.

| Caractéristiques   | Stratégies de prévention appliquées à l'étude de cas  | Acteurs concernés  | Obstacles à la prise en considération   |
|--|---|--|---|
| <b>Origines de la clientèle:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du milieu</li> <li>• étrangère au milieu</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• communication des consignes : règles de base, système multicouches, hydratation et alimentation ; respecter son rythme</li> <li>• communication des consignes : règles de base, système multicouches, hydratation et alimentation ; sensibilisation risques concernant faune, flore et environnement local ; insister sur consignes locales ; rassurer</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• guide et voyageur</li> </ul>                        | <b>Caractéristiques des clientèles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ne peuvent être utilisées seules</li> <li>• peuvent être trop basées sur des stéréotypes / difficiles à généraliser</li> <li>• peuvent paraître infantilisantes</li> </ul> <b>Clientèle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• homogène versus non homogène</li> </ul> <b>Main d'œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• limitée</li> <li>• nécessite grande charge mentale et émotionnelle</li> <li>• exige actualisation de la formation</li> </ul> <b>Temps de réalisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• limité (pour clientèle et personnel)</li> <li>• engendre coûts d'opération</li> <li>• non réaliste</li> </ul> |
| <b>Âge:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jeune adulte</li> <li>• adulte</li> <li>• aîné</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• influence de l'âge non considérée par les acteurs</li> </ul>   |  |   |
| <b>Sexe :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• féminin</li> <li>• masculin</li> <li>• autre</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• comportements genrés non considérés par les acteurs</li> </ul>   |  |   |
| <b>Degrés d'expérience :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• débutant →</li> <li>• intermédiaire →</li> <li>• avancé →</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• rassurer ; expérience graduelle ; encadrement plus directif et explications ; formation approfondie activité et équipement ; guide à l'avant ; proposer options et équilibrer équipes</li> <li>• donner outils pour autonomie ; guide à l'arrière</li> <li>• donner outils pour autonomie ; guide à l'arrière ; sélectionner clientèle ; accompagnement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• guide, voyageur et gestionnaire de parcs</li> </ul> |   |
| <b>Contexte socioéconomique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• modeste</li> <li>• moyen</li> <li>• aisé</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• contexte socioéconomique non considéré par les acteurs</li> </ul>  |  |   |
| <b>Personnalité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• introvertie vs extravertie <sup>2</sup></li> <li>• compulsive vs non compulsive <sup>3</sup></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• type de personnalité non considéré par les acteurs</li> </ul>  |  |   |
| <b>Problèmes de santé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mentale</li> <li>• physiologique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionner et évaluer clientèle</li> <li>• sélectionner et évaluer clientèle ; expérience graduelle</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• guide, voyageur</li> </ul>                          |   |

Tableau 5.1 : Caractéristiques influençant les stratégies de prévention considérées par les acteurs et les obstacles à leur prise en considération

Source : Synthèse de l'auteur.

<sup>2</sup> McCrae *et al.* (1996).

<sup>3</sup> Castanier *et al.* (2010).

La caractéristique « origine du milieu », utilisée dans la première colonne du tableau 5.1, signifie que le terrain de pratique de l'activité ou de l'excursion est familier aux clientèles. Il s'agit souvent, pour une population locale, de ses pratiques journalières au sein d'un parc régional de sa municipalité. Le terme « origine étrangère au milieu », de son côté, signifie que les adeptes pratiquent les activités ou les excursions sur un terrain qui leur est inconnu, donc hors des milieux habituellement fréquentés. Dans ce cas-ci, le terme « origine » fait référence à la connaissance du milieu de pratique. Les touristes d'aventure originaires du milieu seraient interpellés par des stratégies de prévention différentes que les adeptes d'origines étrangères. Cette situation peut influencer la communication d'une mesure préventive particulière par les guides, les voyagistes ou les gestionnaires de parcs sur le terrain.

Dans un même ordre d'idées, l'âge, le sexe, le degré de compétence, le contexte socioéconomique, la personnalité et les problèmes de santé sont d'autres caractéristiques qui peuvent influencer la compréhension ou l'exécution d'une mesure préventive et ainsi provoquer des enjeux de gestion. Par exemple, un.e jeune adulte peut se sentir davantage interpellé.e par une mesure préventive communiquée sur le web qu'une personne aînée. Une femme peut assimiler une stratégie de prévention de manière différente qu'un homme. Un.e participant.e intermédiaire ou avancé.e peut comprendre la pertinence de suivre une stratégie préventive particulière qu'un.e débutant.e néglige. Les individus au salaire plus modeste peuvent ne pas se sentir interpellés par un message de prévention s'adressant à une activité d'aventure davantage élitiste, d'autant plus que les individus plus aisés seraient exposés à une plus grande variété d'activités d'aventure. L'extraversion ainsi que l'impulsivité sont des traits de personnalité qui ont tendance à prédisposer un individu aux comportements risqués lors de la pratique d'activités d'aventure (McCrae *et al.*, 1996 ; Castanier *et al.*, 2010). Les stratégies de prévention plus générales sont susceptibles de moins interpeler ce type de clientèle. Enfin, les personnes ayant des

problèmes de santé mentale ou physiologique peuvent demander une attention plus particulière allant au-delà de mesures préventives générales. À la lumière de ces informations, il pourrait être intéressant d'utiliser des stratégies de prévention des risques différentes selon certaines caractéristiques des clientèles.

À la question concernant l'utilisation de stratégies de prévention spécifiques à des caractéristiques de clientèles particulières, les personnes répondantes proposent des réponses très diversifiées. Pour les gestionnaires de parcs interrogé.e.s, bien que la question soit pertinente et intéressante, ils/elles la jugent difficilement applicable ou réaliste à leur situation. Ces acteurs, excepté un.e gestionnaire, mentionnent ne pas utiliser de stratégies de prévention adaptées à des caractéristiques de clientèles particulières.

De leurs côtés, certain.e.s voyageurs ont également mentionné ne pas utiliser de stratégies de prévention adaptées à différentes clientèles, alors que d'autres oui, pour des caractéristiques particulières comme l'origine des clientèles, leurs degrés de compétences ainsi que leurs problèmes de santé. À l'opposé, tous.tes les guides rencontré.e.s trouvaient important d'adapter les stratégies de prévention utilisées selon les clientèles rencontrées. Un.e guide explique :

*« Bien que la majorité des consignes de base soient identiques peu importe le profil des touristes, il me semble pertinent d'insister sur certaines consignes, voire d'en ajouter, selon la compétence, l'expérience, l'âge, la provenance des touristes ».*

L'application de stratégies de prévention liées aux caractéristiques des clientèles serait donc difficile dans un contexte où les manières de gérer se distinguent, où les offres d'activités et les terrains de pratique ne sont pas les mêmes et où les clientèles sont parfois fragmentées et parfois très semblables.

Par conséquent, voici quelques exemples de ce qui se fait actuellement dans certains parcs, entreprises ou par certains guides. Les stratégies de prévention avancées se basent sur les entretiens entre la chercheuse et les acteurs.

En ce qui concerne les clientèles originaires du milieu, un.e guide précise qu'il est nécessaire d'aborder les notions de sécurité de bases associées à l'activité pratiquée, sans insister sur les particularités locales, à moins d'être dans une région très sauvage. Il/Elle affirme que les stratégies de prévention utilisées pour ce type de clientèle doivent particulièrement concerner la gestion de l'énergie (gérer sa vigueur, son endurance, pour ne pas se fatiguer trop vite dans la pratique de l'activité). Ces notions de sécurité de base peuvent inclure entre autres le système multicouches de vêtements, l'importance de bien manger et de s'hydrater régulièrement ainsi que de s'échauffer, de marcher, pédaler, pagayer à son rythme.

La communication des règles de sécurité de base demeure importante pour les clientèles étrangères au milieu. Un.e guide spécifie toutefois :

*« D'expérience, les touristes étrangers étaient majoritairement européens et avaient déjà une expérience de base en forêt/ randonnée plus élevée que les débutants québécois. Donc, mes consignes pour l'alimentation, l'hydratation et l'habillement étaient souvent plus succinctes ».*

Toujours pour ce type de clientèle, un.e guide ajoute qu'il convient également de présenter les risques associés et les moyens de se protéger contre la faune, la flore et l'environnement local. Par exemple, au Québec, comment limiter les piqûres de moustiques, quoi faire si l'on rencontre un ours ou quoi apporter pour éviter l'hypothermie. Un.e autre guide rajoute qu'il est aussi nécessaire d'insister sur les consignes locales particulières, comme ne pas sortir des sentiers, ne pas approcher les animaux, comment gérer ses déchets et sa toilette. Cela peut aussi concerner le balisage, l'entretien des sentiers et les équipements adéquats à la pratique de l'activité. Un.e voyageur souligne que les clientèles étrangères au milieu doivent

également se faire davantage rassurer par rapport à la météo ou au terrain. Bref, selon les acteurs rencontrés, les règles de bases demeurent les mêmes pour les clientèles originaires et les clientèles étrangères. Pour ces dernières, il convient toutefois d'insister sur des particularités différentes au milieu qu'elles connaissent (informations reliées à la faune, à la flore et à l'environnement, par exemple) et de les rassurer davantage.

Les acteurs rencontrés utilisent également des mesures préventives différentes selon le degré d'expérience des clientèles. Ce dernier peut être établi selon un questionnaire pré-activité ou directement sur place le jour de l'activité par le/la guide. Un.e voyageur ainsi qu'un.e guide estiment qu'il convient de rassurer et de prendre en charge les personnes débutantes qui ne sont pas familières à se retrouver en pleine nature, à pratiquer une activité d'aventure et qui souvent, ne connaissent pas les risques inhérents à la pratique de tels loisirs. À ce sujet, un.e guide explique :

*« Le niveau de "liberté" donné aux participants dépendra de l'expérience du groupe. Mais selon ce que j'ai vécu, les touristes très débutants préfèrent parfois cet encadrement très serré et ils sont libres de marcher à l'avant du guide [pendant les randonnées] s'ils le désirent ».*

Un.e voyageur et un.e guide mentionnent qu'offrir une expérience graduelle permet également de percevoir une amélioration dans ses pratiques, d'avoir davantage confiance et de ne pas être brusqué ou surpris en début d'activité. Ce/Cette voyageur explique à ce sujet :

*« En kayak de mer, on n'ira pas prendre des grosses vagues pour commencer, au début. C'est plus au bout de trois heures, quand les gens ont l'habitude et au retour, on va pouvoir aller jouer parce qu'ils savent à peu près quoi faire. Si ça va pour le guide, ils vont avoir confiance. Donc le comportement du guide est vraiment important ».*

Un.e guide soutient également qu'il est important d'offrir un encadrement plus directif avec des explications simples et claires aux clientèles débutantes. Un encadrement plus serré leur permet de comprendre la gravité des risques associés à la

pratique des activités d'aventure. D'autres guides ajoutent que les personnes débutantes nécessitent aussi des explications supplémentaires concernant la gestion de leur énergie tout au long de l'activité et tout ce qui est relatif à l'habillement, l'alimentation et l'hydratation. En ce qui concerne la communication des règles de sécurité, un.e guide explique :

*« Avec un groupe qui n'a aucune expérience, dépendamment de l'activité, je ne passerai pas à travers tous les points de sécurité. Il y en a trop. Ça peut durer une journée de temps. Je vais passer à travers les gros points de sécurité, puis ceux qui sont directement liés à l'activité et le lieu où on va ».*

Ce/Cette même guide et un.e autre voyageur.e ajoutent que communiquer les points de sécurité tout au long de l'activité ou à l'approche de points précis permet aux personnes débutantes d'assimiler et de se rappeler de l'information. Un groupe débutant demande aussi de consacrer plus de temps à la formation de l'activité et à la présentation de l'équipement. Un.e autre guide affirme que lors de sorties en randonnée, il est conseillé de se tenir à l'avant des groupes plus novices. Il/Elle précise à ce sujet :

*« Quand c'est des groupes plus débutants, je vais être en avant [du groupe] : c'est moi qui donne le rythme. Ça c'est quand c'est des groupes très débutants ou plus craintifs ou des groupes organisés qui veulent aller tout le monde ensemble. Et lorsque je vois qu'il y en a qui voudraient aller plus vite et bien là je les laisse de manière autonome. Mon rôle dans la journée varie ».*

Certain.e.s guides interrogé.e.s soutiennent que parfois, une randonnée particulière demande le travail de deux guides sur le terrain. Ils/Elles expliquent que le groupe plus débutant ferme la marche avec l'un.e des guides, alors que le groupe plus rapide est à l'avant avec l'autre guide, ce qui permet de respecter la vitesse et les limites de chacun.e. Deux guides ajoutent que lors de randonnée effectuées de manière plus autonome, il est conseillé de donner plus d'une option de sentiers aux personnes débutantes ou moins à l'aise. Un.e autre soutient que lors d'activités se pratiquant sur

l'eau, comme le canot ou le kayak, il est recommandé d'équilibrer les équipes. Il/Elle explique :

*« [...] Généralement, on leur laisse faire leurs équipes comme ils veulent, mais après ça m'est arrivé d'ajuster les groupes parce que certains ne fonctionnaient pas ou il y avait trop de disparités dans le groupe, donc des duos qui allaient super vite et d'autres qui avaient plus de mal. On essaye de mixer pour que cela soit plus homogène [...] ».*

De cette manière, on éviterait qu'une équipe débutante ne se retrouve dans une situation plus périlleuse ou retarde le reste du groupe.

Plusieurs guides soutiennent que les clientèles de niveau intermédiaire ou avancé ont tendance à se faire davantage confiance et à pousser leurs pratiques. Un.e guide ajoute qu'il faut également donner des règles plus précises aux personnes qui évaluent leurs habiletés à la hausse (personne débutante se croyant intermédiaire), étant donné qu'elles sont susceptibles de faire davantage d'erreurs. Pour ces raisons, quelques guides, voyagistes et un.e gestionnaire de parc utilisent des stratégies de prévention spécifiques à ces clientèles. Par exemple, un.e guide explique que les clientèles intermédiaires se font donner des outils, tels que des cartes des sentiers et des indications quant aux points de rencontre, pour assurer leur autonomie. Lors de randonnées, les guides se tiennent à l'arrière. Un.e guide explique :

*« [...] [Q]uand c'est des groupes plus intermédiaires/avancés, ils ont une carte. Ils sont autonomes. Je me tiens plus à l'arrière du groupe. Les gens sont plus autonomes mais respectent les points de rendez-vous ou ces choses là. J'essaie, dans la mesure du possible, de remonter le groupe jusqu'au point de rendez-vous pour voir tout le monde idéalement à chaque point de rendez-vous 2-3 fois dans la journée ».*

De cette manière, les clientèles sont encadrées, mais cet encadrement ne se fait pas ressentir nécessairement. Les clientèles plus avancées font face à ces mêmes stratégies, en plus de quelques-unes supplémentaires. Quelques acteurs rencontrés soutiennent qu'il est préférable de sélectionner les clientèles aux activités ou aux excursions plus difficiles. Un.e guide explique que la sélection des personnes

participantes permet de s'assurer qu'ils/elles seront en mesure de terminer l'activité sans trop de difficultés ou sans aller au-delà de leurs limites personnelles et ainsi prévenir les risques de blessures. Un.e voyageur.e précise à ce propos :

*« On a certains forfaits qui s'adressent plus aux experts en tant que tel. Donc, des gens qui voudraient venir avec un kayak seul par exemple, il y a certaines parties du secteur qui sont plus ouvertes aux vents, où il y a possibilité de grosses vagues et de courants. On sélectionne notre clientèle pour cette expérience avec un questionnaire par téléphone avant d'amener les gens dans ces secteurs là ».*

Un.e gestionnaire ajoute de son côté :

*« On fait remplir un formulaire, puis on évalue très brièvement si les gens sont capables de partir en canot. On va au moins vérifier certains faits. Le lac [sur lequel on pratique] peut être relativement agité, parce que c'est un très grand lac. C'est des kilomètres et des kilomètres, alors s'il vente trop il faut faire attention. Ça peut être dangereux ».*

Dans ce cas-ci, un.e gestionnaire précise que la location d'embarcations s'effectue surtout en guise de déplacement vers les sites de campement. Ainsi, comme la majorité des embarcations pour ce site ne sont pas utilisées à des fins de ludiques, ce/cette gestionnaire croit qu'il est important de s'assurer des compétences des clientèles, pouvant parfois surestimer leurs capacités de navigation. Un.e guide souligne que les clientèles avancées nécessitent davantage un accompagnement dans leurs pratiques, plutôt qu'un encadrement comme tel. Ce/Cette même guide explique :

*« Je vais mentionner que [j'ai des expertises] en telle ou telle chose, que j'ai tant d'expérience en ceci ou cela et que si je vois que je peux les aider dans leurs pratiques, en leur amenant une autre façon de faire la chose, je vais le proposer ».*

Un.e voyageur.e précise qu'un tel service d'accompagnement justifie l'emploi d'un.e guide, car généralement les clientèles avancées ont les habiletés nécessaires pour pratiquer leurs loisirs d'aventure de manière autonome. Ici, les guides assistent les personnes participantes et les aident à pousser leurs pratiques de manière sécuritaire. Bref, les différents niveaux de compétences des clientèles influencent les stratégies de prévention utilisées par les acteurs de cette étude. Les personnes débutantes reçoivent

un encadrement plus directif et des explications plus approfondies quant à l'utilisation des équipements, à l'habillement, à l'alimentation et à l'hydratation, notamment. Ainsi, les guides prennent davantage en charge l'expérience, en se plaçant à l'avant des groupes pendant les randonnées ou en équilibrant les équipes en canot ou en kayak. Les clientèles intermédiaires et avancées nécessitent moins d'encadrement. Ils/Elles reçoivent les outils et les conseils nécessaires pour demeurer autonomes et sont même parfois sélectionné.e.s pour les activités plus complexes. Dans ce cas-ci, les guides accompagnent et soutiennent les clientèles et sont présent.e.s pour leur donner des conseils ou pour les aider à performer davantage.

Il peut arriver que des client.e.s souffrent de problèmes de santé ou de limites physiques, liées à l'âge ou à un handicap, physique ou intellectuel. Les problèmes de santé sont des caractéristiques qui modifient les stratégies de prévention utilisées par certains acteurs de cette étude. Un.e guide soutient que pour les personnes atteintes de problèmes physiologiques au cœur par exemple, il convient de proposer une expérience graduelle empêchant de les brusquer. Un.e autre explique :

*« La sélection des participants permet de s'assurer que les clientèles [ayant des problèmes de santé mentale] qui partent en expédition sont aptes à partir. Ce sont les intervenants dans leurs centres qui vont avoir évalué les participants avant qu'on parte avec eux. Encore là, on ne peut pas nécessairement tout prévoir ».*

De son côté, un.e voyageur.e ajoute :

*« On essaye de ne pas refuser personne et d'être le plus ouvert possible. Mais évidemment, des cas de maladies qui pourraient causer des pertes de conscience soudaine, comme l'épilepsie par exemple, sont refusés. On fait ça parce qu'on a pas trouvé de solutions encore pour gérer la problématique sur l'eau ».*

Bref, les problèmes de santé mentale ou physiologique peuvent influencer les stratégies de prévention utilisées par certains acteurs. Les personnes ayant des problèmes de santé pouvant menacer leur sécurité peuvent se faire refuser l'accès à

l'activité ou à l'excursion. Ces mesures préventives permettent de protéger à la fois les entreprises, mais aussi les clientèles.

Les stratégies de prévention présentées ci-haut sont utilisées par plusieurs autres acteurs interrogés. Ces derniers ne font cependant pas de distinction avec l'origine ou le degré de compétence des clientèles pour adopter ces stratégies. De plus, certaines stratégies mises de l'avant peuvent combiner plusieurs caractéristiques à la fois. Par exemple, avec des touristes de niveau débutant plus âgés (+/- 65 ans et plus), un.e guide explique qu'il convient de donner le rythme à l'avant du groupe lors de randonnées, de prévoir des moments de pause plus longs pour manger et boire et de choisir le moment de faire demi-tour en fonction du niveau de fatigue apparent.

L'âge, le sexe, le contexte socioéconomique et la personnalité n'ont pas été considérés par les acteurs, notamment car ces caractéristiques suscitent des obstacles à l'application de stratégies préventives. L'âge et le sexe ont été nommés par certain.e.s acteurs comme étant des facteurs potentiels pouvant influencer leurs stratégies de prévention sur le terrain. Par exemple, un.e guide affirme que la manière de communiquer les stratégies de prévention aux clientèles masculines peut légèrement différer dans des situations où le client ne prend pas au sérieux les consignes du/de la guide. Cependant, se baser uniquement sur ces caractéristiques peut s'avérer discutable. Quelques guides soutiennent qu'il ne faut pas penser que ce sont uniquement les hommes qui sont plus difficiles à superviser, qui font à leur tête et qui prennent des risques en tourisme d'aventure ; plusieurs femmes détiennent ces mêmes caractéristiques. Le contexte socioéconomique et la personnalité n'ont pas non plus été considérés par les acteurs, ni même abordés comme étant des caractéristiques pouvant influencer les stratégies de prévention utilisées. Un.e guide explique :

*« Je pense que ces critères plus spécifiques ne peuvent pas être utilisés seuls, c'est-à-dire qu'ils doivent être accompagnés de d'autres indices qui pourraient m'indiquer que*

*je dois adapter mes stratégies de prévention, sans quoi ils sont uniquement basés sur des stéréotypes ».*

Ainsi, il peut être réaliste de se baser sur des caractéristiques plus précises pour adapter les stratégies de prévention utilisées sur le terrain. Toutefois, un.e guide ajoute que les utiliser comme unique facteur peut être dangereux pour tomber dans le piège des idées préconçues ou de la généralisation. Un.e autre guide renchérit :

*« [S]i je me fie aux stéréotypes, je pourrais avoir tendance à penser que les hommes et les jeunes sont plus téméraires. Donc je donnerais des consignes plus strictes. Par contre, je ne le ferais probablement pas d'emblée. J'attendrais de faire une impression pendant la période qui précède l'activité [...] ».*

De plus, certaines stratégies de prévention mises de l'avant peuvent paraître infantilissantes pour une clientèle plus expérimentée ou plus jeune, estime un.e autre guide. Les mesures préventives adaptées peuvent donc aussi empêcher l'effet désiré et provoquer le résultat inverse, c'est-à-dire une réception négative du message de sécurité véhiculé.

Les types de clientèles représentent aussi un obstacle à l'application et à la considération de stratégies préventives adaptées. Les clientèles sont soit très homogènes, ou très hétérogènes. Les gestionnaires de parcs et les voyageurs interrogés abordent l'homogénéité ou l'hétérogénéité d'une clientèle en fonction de leur provenance (par exemple des touristes locaux versus des touristes étrangers). Tous.tes les gestionnaires de parcs naturels rencontrés soutiennent que la grande majorité de leur clientèle est d'origine québécoise, pour certains même, de la région avoisinante. Certain.e.s ne voient donc pas la pertinence ou le besoin d'adapter des stratégies de prévention pour des clientèles presque exclusivement locales. Cette situation est semblable pour la grande majorité des voyageurs rencontrés. Un.e voyageur.e précise à ce sujet :

*« Aucune stratégie de prévention n'est utilisée pour des profils de touristes différents. Nous sommes une petite entreprise avec peu d'employés. De plus, on a peu de clients en dehors du Québec, donc on se limite au minimum ».*

Un.e autre voyageur fait face à la situation inverse. Il/Elle reçoit une plus grande part de touristes étrangers (des touristes d'expression anglosaxonne, francophone, espagnole et portugaise) que de touristes locaux (québécois.e.s). Une clientèle aussi hétérogène ne lui permet pas de mettre en place des stratégies de prévention qui conviennent à autant de nationalités différentes. Ainsi d'un côté, une clientèle semblable en terme de provenance paraît plus homogène, ce qui renforcerait l'idée qu'il est inutile d'utiliser des stratégies de prévention concordant à des caractéristiques précises. D'un autre côté, une clientèle très diversifiée paraît être une contrainte à l'implantation de mesures préventives adaptées.

Le manque de main-d'œuvre est un autre obstacle à l'utilisation et à la considération de stratégies préventives adaptées. Deux gestionnaires de parcs soutiennent qu'il existe une problématique entourant le manque de personnel au sein de certains territoires au Québec. Pour certain.e.s voyageurs, le fait d'avoir peu de personnel leur permet de conserver un contrôle sur la formation, mais une petite équipe peut compliquer la mise en place de mesures de prévention adaptées à des caractéristiques particulières de clientèles. De plus, l'application de telles stratégies peut représenter une grande charge mentale et émotionnelle, particulièrement pour la main-d'œuvre terrain, dans un contexte où le temps réservé à la pratique du loisir ne peut pas être bousculé ou réduit pour laisser plus de temps au volet prévention, souligne un.e guide. La mise en place de mesures préventives adaptées exigerait aussi une actualisation de la formation du personnel, particulièrement des guides qui sont sur le terrain avec les clientèles.

Enfin, le temps de réalisation limité représente également une contrainte à l'utilisation et à la considération de stratégies de prévention adaptées. Il peut être difficile, voire déroutant, pour les voyageurs ou les gestionnaires de parcs de demander la participation de clientèles en contexte de loisirs ou de vacances pour

recenser des caractéristiques propres à elles-mêmes pouvant par la suite aider à l'implantation de stratégies de prévention. Cette démarche engendrerait des coûts d'opération que certaines entreprises ou parcs ne peuvent se permettre. De plus, le temps de réalisation accordé à ce processus ne serait pas réaliste. Un.e gestionnaire explique :

*« [J]e comprends que certaines particularités de nos visiteurs pourraient jouer sur un message différent, mais en tant que gestionnaire d'infrastructures, on ne peut se permettre d'avoir un discours différent pour chaque clientèle. Si l'on commence cela, il va falloir aussi tenir compte, de l'âge des visiteurs, de leur culture, etc. ».*

## 5.5 Synthèse du chapitre

Ce chapitre a permis de présenter des stratégies de prévention pouvant répondre à des enjeux de gestion des risques. La première partie du chapitre a défini le concept de prévention puis a mis de l'avant des enjeux de gestion des risques relatifs aux clientèles et aux membres du personnel, ainsi que des enjeux légaux et juridiques. Cette partie a également permis de développer sur les diverses entités qui chapeautent la gestion des risques au Québec.

La deuxième partie du chapitre a présenté les résultats de l'étude de cas qui ciblait l'analyse de stratégies préventives générales. Ces résultats ont dévoilé que la formation du personnel, la sensibilisation et l'éducation de la clientèle, l'utilisation des technologies, l'aménagement du terrain et la location d'équipements et d'embarcations sécuritaires et la préparation sont des mesures préventives utilisées par les acteurs rencontrés au sein de leurs groupes, leurs parcs ou leurs entreprises.

Le chapitre s'est conclu avec les résultats de l'étude de cas qui concerne les stratégies de prévention utilisées selon des caractéristiques de clientèles spécifiques. Ces

résultats révèlent que les stratégies préventives adaptées sont utilisées majoritairement par les guides. Les gestionnaires de parcs ainsi que les voyageurs trouvent la démarche pertinente, mais leur implantation fait face à divers obstacles qui concernent notamment les clientèles (trop homogènes ou hétérogènes), le manque de main d'œuvre et le temps de réalisation non réaliste. Les guides sont davantage en mesure de surmonter ces obstacles. Leur rôle et leur présence sur le terrain leur permettent une plus grande adaptabilité face aux clientèles. Cette partie du chapitre a donc permis à la chercheuse de comprendre que l'application de mesures préventives adaptées demeure difficile, voire non réaliste, pour les gestionnaires de parcs ainsi que les voyageurs et que leur utilisation marquée de la part des guides relève majoritairement de leurs expériences personnelles.

Le prochain chapitre présente les conclusions générales de cette étude.

## CONCLUSION

Le tourisme d'aventure propose la pratique d'activités demandant, à des degrés différents, certaines habiletés physiques et mentales. Cette particularité, mêlée à plusieurs autres comme la connaissance du terrain, les conditions météorologiques, le degré d'expérience et les motivations des adeptes par exemple, exposent les individus à certains risques pouvant mener à des blessures mineures, majeures ou même des décès. Le risque zéro n'existe pas en tourisme d'aventure. Certains adeptes profitent du terrain pour aller au-delà de leurs limites de manière intentionnelle, alors que d'autres demeurent inconscients de leurs comportements téméraires. Cette problématique entraîne inévitablement des enjeux de gestion importants aux promoteurs.trices d'expériences d'aventure ainsi qu'aux gestionnaires de destinations naturelles. Cela va sans dire qu'une popularité croissante touche le secteur depuis les dernières années ; les types de clientèles s'élargissent et les motivations comme les bénéfices à la pratique de tels loisirs sont nombreux et hétéroclites.

Produire et encadrer le risque sans dénaturer l'expérience d'aventure est donc l'enjeu principal de cette étude qui visait à comprendre comment assurer aux touristes d'aventure en milieux naturels l'expérience du risque sans pour autant compromettre leur sécurité. Cette question émerge des divergences de motivations et de comportements qui poussent les individus à participer à des activités d'aventure et à prendre des risques dans leurs pratiques (de manière volontaire ou non).

Pour répondre à cette question de recherche, trois sous-questions ont été élaborées. La première visait à explorer ce qu'implique le concept de risque et comment celui-ci est présenté par les gestionnaires de destinations naturelles et les voyageurs offrant l'expérience du risque. La deuxième se penchait sur le recensement et

l'approfondissement des motivations et des bénéfices que recherchent les touristes d'aventure. La troisième ciblait la présentation de stratégies de prévention mettant de l'avant la gestion du risque.

La chercheuse a privilégié la méthode de recherche qualitative. Ce choix s'explique par sa volonté de mettre de l'avant les témoignages des personnes participantes à son étude. Les méthodes sélectionnées pour l'obtention des données ont été l'entretien semi-dirigé, l'observation participante ainsi que la consultation de documents. La chercheuse s'est entretenue avec plusieurs acteurs de l'industrie du tourisme d'aventure, soit des voyageurs d'expériences d'aventure, des gestionnaires de milieux naturels, des guides et trois directeurs d'associations québécoises promotrices de sécurité au sein des activités d'aventure et des milieux naturels. Pour les observations participantes, la chercheuse a participé à deux activités d'aventure guidées ainsi qu'à une formation pré-départ d'un voyage d'aventure à l'étranger avec l'accord préalable des voyageurs et du gestionnaire de parc naturel. L'utilisation de la phénoménologie s'ajoute à la méthode de recherche qualitative. D'un côté, l'interprétation et l'analyse des bruits et des courtes paroles, des expressions faciales et corporelles ainsi que des comportements visibles a permis à la chercheuse de bien cerner les émotions (positives ou négatives) et les actions (positives ou négatives) des participant.e.s pendant les activités observées. D'un autre côté, les entretiens ont permis de recenser l'opinion des acteurs de l'industrie du tourisme d'aventure vis-à-vis les concepts exploités dans l'étude, soit la prise de risques, les motivations et les bénéfices au tourisme d'aventure ainsi que les stratégies de prévention. Le logiciel NVivo a été utilisé comme outil de classification et d'organisation des données. Pour l'analyse des données, la chercheuse a utilisé différents types de codages (ouvert, axial, sélectif) ainsi que la comparaison.

## Le concept de risque et sa présentation

Les résultats de l'analyse de discours ont démontré que la présentation du risque dans les discours des voyagistes et des parcs n'est pas aussi centrale que la présentation de la sécurité. Les sites des voyagistes sont davantage des outils marketing, quoique cet aspect semble toutefois être légèrement différent pour les voyagistes qui offrent des voyages ou des expéditions de quelques jours. Les sites des parcs fournissent des références informatives détaillées qui permettent aux clientèles de s'aventurer de manière autonome sur le terrain.

Les résultats de l'étude prouvent que les entités en place (guides, voyagistes d'expériences d'aventure et gestionnaires de milieux naturels) rencontrent des difficultés de gestion en liens directs avec leurs clientèles. En effet, il s'avère être difficile d'évaluer, en quelques minutes, les compétences des clientèles se présentant au poste d'accueil d'un parc ou inscrites à des activités guidées et proposer une activité correspondant à leurs attentes et à leurs capacités. Il est également compliqué de comprendre et répondre aux attentes de tous.tes au sein d'un même groupe. Les guides rencontrent des difficultés en liens avec des clientèles spécifiques. Par exemple, les plus débutants ont tendance à rester plus près d'eux/elles, à mal évaluer leurs réelles compétences, à se faire moins confiance et à être plus craintifs. Les plus avancés ont tendance à se faire confiance et à pousser davantage leurs pratiques. D'autres enjeux rencontrés avec les clientèles concernent la grande responsabilité que constitue le métier de guide : Ils/Elles doivent souvent gérer les déceptions des client.e.s qui n'atteignent par leur objectif initial, prendre des décisions rapides dans des moments critiques, prendre des risques pour aider une personne en difficulté et gérer la confiance des clientèles à leurs égards. Cette dernière problématique est davantage vécue par les femmes guides.

Toujours d'après les résultats obtenus, l'accidentalité demeure une problématique, bien que les accidents mineurs (entorses, foulures, contusions, ampoules, coupures par exemple) soient majoritaires face aux accidents majeurs (fractures, cas d'hypothermie, décès par exemple). Bien souvent, les accidents mineurs ne sont pas communiqués aux entités en place, étant donné qu'ils s'apparentent à ce qui peut être vécu dans un contexte familial. Les guides étaient davantage en mesure de donner des détails entourant les accidents étant donné leur présence sur le terrain. Les causes d'accidents nommées par les acteurs interrogés étaient semblables. Les accidents mineurs les plus relevés concernent les chutes ou le fait de glisser. Les autres causes d'accidents fréquentes concernent l'utilisation d'un équipement inadéquat (sandales pour les randonnées par exemple), le fait de se perdre pendant l'activité (sortir des sentiers ou du terrain prévu pour l'activité par exemple), la fatigue, le dépassement des limites et la météo.

La prise de risques intentionnelle n'est pas une cause d'accident généralisée. La prise de risques non intentionnelle, de son côté, mène davantage à des accidents et est plus fréquente. Elle se distingue de la prise de risques intentionnelle par son côté insouciant. Par exemple, une mauvaise préparation ou la fatigue peuvent mener à des comportements plus dangereux totalement inconscients et éventuellement provoquer un incident.

Les observations terrain ont démontré des situations de non respect des règles de sécurité de la part de certains touristes. La chercheuse n'a cependant pas remarqué de prises de risques intentionnelles flagrantes ou de dépassement des limites qui auraient pu mener à des accidents. Les prises de risques étaient davantage inconscientes, c'est-à-dire que certains touristes ne se rendaient pas comptes que leurs agissements (ne pas suivre les traces du guide, se suivre pendant les descentes, s'éloigner du groupe)

auraient pu devenir problématiques dans d'autres circonstances, lors de mauvaises températures par exemple.

L'étude a également démontré que la communication des risques représente un enjeu pour les gestionnaires de milieux naturels qui ne peuvent intervenir concrètement pendant la pratique de l'activité. Un important travail de communication est réalisé en amont sur les sites Internet et également sur le terrain, par le biais d'enseignes ou de cartes. Les voyagistes peuvent compter sur leurs guides pour cet aspect. En effet, la présence des guides sur le terrain permet d'adapter l'expérience, de rappeler ou d'ajouter des consignes et des conseils tout au long de l'activité. Les gestionnaires de milieux naturels rencontrent également un problème communicationnel au niveau de la documentation. La signature d'une feuille de reconnaissance et d'acceptation des risques est un bon moyen de présenter et d'expliquer les risques cependant, avec le manque de personnel et les clientèles de plus en plus grandissantes, il devient difficile, voire impossible, de la faire signer à toutes les clientèles. La signature de ce document est donc relative à chaque milieu. Tous.tes les voyagistes interrogé.e.s font signer une feuille de reconnaissance et d'acceptation des risques à leur clientèle. Offrir le risque sous-entend de connaître les motivations et les bénéfices des clientèles touristiques à pratiquer le tourisme d'aventure.

#### Les motivations et les bénéfices au tourisme d'aventure

D'après les résultats obtenus, la chercheuse constate que les individus promoteurs d'expériences d'aventure (voyagistes ou gestionnaires de milieux naturels) considèrent l'activité comme étant la motivation principale des clientèles à choisir leurs entreprises ou à visiter leurs parcs. Selon les résultats des questionnaires, les

touristes locaux (québécois.e.s) placent effectivement l'activité au sein de leurs motivations premières. Les motivations des touristes étrangers au milieu, de leurs côtés, sont beaucoup plus élaborées et concernent aussi, entre autres, la découverte de la faune et de la flore locale, le dépassement de soi, la rencontre d'une culture différente ou le dépaysement. La chercheuse observe donc que les réponses des guides concordent davantage avec les réponses des questionnaires des touristes étrangers au milieu ; ils considèrent que les adeptes de tourisme d'aventure utilisent les activités d'aventure comme moyens intermédiaires pour rencontrer des gens, se dépasser ou se retrouver en nature, par exemple.

Les résultats de l'étude prouvent également que les hommes et les femmes ne possèdent pas les mêmes motivations au tourisme d'aventure, ou du moins ne leurs accordent pas la même importance. Les hommes sont motivés par l'aventure, le défi et le dépaysement que leur procure la pratique de telles activités, alors que les femmes sont plus stimulées par l'effet de nouveauté, la possibilité de se retrouver en nature et les paysages. La même observation a été réalisée auprès de groupes d'âges différents. Les plus jeunes (22 à 49 ans) sont davantage intéressés par l'effet de nouveauté que leur procure la pratique d'activités d'aventure dans leur quotidien. Les personnes participantes plus âgées (50 à 67 ans), de leurs côtés, sont davantage motivées à se retrouver en nature et le défi physique que proposent de telles activités est attrayant.

Les résultats des questionnaires distribués aux touristes ainsi que les observations participantes n'ont pas révélé que la prise de risques est un élément motivationnel au tourisme d'aventure. Une minorité de touristes interrogés placent le dépassement des limites personnelles au sein de leurs motivations principales, cependant ils/elles n'iront pas volontairement mettre leurs vies en danger. Les résultats ne mentionnent pas concrètement leur désir de prendre des risques à travers leurs pratiques, mais il

existe cependant, pour certain.e.s, un degré de plaisir à ressentir l'impression du risque. Le goût de l'aventure et du défi est un motif qui se perçoit davantage chez les touristes masculins de cette étude.

Les résultats des questionnaires ont également démontré que les touristes ont tous.tes apprécié leurs expériences d'aventure ; les bénéfices sont donc tous positifs. De manière plus concrète, pour les deux premiers groupes (touristes étrangers au milieu en activité de ski-raquette et touristes locaux (québécois) en activité de ski-raquette), les bénéfices les plus généralisés sont de nature émotionnelle ou sensorielle, soit le plaisir, l'augmentation de la confiance en soi ainsi que le bien-être et la paix intérieure. Du côté du troisième groupe (touristes locaux (québécois.e.s) en voyage de randonnée à l'étranger), la maîtrise d'une activité aux difficultés à la fois physiques et techniques leur a permis une augmentation de leur confiance en soi et de leur fierté personnelle, représentant des bienfaits davantage psychologiques.

Les résultats de l'étude prouvent aussi que l'expérience de la peur ou du stress a été bénéfique pour les touristes ayant participé à cette étude, telle que perçus par Brymer *et al.* (2013 : 481-482). En effet, tous.tes les touristes, tout groupe confondu, ont répondu vouloir recommander l'activité ou le voyage, et ce, même si certain.e.s ont ressenti des angoisses ou des peurs reliées, entre autres, aux niveaux de difficulté de l'activité, aux descentes trop abruptes, à la possibilité de foncer dans un arbre, aux sentiers plus périlleux et au mauvais temps.

Les diverses motivations et bénéfices au tourisme d'aventure peuvent pousser à des comportements inappropriés sur le terrain. Cependant, dans l'optique où la prise de risques n'est pas centrale, l'encadrement se traduit par la mise en place de stratégies de prévention qui ne souhaitent pas pervertir les activités ou les milieux de pratique.

## La gestion du risque ; les stratégies de prévention

D'après les résultats de l'étude, les promoteurs.trices d'expériences d'aventure (voyagistes et gestionnaires de milieux naturels) ainsi que les guides utilisent des stratégies de prévention variées et assez généralistes. L'encadrement du risque se traduit ainsi par la mise en place de stratégies de prévention misant sur la formation du personnel, la sensibilisation et l'éducation de la clientèle, l'utilisation des technologies (application Ondago), l'aménagement du terrain et la location d'équipements et d'embarcations sécuritaires et la préparation (plan d'urgence, plan d'évacuation). La chercheuse constate que ces mesures préventives touchent à la fois directement les clientèles, mais aussi le terrain.

Les résultats de l'étude ont également démontré que certaines caractéristiques des clientèles peuvent influencer les stratégies de prévention utilisées. L'origine des clientèles (locales ou étrangères au milieu), leurs degrés d'expérience (débutants, intermédiaires ou avancés) ainsi que leurs problèmes de santé (mentales ou physiologiques) sont des caractéristiques qui influencent les mesures préventives mises de l'avant. Les stratégies préventives adaptées sont utilisées majoritairement par les guides. Leur présence sur le terrain leur permet une plus grande adaptabilité. L'âge, le sexe, le contexte socioéconomique et la personnalité n'ont cependant pas été considérés par les acteurs de cette étude comme étant des facteurs d'influence. Ces caractéristiques font face à des obstacles qui empêchent surtout les voyagistes et les gestionnaires de milieux naturels à les considérer.

Se baser uniquement sur les caractéristiques spécifiques des clientèles pour bâtir ses stratégies de prévention peut paraître infantilisant ou trop basé sur des stéréotypes ; ces caractéristiques ne peuvent être utilisées seules. Les résultats de l'étude prouvent

aussi que l'homogénéité ou l'hétérogénéité des clientèles empêche la prise en considération de telles stratégies. La main d'œuvre demeure limitée et la réalisation de telles mesures exige une grande charge mentale et émotionnelle, ainsi qu'une actualisation de la formation du personnel. Enfin, le temps de réalisation est limité (tant pour les clientèles que le personnel), il engendre des coûts d'opération importants et est non réaliste pour les plus petites entreprises touristiques, entre autres. L'application de mesures préventives adaptées demeure donc difficile, voire non réaliste pour les gestionnaires de parcs ainsi que les voyageurs, et leur utilisation marquée de la part des guides relève majoritairement de leurs expériences personnelles.

Bref, cette étude prouve qu'il est possible de produire et d'encadrer le risque sans dénaturer l'expérience d'aventure. Voici quelques avenues intéressantes qui pourraient aider à la bonification d'expériences d'aventure sécuritaires et non dénaturantes. Ces propositions ont été conçues d'après les besoins des voyageurs, des gestionnaires de milieux naturels et des guides, discutées ou observées au cours de l'étude.

Recommandations pour les voyageurs :

- Communiquer davantage les risques reliés à la pratique des activités sur les sites Internet pourraient permettre aux clientèles de savoir à quoi s'attendre au préalable, avant l'achat de l'expérience ;
- Communiquer avec les clientèles au préalable pour déterminer leurs degrés d'expérience lors d'activités aux efforts plus soutenus (questionnaire pré-activité ou pré-excursion) pourrait permettre aux voyageurs de connaître les compétences de leurs clientèles et d'adapter l'expérience ;

- Conserver un contact direct avec les guides permettrait d'avoir l'avis des clientèles sur l'expérience offerte (les points positifs comme les points négatifs).

#### Recommandations pour les gestionnaires de milieux naturels :

- Aménager les sites donnant accès aux différents points d'eau, favoriser les interactions sécuritaires avec l'eau et sensibiliser les clientèles à la différence entre «se rafraichir» et «se baigner» pourrait éviter des noyades en milieux naturels ;
- Inviter les clientèles à communiquer leurs blessures, même les mineures, pourrait aider les gestionnaires à comprendre la source du problème et la régler ;
- Aménager le terrain selon le degré d'expérience des clientèles (par exemple plus de bancs dans les zones familiales, éviter les branchages dans les zones plus périlleuses) pourrait prévenir les risques de blessures ;
- Communiquer verbalement les risques inhérents aux activités (étant donné que la signature d'une feuille de reconnaissance et d'acceptation des risques pour tous.tes est problématique) pourrait permettre aux clientèles de savoir à quoi s'attendre.

#### Recommandations pour les guides :

- Une standardisation de la formation pourrait permettre au métier de guide d'être davantage reconnu et aux clientèles de faire confiance plus rapidement sur le terrain ;
- Un programme de mentorat pourrait permettre aux guides expérimenté.e.s de s'assurer des compétences des guides plus novices et favoriser le partage d'expériences en matière de stratégies de prévention ;

- Un ressourcement plus fréquent pourrait permettre aux guides de revoir la théorie et d'être plongé.e.s dans des situations leur donnant davantage confiance lors d'évènements critiques sur le terrain.

Offrir le risque tout comme le choisir peut paraître étrange dans un contexte où ce choix déstabilise un besoin inné, soit celui à la sécurité. À la lumière des résultats de cette étude, choisir le risque est un comportement peu répandu ou intentionnel, dans un contexte où la majorité des gens ont des comportements téméraires de manière inconsciente et non délibérée. L'impression de risque est tout de même centrale dans l'expérience d'aventure. La popularité grandissante de ce secteur touristique provoquera donc des enjeux de gestion importants. Les touristes d'aventure seront toujours à la recherche d'une nature dite «sauvage», où l'encadrement ne devra pas se faire voir ou même ressentir.

## ANNEXE A

### GUIDE D'ENTRETIENS DESTINÉ AUX VOYAGISTES ET AUX GESTIONNAIRES DE PARCS NATURELS

1. Depuis combien de temps votre entreprise/parc existe-t-elle/il ?
2. Quels types d'activités ou excursions offrez-vous ?
3. Vos groupes sont-ils davantage composés de touristes québécois ou de touristes étrangers ?  
-> Est-ce que la composition des groupes varie selon la période de l'année ?
4. Savez-vous si les Québécois.e.s sont des touristes ou des gens de la région (en excursion de fin de semaine) ?
5. Est-ce qu'il y a un type de personne qui est plus enclin à s'inscrire aux activités ou aux excursions que vous offrez ?
6. Selon vous, est-ce que proposer ces activités ou excursions cible une clientèle particulière ?  
-> Si oui : Quelle est cette clientèle ?  
-> Si non : Pour quelles raisons ?
7. Pourquoi pensez-vous que les gens sont attirés par les activités ou les excursions d'aventure ?
8. Utilisez-vous des techniques de marketing comme un site Internet ou des brochures pour attirer les gens à participer à des activités ou excursions ?  
-> Si oui : Pourquoi ? Quelle technique est efficace ?  
-> Si non : Pourquoi ?
- 8a. Selon vous, que devrait comporter un site Internet ou une brochure pour attirer les gens à participer à des activités ou excursions d'aventure comme vous offrez ?
9. Pourriez-vous me décrire les étapes de la visite ou de l'excursion ?  
(Par exemple, dès que le client arrive chez vous jusqu'à son départ pour la maison ou son hôtel).
- 9a. Leur donnez-vous des instructions particulières ? À quel moment ?
10. Comment gérez-vous concrètement le risque lors des activités ou excursions ?
11. Est-ce qu'il arrive que des client.e.s se blessent pendant l'activité ou l'excursion ?  
-> Selon vous pourquoi ?

11a. Arrive-t-il que vos client.e.s soient impliqué.e.s dans des accidents (mineurs ou majeurs), durant la pratique des activités ?

-> Si oui : Comment ? Généralement, est-ce que ces accidents relèvent de la prise de risque du/de la client.e ou plus d'un facteur externe ?

12. Généralement, comment s'effectue l'intervention d'un accident (mineur ou majeur) ?

13. Généralement, quand il y a un accident, est-ce que le/la client.e est responsable ?

14. Est-ce qu'il est possible qu'un accident (mineur ou majeur) affecte l'image d'un voyageur ?

15. Est-il possible d'éliminer les risques d'accidents ?

-> Expliquez comment

16a. Y a-t-il des moyens ou stratégies que vous pouvez déployer pour prévenir ce type de situations ?

16b. La prévention est-elle un moyen réaliste de limiter les possibilités d'accidents ?

16c. Utilisez-vous des stratégies de prévention spécifiques à des caractéristiques de clientèles particulières ?

-> Si oui, quelles sont-elles ?

17. Comment les voyageurs/gestionnaires de parcs peuvent-ils assurer la sécurité de leurs client.e.s sans pour autant éliminer les sensations ou émotions qui découlent de la prise de risque ?

## ANNEXE B

### GUIDE D'ENTRETIENS DESTINÉ AUX GUIDES

1. Depuis quand êtes-vous guide ?
2. Combien de groupes accompagnez-vous en moyenne chaque année ?
3. Vous guidez quels types d'activités ou d'excursions ?
4. En général, vos groupes sont composés de combien de personnes ?
5. Vos groupes sont-ils davantage composés de touristes étrangers ou de touristes locaux (québécois.e.s) ?  
-> Est-ce que la composition des groupes varie selon la période de l'année ?
- 5a. Savez-vous si les Québécois.e.s sont des touristes ou des gens de la région (en excursion de fin de semaine) ?
6. Vous arrive-t-il de rencontrer des difficultés durant une excursion ?  
-> Si oui : Quels types de difficultés rencontrez-vous ?  
-> Si non : Pourquoi ?
7. Dans un groupe, est-ce qu'il arrive que des participant.e.s soient plus difficiles ou faciles à superviser ?  
→ Dans les deux cas pourquoi ?
- 7a. Voyez-vous, par exemple, des différences dans les comportements des gens selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes, ou selon les groupes d'âges, comme les jeunes face aux personnes plus âgées ou entre les débutants et les plus avancés ?
- 7b. Votre manière de gérer les groupes est-elle différente alors ?
8. Pourriez-vous me décrire les étapes de la visite ou de l'excursion ?
- 8a. Donnez-vous des instructions particulières à vos client.e.s en vue de la pratique des activités ? Lesquelles ?
- 8b. À quel moment donnez-vous ces instructions ?
9. Comment gérez-vous concrètement le risque lors des activités ou excursions guidées ?

10. Généralement, est-ce que les gens respectent les règles de sécurité ?

-> Si non, quels aspects de la pratique des activités sont les plus problématiques?

11. Avez-vous remarqué un type de personne en particulier plus enclin à ne pas respecter les règles de sécurité?

-> Comment expliquez-vous ça ?

12. Est-ce qu'il peut arriver que des personnes prennent davantage de risques lors de la pratique de l'activité, quitte à provoquer des incidents?

13. Vous est-il déjà arrivé d'intervenir pour rappeler une personne à l'ordre ou mettre fin à son activité parce qu'elle provoquait un risque ou qu'elle compromettait sa sécurité ou celle des autres?

14. Vous-est-il déjà arrivé vous-même de prendre des risques lors de l'activité ou en excursion avec un groupe?

-> Pourquoi ?

15. En tant que guide, avez-vous déjà vécu une situation dans laquelle vous avez eu peur pour la sécurité de vos clients ou même la vôtre pendant l'activité/l'excursion ?

16. Lors d'une activité ou d'une excursion guidée, est-il déjà arrivé que vous vous blessiez ou qu'un.e client.e se blesse ? (accident mineur ou majeur)

16a. Est-ce que selon vous cet accident relevait de la prise de risques ?

17. Le travail de guide nécessite-il une formation particulière ?

-> En quoi consiste-elle ?

18. Généralement, comment s'effectue l'intervention lorsqu'il y a accident?

-> Pour un accident mineur

-> Pour un accident majeur

19. Qu'est-ce qui est le plus agréable dans votre métier ?

19a. Qu'est-ce qui est le moins agréable dans votre métier ?

20. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

-> vingtaine

-> trentaine

-> quarantaine

-> cinquantaine

-> soixantaine ...

ANNEXE C

GRILLE D'OBSERVATIONS UTILISÉE LORS DES OBSERVATIONS PARTICIPANTES

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>Bruits/Courtes paroles</b>           | <b>Cris/silence</b><br>De peur, d'effroi,<br>soupir /De joie,<br>d'émerveillement | <b>Commentaires positifs</b><br>J'aime ça/Je me sens bien/C'est beau/J'ai hâte | <b>Commentaires négatifs</b><br>Je n'aime pas ça/Je ne me sens pas bien/J'ai peur |
|   |   |  |   |
| <b>Expressions faciales/corporelles</b> | <b>Négatives</b><br>Membres crispés/Visages tristes/Yeux apeurés                  |  | <b>Positives</b><br>Sourires/Membres détendus                                     |
|   |   |  |   |
| <b>Comportements visibles</b>           | <b>Négatifs</b><br>Pleurs/Rebroussements de chemin                                |  | <b>Positifs</b><br>Rires/Prendre les devants                                      |
|   |   |  |   |

## ANNEXE D

### QUESTIONNAIRE RÉDUIT DESTINÉ AUX TOURISTES

*Initiales ou code* \_\_\_\_\_

#### *Avant*

1. Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir cette activité, cette excursion ou ce voyage?
2. Qu'est-ce que vous espérez retirer de l'activité, de l'excursion ou du voyage?
3. Avez-vous des craintes ou des angoisses à la pratique de cette activité ou de ce voyage?  
-> Si oui, quelles sont-elles?

-> [Afin d'établir un portrait général des participant.e.s]

Dans quelle ville habitez-vous ?

Quel âge avez-vous ?

Quel est votre sexe?

#### *Après*

1. Comment avez-vous trouvé votre expérience?
2. Globalement, quels bénéfices avez-vous retiré de l'expérience ?
3. Avez-vous ressenti des émotions particulières durant votre expérience?  
-> Si oui, à quel.s moment.s?
- 3a. Avez-vous ressenti de l'angoisse ou de la peur ?  
-> Si oui, à quel.s moment.s et pour quelle.s raison.s ?
4. Recommanderiez-vous cette expérience ?

## ANNEXE E

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE DU CERPÉ

#### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Titre du projet:        | Assurer la sécurité des touristes dans les milieux naturels: La gestion du risque en tourisme d'aventure |
| Nom de l'étudiant:      | Elisabeth SIROIS   |
| Programme d'études:     | Maîtrise en développement du tourisme (profil avec mémoire)  |
| Direction de recherche: | Alain Adrien GRENIER   |

#### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing

## RÉFÉRENCES

ACGM – Association canadienne des guides de montagne (2020). Training and Assessment Program. Dans *ACGM*. Récupéré de <https://www.acmg.ca/03public/courses/overview.aspx>

AEQ – Aventure Écotourisme Québec (2020). Aventure Écotourisme Québec – L'Association des professionnels. Dans *AEQ*. Récupéré de <https://aeq.aventure-ecotourisme.qc.ca/>

AGPTA – Association des guides professionnels en tourisme d'aventure (2020). Écoles reconnues. Dans *AGPTA*. Récupéré de <https://www.agpta.com/eacutecoles-reconnues.html>

ALLARD, Marc (2019). Je ne peux pas signer ça! *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/la-capitale/mont-sainte-anne-et-stoneham-clause-illegale-dans-les-contrats-avec-les-skieurs-831c3699d3c37ec20c202b3c4e35b58d>

ALTINAY, Levent ; Alexandros PARASKEVAS et Shawn JANG (2016). *Planning Research in Hospitality and Tourism*. Londres : Routledge.

ARNETT, Jeffrey (1992). Reckless Behavior in Adolescence : A Developmental Perspective. *Developmental Review*, 12, 339-373.

BALL, D. (1986). The Outdoor and Gender. *Journal of Adventure Education and Outdoor Leadership*, 3(2), 7-13, cité dans Bob MCKERCHER et Penny DAVIDSON (1994). Women and commercial adventure tourism : Does the industry understand its largest market ? Dans *Tourism Research and Education in Australia : Proceeding of the Australian National Tourism Research and Education Conferences* (p. 129-140). Canberra : Cauthe.

BANDURA, A. (1977). Self-efficacy : Toward a unifying theory of behavioural change. *Psychological Review*, 84(2), 191-215.

BARRY, Claudine (2018). Cinq tendances en tourisme de nature et d'aventure. *Réseau de veille en tourisme*, 1-6.

BARTON, Bob (2007). *Safety, Risk & Adventure In Outdoor Activities*. Londres : Paul Chapman Publishing.

BECK, Ulrich (2001). *La société du risque – Sur la voie d’une autre modernité*. Paris : Champs essais.

BEEDIE, Paul (2003). Mountain Guiding and Adventure Tourism: Reflections on the Choreography of the Experience. *Leisure Studies*, 22(2), 147-167 cité dans Paul BEEDIE (2008). Adventure Tourism as a ‘New Frontier’ in Leisure. *World Leisure Journal*, 50(3), 173-183.

BEEDIE, Paul (2008). Adventure Tourism as a ‘New Frontier’ in Leisure. *World Leisure Journal*, 50(3), 173-183.

BENTLEY, Tim A. et Stephen J. PAGE (2001). Scoping the extent of adventure tourism accidents. *Annals of tourism research*, 28(3), 705-726.

BERTAUX, D. (2005). *L’enquête et ses méthodes : le récit de vie*. Paris : Armand Colin, cité dans Romy SAUVAYRE (2013). *Les méthodes d’entretien en sciences sociales*. Paris : Dunod.

BERTHIER, N. (2010). *Les techniques d’enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. Paris : Armand Colin, cité dans Romy SAUVAYRE (2013). *Les méthodes d’entretien en sciences sociales*. Paris : Dunod.

BODIN, Dominique ; Stéphane HÉAS et Luc ROBÈNE (2004). Les goûts sportifs : entre distinction et pratique électorale raisonnée. *Sociologie et sociétés*, 36(1), 187-207.

BONIFACE, Maggie (2006). The meaning of adventurous activities for « women in outdoor’s ». *Journal of Adventure Education & Outdoor Learning*, 6(1), 9-24.

BORDELEAU, Stéphane (2020). Tourisme d’aventure : Québec imposera une formation aux guides et aux touristes. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1486994/quebec-formation-obligatoire-guides-touristes>

BOYER, Marc (1999, rééd. 2005). *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle*. Paris : L’Harmattan.

BRATTON, Robert D. ; George KINNEAR et Gary KOROLUK (1979). Why Man Climbs Mountains. *International Review of Sport Sociology*, 14(2), 23-36.

BREIVIK, G. (1995). *Personality, sensation seeking and arousal in high risk sports*. Oslo : Norwegian University of Sport and Physical Education, cité dans Carole CASTANIER ; Christine LE SCANFF et Tim WOODMAN (2010). Who Takes Risks in High-Risk Sports? A Typological Personality Approach. *Research Quarterly*

for *Exercise and Sport*, 81(4), 478-484.

BROWN, H. (2000). Passengers, Participants, Partners and Practitioners: working with risk to empower groups. *Horizons*, 12, 37-39, cité dans Paul BEEDIE (2008). Adventure Tourism as a 'New Frontier' in Leisure. *World Leisure Journal*, 50(3), 173-183.

BRYMER, Eric ; Greg DOWNEY et Tonia GRAY (2009). Extreme Sports as a Precursor to Sustainability. *Journal of Sport & Tourism*, 14(2-3), 193-204.

BRYMER, Eric et Robert SCHWEITZER (2013). Extreme sports are good for your health : A phenomenological understanding of fear and anxiety in extreme sport. *Journal of Health Psychology*, 18(4), 477-487.

BUCKLEY, Ralf (2012). Rush as a key motivation in skilled adventure tourism: Resolving the risk recreation paradox. *Tourism Management*, 33, 961-970.

BUJOLD, Martin (2002). *Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure*. Québec : La Chaire de Tourisme.

BURR, Jamie F. ; William J. MONTELPARE et Roy J. SHEPHARD (2013). Do adventure sports have a role in health promotion? Need for objective evidence for a risk-benefit analysis. *Canadian Family Physician*, 29, 1311-1313.

CALLANDER, Marie et Stephen J. PAGE (2003). Managing risk in adventure tourism operations in New Zealand: a review of the legal case history and potential for litigation. *Tourism Management*, 24, 13-23.

CASTANIER, Carole; Christine LE SCANFF et Tim WOODMAN (2010). Who Takes Risks in High-Risk Sports? A Typological Personality Approach. *Exercise and Sport*, 81(4), 478-484.

CATER, Carl I. (2006). Playing with risk? participant perceptions of risk and management implications in adventure tourism. *Tourism Management*, 27, 317-325.

CAZENAVE, Nicolas ; Christine LE SCANFF et Tim WOODMAN (2007). Psychological profiles and emotional regulation characteristics of women engaged in risk-taking sports. *Anxiety, Stress and Coping*, 20(4), 421-435.

CELSI, R. L. ; R.L. ROSE et T.W. LEIGH (1993). An exploration of high-risk leisure consumption through skydiving. *Journal of Consumer Research*, 20, 1-23.

Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade (2019). *Rapport sur la noyade*. Toronto : Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade.

CHANDLER, Daniel et Rod MUNDAY (2011). *Dictionary of Media and Communication*. New-York : Oxford University Press.

CHAZAUD, Pierre (2004). *Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature*. Lyon : Presses Universitaires du Sport.

CHERON, Emmanuel J., et J. R. Brent RITCHIE (1982). Leisure Activities and Perceived Risk. *Journal of Leisure Research*, 14, 138-154.

CM Research (1995). *White Water Rafting Customer Research: Qualitative and Quantitative Research Findings*. Wellington : CM Research, cité dans Tim A. BENTLEY et Stephen J. PAGE. Scoping the extent of adventure tourism accidents. *Annals of tourism research*, 28(3), 705-726.

CORNELOUP, Jean et Bastien SOULÉ (2002). La gestion du risque dans les activités sportives de nature. *Cahier Espaces*, 73, 32-52.

CQL – Conseil Québécois du loisir (2020). Qui sommes-nous ? Dans *CQL*. Récupéré de <http://www.loisirquebec.com/index.asp?id=978>.

CSIKSZENTMIHALYI, M. (1992). *The Psychology of Happiness*. Londres : Rider, cité dans John SWARBROOKE ; Colin BEARD ; Suzanne LECKIE et Gill POMFRET (2003). *Adventure Tourism – The new frontier*. Londres : Butterworth Heinemann.

DANN, G.M.S. (1981). Tourist Motivation: An Appraisal. *Annals of Tourism Research*, 8(2), 187-219.

DENZIN, N.K. et Y.S. LINCOLN (2000). The discipline and practice of qualitative research. Dans *Sage handbook of qualitative research* (p.1-32). Californie : Thousand Oaks dans, cités dans Marie-Fabienne FORTIN et Johanne GAGNON (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche – Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Éducation.

DESLAURIERS, Jean-Pierre (1991). *Recherche Qualitative – Guide pratique*. Montréal : Chenelière Mc Graw-Hill.

DEY, Ian (2003). *Qualitative Data Analysis – A User Friendly Guide for Social Scientists*. New-York : Routledge, cité dans Levent ALTINAY; Alexandros

PARASKEVAS et Shawn JANG (2016). *Planning Research in Hospitality and Tourism*. Londres : Routledge.

DORAIS, Michel ; Patrice CORRIVEAU ; Mathieu-Joël GERVAIS ; Gabriel GIRARD ; Stéphane LEMANE-LANGLOIS ; Bastien QUIRION et Cécile ROUSSEAU (2017). *Prévenir*. Québec : Presses de l'Université Laval.

DORAN, Adele (2016). Empowerment and women in adventure tourism: a negotiated journey. *Journal of Sport & Tourism*, 20(1), 57-80.

DUMAZEDIER, Joffre et Aline RIPERT (1966). *Le Loisir et la ville – Loisir et Culture*. Paris : Aux Éditions du Seuil.

EISENHARDT, Kathleen M. (1989). Building theories from case study research. *The Academy of Management Review*, 14(4), 532-550.

EWERT, Alan (1989). *Outdoor Adventure Pursuits : Foundations, Models and Theories*. Columbus : Publishing Horizons, cité dans Alf H. WALLE (1997). Pursuing Risk or Insight – Marketing Adventure. *Annals of Tourism Research*, 24(2), 265-282.

EWERT, Alan et Steven J. HOLLENHORST (1997). Adventure recreation and its implication for wilderness. *Science and research*, 3(2), 21-26.

EWERT, Alan (2001). Playing the Edge : Motivation and Risk Taking in a High-Altitude Wilderness-like Environment. *Journal of Human Performance in Extreme Environments*, 6(1), 12-20.

EWERT, Alan ; Ken GILBERTSON ; Yuan-Chun LUO et Alison VOIGHT (2013). Beyond « Because It's There ». *Journal of Leisure Research*, 45(1), 91-111.

FLORES, J. ; P. MAURICE et C. GOULET (1995). *Portrait des consultations à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour les traumatismes d'origines récréatives et sportives (TORS) de juillet 1991 à juin 1994*. Québec : Centre de santé publique de Québec et Régie de la sécurité dans les sports du Québec, cités dans Martin BUJOLD (2002). *Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure*. Québec : La Chaire de Tourisme.

FLUKER, Martin R. et Lindsay W. TURNER (2000). Needs, Motivations, and Expectations of a Commercial Whitewater Rafting Experience. *Journal of Travel Research*, 38, 80-389.

FONTANA, A. et J.H. FREY (1994). Interviewing : The art of science. Dans *Sage handbook of qualitative research* (p. 361-376). Californie : Thousand Oaks, cités dans Marie-Fabienne FORTIN et Johanne GAGNON (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche – Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Éducation.

FORTIN, Marie-Fabienne et Johanne GAGNON (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche – Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Éducation.

GILBERTSON, Ken et Alan EWERT (2015). Stability of motivations and risk attractiveness: The adventure recreation experience. *Risk Management*, 17(4), 276-297.

GILLEN, Julia et Alan PETERSON (2005) « Discourse Analysis » Chapitre 17, pp.146-151 dans *Research Method in the social sciences*, sous la direction de Bridget SOMEKH et Cathy LEWIN. Londres : SAGE.

GOELDNER, Charles R. et J.R. Brent RITCHIE (2000). *Tourism: Principles, Practices, Philosophies*. New-York : John Wiley & Sons.

GRENIER, Alain A. (2016). Borrowing Concepts from the Expedition Travel to Stimulate Alternative Tourism. Dans *Project Management in Extreme Situations: Lessons from Polar Expeditions, Military and Rescue Operations, and Wilderness Exploration*, (p. 87-97). New-York : Taylor & Francis.

GUW – George Washington University et ATTA – Adventure Travel Trade Association (2013). *Adventure Tourism Market Study*. George Washington University et Adventure Travel Trade Association.

HALPERN, Daniel ; Sebastián VALENZUELA et James E. KATZ (2016). “Selfie-ists” or “Narci-selfiers” ? : A cross-lagged panel analysis of selfie taking and narcissism. *Personality and Individual Differences*, 97, 98-101.

HILL, B. J. (1995). A guide to Adventure Travel. *Parks & Recreation*, 30(9), 59-65, cité dans John SWARBROOKE ; Colin BEARD ; Suzanne LECKIE et Gill POMFRET (2003). *Adventure Tourism – The new frontier*. Londres : Butterworth Heinemann.

HILL, Eddie ; Marni GOLDENBERG et Barbara FREIDT (2009). Benefits of Hiking : A Means-Ends Approach on the Appalachian Trail. *Journal of Unconventional Parks, Tourism & Recreation Research*, 2(1), 19-27.

HORNIBROOK, T. ; E. BRINKERT ; D. PARRY ; R. SEIMENS ; D. MITTENS et S. PRIEST (1997). The benefits and motivations of all women outdoor programs. *Journal of Experiential Education*, 20, 152-158.

INSPQ (2019). *Portrait des hospitalisations attribuables aux traumatismes d'origine récréative et sportive survenues au Québec de 2007 à 2015*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.

JOHNSTON, M. (1989). Accidents in Mountain Recreation : The Experience of International and Domestic Visitors in New Zealand. *Geojournal*, 19(3), 323-328.

KANE, M. et R. ZINK (2004). Package Adventure Tours: markers in serious leisure careers. *Leisure Studies*, 23(4), 329-345, cités dans Paul BEEDIE (2008). Adventure Tourism as a 'New Frontier' in Leisure. *World Leisure Journal*, 50(3), 173-183.

KERMISCH, Céline (2012). Vers une définition multidimensionnelle du risque. *VertigO*, 12(2), 2-15.

KERR, J.H. et J. VLAMINKX (1997). Gender differences in the experience of risk. *Pergamon*, 22(2), 293-295.

KLAUSNER, S. Z. (1968). *Why man takes chances: Studies in stress-seeking*. New-York : Anchor Books, cité dans Elissa SLANGER et Kjell Erik RUDESTAM (1997). Motivation and Disinhibition in High Risk Sports : Sensation Seeking and Self-Efficacy. *Journal or Research in Personality*, 31, 355-374.

KRIPPENDORF, J. (1987). *The Holiday Makers*. Londres : Heinemann.

*La Presse* (2019). Accident en tyrolienne : la Sépaq condamnée à payer 12 000 \$. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/201911/29/01-5251812-accident-en-tyrolienne-la-sepaq-condamnee-a-payer-12-000-.php>

LE BRETON, David (1992). *La sociologie du corps*. Paris : Presses Universitaires de France.

LIPSCOMBE, Neil (1995). Appropriate adventure: participation for the aged. *Australian Parks & Recreation*, 31(2), 41-45.

LIPSCOMBE, Neil (2007). The Risk Management Paradox for Urban Recreation and Park Managers : Providing high risk recreation within a risk management context. *Annals of Leisure Research*, 10(1), 3-25.

MSC – Mountain Safety Council (1993). Dans Tim A. BENTLEY et Stephen J. PAGE (2001). Scoping the extent of adventure tourism accident. *Annals of tourism research*, 28(3), 705-726.

MCCORMICK, Erin et Michael SAFI (2018). Is our life just worth a photo ? : The tragic death of a couple in Yosemite. *The Guardians*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/environment/2018/nov/02/yosemite-couple-death-selfie-photography-travel-blog-taft-point>

MCCRAE, Robert R. et Paul T. COSTA JR. (1996). The Five-Factor Theory of Personality. *Theoretical Perspectives*, 2, 159-181.

MCKERCHER, Bob et Penny DAVIDSON (1994). Women and commercial adventure tourism : Does the industry understand its largest market ? Dans *Tourism Research and Education in Australia : Proceeding of the Australian National Tourism Research and Education Conferences* (p. 129-140). Canberra : Cauthe.

MCNAMEE, Mike (2007). *Philosophy, Risk and Adventure Sports*. Londres: Routledge Taylor & Francis Group.

MORF, C.C. et F. RHODEWALT (2001). Unraveling the paradoxes of narcissism: A dynamic self-regulatory processing model. *Psychological Inquiry*, 12(4), 177–196, cités dans Daniel HALPERN ; Sebastián VALENZUELA et James E. KATZ (2016). “Selfie-ists” or “Narci-selfiers” ? : A cross-lagged panel analysis of selfie taking and narcissism. *Personality and Individual Differences*, 97, 98-101.

MORISSETTE-BEAULIEU, Félix (2020). Déjà 55 noyades au Québec en 2020. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1722263/55-noyades-quebec-2020>.

MORT, G. et T. ROSE (2004). The effect of product type on value linkages in the means-end chain: implications for theory and method. *Journal of Consumer Behavior*, 3(3), 221-234.

MORTLOCK, Colin (2000). *The Adventure Alternative*. Royaume-Uni : Cicerone Press, cité dans Alain A. GRENIER (2004). *The Nature of Nature Tourism*, Thèse doctorale, Faculté de sociologie. Université de Laponie. Finlande.

MUCHIELLI, R. (1979). *L'analyse de contenu des documents et des communications*. Paris : Éditions ESF, cité dans Jean-Pierre DESLAURIERS (1991). *Recherche Qualitative – Guide pratique*. Montréal : Chenelière Mc Graw-Hill.

MYERS, David G. et Helmut LAMM (1976). Group Polarization Phenomenon. *Psychological Bulletin*, 83, cités dans R. L. CELSI ; R.L. ROSE et T.W. LEIGH (1993). An exploration of high-risk leisure consumption through skydiving. *Journal of Consumer Research*, 20, 1-23.

O'CONNELL, Timothy S. (2010). The effects of age, gender and level of experience on motivation to sea kayak. *Journal of Adventure Education & Outdoor Learning*, 10(1), 51-66.

OMT – Organisation mondiale du tourisme (1963). *The United Nations Conference on International Travel and Tourism*, cité dans Neil LEIPER (1979). The framework of tourism: Towards a definition of tourism, tourist, and the tourist industry. *Annals of Tourism Research*, 6(4), 390-407.

Oxford English Dictionary (1989). *Oxford English Dictionary*. Oxford : Oxford University Press, cité dans Tim A. BENTLEY et Stephen J. PAGE (2001). Scoping the extent of adventure tourism accidents. *Annals of tourism research*, 28(3), 705-726.

PAGE, S.J. (1997). *The cost of accidents in the New Zealand Adventure tourism industry*. Rapport d'un consultant pour le Tourism Policy Group, Wellington : Ministère du Commerce.

PINTO, R. et M. GRAWWITZ (1967). *Applied social research*. Paris : Dalloz, cités dans Ambroise ZAGRE (2013). *Méthodologie de la recherche en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.

POIZAT, Dominique (2001). *Les enjeux de l'information dans la prévention des accidents liés à la pratique des sports d'hiver – Résumés / principaux résultats / préconisations*, Thèse doctorale. Université Stendhal. Grenoble.

Québec Aventure Plein Air (2020). Activités de plein air au Québec, Canada. Dans *Québec Aventure Plein Air*. Récupéré de <https://www.aventurequebec.ca/>.

Radio-Canada (2019a). Accident mortel au Lac-Vert. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1145141/planche-22-ans-accident-mortel-mont-lac-vert>

Radio-Canada (2019b). Accident mortel de rafting : l'identité de la victime dévoilée. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1169161/riviere-matawin-mort-embarcation-chaviree>

Radio-Canada (2019c). Fin des recherches pour retrouver les deux derniers motoneigistes disparus. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1509811/fin-recherches-lac-saint-jean-deux-derniers-motoneigistes-disparus>

SATO, Shintaro ; Hany KIM ; Richard J. BUNING et Munehiko HARADA (2018). Adventure tourism motivation and destination loyalty: A comparison of decision and non-decision makers. *Journal of Destination Marketing & Management*, 8, 74-81.

SAUVAYRE, Romy (2013). *Les méthodes d'entretien en sciences sociales*. Paris : Dunod.

SÉPAQ – Société des Établissements de Plein Air du Québec (2019). Quoi Faire. Dans *Société des Établissements de Plein Air du Québec*. Récupéré de <https://www.sepaq.com/quoi-faire/>.

SIMMONDS, Charlotte ; Annette MCGIVNEY ; Patrick REILLY ; Brian MAFFLY ; Todd WILKINSON ; Gabrielle CANON ; Michael WRIGHT et Monte WHALEY (2018). Crisis in our national parks : how tourists are loving nature to death. *The Guardian*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/environment/2018/nov/20/national-parks-america-overcrowding-crisis-tourism-visitation-solutions>

SLANGER, Elissa et Kjell Erik RUDESTAM (1997). Motivation and Disinhibition in High Risk Sports : Sensation Seeking and Self-Efficacy. *Journal or Research in Personality*, 31, 355-374.

SNOSM – Système national d'observation de la sécurité en montagne (2012) cité dans B. SOULÉ ; B LEFÈVRE ; E. BOUTROY et V. REYNIER (2017). L'accidentologie des sports de montagne en France : un état des lieux basé sur l'exploitation de données secondaires. *Sciences & Sports*, 32, 203-213.

SOULÉ, B. ; B LEFÈVRE ; E. BOUTROY et V. REYNIER (2017). L'accidentologie des sports de montagne en France : un état des lieux basé sur l'exploitation de données secondaires. *Sciences & Sports*, 32, 203-213.

STEBBINS, R. (1992). *Amateurs, Professionals and Serious Leisure*. Montréal : McGill-Queens University Press, cité dans Paul BEEDIE (2008). Adventure Tourism as a 'New Frontier' in Leisure. *World Leisure Journal*, 50(3), 173-183.

STRAUSS, Anselm et Juliet CORBIN (1990). *The Basics of Qualitative Research : Grounded Theory Procedures and Techniques*. Newbury Park : SAGE.

SUGERMAN, Deborah (2002). The Relationship of Age to Motivation and Skill Development Level in Outdoor Adventure Programs for Older Adults. *Society and Leisure*, 25(2), 351-376.

SUNG, H.H. ; A.M. MORRISON et J.T. O'LEARY (1997). Definition of adventure travel : Conceptual framework for empirical applications from the provider's perspective. *Asia-Pacific Journal of Tourism Research*, 1(2), 47-67, cités dans John SWARBROOKE ; Colin BEARD ; Suzanne LECKIE et Gill POMFRET (2003). *Adventure Tourism – The new frontier*, Londres : Butterworth Heinemann.

SWARBROOKE, John ; Colin BEARD ; Suzanne LECKIE et Gill POMFRET (2003). *Adventure Tourism – The new frontier*. Londres : Butterworth Heinemann.

TAYLOR, S. J. et R. BOGDAN (1984). *Introduction to Qualitative Research Methods : The Search for Meanings*. New-York : Wiley, cités dans Jean-Pierre DESLAURIERS (1991). *Recherche Qualitative – Guide pratique*. Montréal : Chenelière Mc Graw-Hill.

THAPA, Brijesh ; John J. CONFER et Jamie MENDELSON (2004). Trip motivations among water-based recreationists. *Center for Tourism Research & Development*, 208-212.

THOMPSON COON, J. ; K. BODDY ; K. STEIN ; R. WHEAR ; J. BARTON et H. DEPLEDGE (2011). Does Participating in Physical Activity in Outdoor Naturel Environments Have a Greater Effect on Physical and Mental Wellbeing than Physical Activity Indoors ? A Systematic Review. *Environmental Science & Technology*, 45, 1761-1772.

TISSERON, Serge (2016). Le Selfie ou la vérité en photographie. Dans *Selfie : Un nouveau regard photographique* (p. 5-16). Paris : L'Harmattan.

TRANQUARD, Manu et André-François BOURBEAU (2014). Gestion des risques en tourisme d'aventure – Proposition d'un outil d'évaluation du potentiel de survie en forêt. *Téoros*, 33(1), 99-108.

VILLENEUVE, Paul (2007). *Mortalité associée aux activités récréatives et sportives au Québec – Analyse sommaire des données de décès du Bureau du coroner du Québec de 1990 à 2005*, Québec : Direction de la promotion de la sécurité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

WALLACK, Michael A. ; Nathan KOGAN et Daryl J. BEM (1962). Group Influence on Decision Making. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 65, cités dans R.

L. CELSI ; R.L. ROSE et T.W. LEIGH (1993). An exploration of high-risk leisure consumption through skydiving. *Journal of Consumer Research*, 20, 1-23.

WEBER, Karin (2001). Outdoor adventure tourism; a review of research approaches. *Annals of tourism research*, 28(2), 360-377.

WEBER, Max (2016). *Concepts fondamentaux de sociologie*. Paris : Gallimard.

WILKS, J.; D. PENDERGAST et M. SERVICE (1996). Newspaper Reporting of Tourist Health and Safety Issues. *Australian Leisure*, 7(3), 45-48.

WILLIG, Carla (2008). A Phenomenological Investigation of the Experience of Taking Part in 'Extreme Sports'. *Journal of Health and Psychology*, 13(5), 690-702.

YELLE, Lori-Ann (2017). Décharge de responsabilité : Je signe ou pas ? Dans *Lareau Courtiers d'assurances*. Récupéré de <https://lareau.ca/article/decharge-de-responsabilite-signer/>.

ZAGRE, Ambroise (2013). *Méthodologie de la recherche en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.

ZUCKERMAN, Marvin (1979). *Sensation seeking Beyond the optimal level of arousal*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum.

ZUCKERMAN, Marvin (1990). The psychophysiology of sensation seeking. *Journal of Personality*, 58 (1), 313-345, cité dans Carole CASTANIER ; Christine LE SCANFF et Tim WOODMAN (2010). Who Takes Risks in High-Risk Sports? A Typological Personality Approach. *Exercice and Sport*, 81(4), 478-484.

### **Communications personnelles :**

DENIS, Guilaine (2020) Directrice aux événements et services aux membres de la Société de sauvetage du Québec. Entretien téléphonique réalisé le 24 mars 2020.

GAUDREAU, Pierre (2019) Directeur général d'Aventure Écotourisme Québec. Entretien téléphonique réalisé le 6 décembre 2019.

VAILLANCOURT, Sonia (2020) Directrice générale du Conseil Québécois du loisir. Entretien téléphonique réalisé le 7 février 2020.

**Sites de promotion des parcs naturels :**

Parc Aventures Cap Jaseux (2020). Règlements. Dans *Parc Aventures Cap Jaseux*. Récupéré de <https://capjaseux.com/reglements/>

Parc naturel régional de Portneuf (2020). Activités hivernales. Dans *Parc naturel régional de Portneuf*. Récupéré de <http://parcportneuf.com/raquette/>

Parc régional de la Rivière Gentilly (2019). Code de conduite des client(e)s. Dans *Parc régional de la Rivière Gentilly*. Récupéré de <https://rivieregentilly.com/wp-content/uploads/2020/05/Document-Covid-19.pdf>